

TOUR D'HORIZON MONDIAL :

La recherche
et l'innovation
dans le domaine
humanitaire –
Rapport 2024

Remerciements

L'Exercice de priorisation globale (EPG) pour la recherche et l'innovation dans le domaine humanitaire (RIH) est une initiative d'envergure en plusieurs phases commandée par Elrha et financée par le Foreign, Commonwealth & Development Office du Royaume-Uni (FCDO) et le ministère néerlandais des Affaires étrangères, sans qui ce rapport n'aurait pu voir le jour et que nous remercions.

Nous tenons à remercier les personnes et les organisations qui, en donnant de leur temps et en partageant leur savoir, ont contribué à façonner cette initiative et ce rapport complet. L'EPG, qui couvre deux années d'études, a impliqué la collaboration de nombreuses institutions et débouché sur la production de 16 rapports.

Partenaires de l'EPG

Nous souhaitons remercier nos partenaires du Regional and National Consultations Consortium : l'Alfred Deakin Institute, l'Université Alfred Deakin (Australie), All India Disaster Mitigation Institute (Inde), Eastern Mediterranean Public Health Network / EMPHNET (Jordanie), Indika Foundation (Indonésie), Passion Africa (Kenya), l'Université de São Paulo (Brésil) et World Vision International West and Central Africa Regional Office (Sénégal). Nous remercions aussi tout particulièrement les auteurs Anton Shevchenko (consultant indépendant) et Nigel Timmins (consultant humanitaire) pour leurs contributions à divers rapports tout au long de la période d'étude.

Auteurs du rapport

Nous adressons nos remerciements :

- Aux auteurs de « A return on investment and value for money methodology for the humanitarian innovation ecosystem », Fab Inc et l'International Rescue Committee (IRC).
- Aux auteurs de « Who funds what? », la Faculté des sciences de la santé de l'Université américaine de Beyrouth (AUB) et Elrha.
- L'Université américaine de Beyrouth (AUB) pour le Rapport de cartographie mondiale.
- L'équipe de Philanthropy Advisors pour avoir préparé les rapports sur le système mondial et sur les consultations des communautés.

Tour d'horizon mondial : La recherche et l'innovation dans le domaine humanitaire – Rapport 2024

Ce rapport a été rédigé et élaboré par une équipe dédiée de consultants : Ziad Issa, responsable politique et recherche, Action Aid UK ; Anna Lindenfors, consultante humanitaire et présidente d'Amref Health Africa ; et Nigel Timmins, consultant humanitaire. Nous adressons également nos remerciements à nos collègues d'Elrha : Larina Fernandez, coordinatrice du programme EPG ; Colette Fearon, directrice de l'impact et de la mobilisation ; et Jessica Camburn, PDG, pour leur leadership et leur accompagnement tout au long du projet. Merci également à l'équipe d'Elrha chargée de la communication, et notamment à Zainab Umar, Léon Povey et Liz Rawlins pour s'être occupés de la gestion du projet, de la communication et de la mobilisation stratégiques, et du conseil éditorial.

Enfin, nous tenons à remercier notre groupe de référence EPG pour ses conseils avisés qui ont contribué à orienter cette initiative dès le départ.

Suggestion pour les citations : Issa, Z. ; Lindenfors, A. ; et Timmins, N. 2024. Tour d'horizon mondial : La recherche et l'innovation dans le domaine humanitaire. Londres : Elrha.

N° ISBN : 978-1-917009-02-7

© Elrha 2024. Conçu par [Blue Stag](#). Cette œuvre est protégée sous licence Creative Commons AttributionNonCommercialNoDerivatives 4.0 International (CC BY-NC-ND 4.0).



Ministry of Foreign Affairs of the Netherlands

Sommaire

.....

Glossaire et définitions	6
Avant-propos	9
Résumé analytique	11
1. Introduction	20
2. Méthodologie	27
2.1 Validation	33
2.2 Recommandations méthodologiques pour les recherches sur la recherche et l'innovation dans le domaine humanitaire (RIH)	34
3. Architecture de la recherche et de l'innovation dans le domaine humanitaire (RIH)	35
3.1 Description générale	36
3.2 Comment l'architecture structure la RIH	41
3.3 Les territoires ciblés ne sont pas proportionnels au degré de besoin humanitaire	42
3.4 Les populations les plus étudiées ne sont pas les communautés les plus touchées	42
3.5 Les chercheurs et les agences opérationnelles écrivent d'une façon qui a du sens pour eux	43
3.6 Les producteurs de RIH résident essentiellement dans les pays du Nord	44
3.7 Comment la RIH est-elle coordonnée à l'échelle du système humanitaire ?	46
3.8 Conclusions	50
3.9 Recommandations	51
4. Panorama du financement de l'écosystème de la recherche et de l'innovation dans le domaine humanitaire (RIH)	52
4.1 Bailleurs et financement	54
4.2 Volumes de financement	56
4.3 Destinataires des financements	59
4.4 Financement des acteurs locaux	60
4.5 Niveau de financement	61
4.6 Quel stade de l'innovation bénéficie-t-il des financements ?	63
4.7 Conclusions	64
4.8 Recommandations	65

5. Rôle et réactivité	66
5.1 Rôle de la R-I dans la réponse humanitaire	68
5.2 Comment la RIH contribue à de meilleures réalisations humanitaires	71
5.3 Les obstacles empêchant la RIH de contribuer aux réalisations humanitaires	72
5.4 Réactivité de la RIH	73
5.5 Les facteurs qui empêchent la RIH de réagir rapidement aux nouveaux enjeux	74
5.6 Conclusions	76
5.7 Recommandations	77
6. Équité et relations de pouvoir	79
6.1 Les détenteurs actuels du pouvoir	80
6.2 Les groupes lésés	82
6.3 Distribution des ressources	82
6.4 Prise de décisions	83
6.5 Production de savoirs	84
6.6 Responsabilité vis-à-vis des populations concernées	85
6.7 Partenariats entre différents acteurs	86
6.8 Conclusions	88
6.9 Recommandations	91
7. Réflexions	92
7.1 Analyse de synthèse des priorités en matière de RIH	94
7.2 Recommandations	98
7.3 Résultats : Priorités thématiques	99
8. Conclusions et recommandations	104
Notes de fin	112



Glossaire et définitions

.....

AAO	Afrique australe et orientale
AEB	Aide en espèces et en bons
ALC	Amérique latine et Caraïbes
AOAN	Asie de l'Ouest et Afrique du Nord
AOC	Afrique de l'Ouest et centrale
APD	Aide publique au développement
ASC	Asie du Sud et centrale
AUB	Université américaine de Beyrouth
BCAH	Bureau de la coordination des affaires humanitaires des Nations Unies
CHS-A	Core Humanitarian Standard Alliance
CIAB	Conseil international des agences bénévoles
CICR	Comité international de la Croix-Rouge
Clusters	Les clusters sont désignés par le Comité permanent interorganisations (CPI) pour la coordination des agences onusiennes et non onusiennes, dans chacun des principaux secteurs comme la santé, la sécurité alimentaire, l'éducation, etc.
CPI	Comité permanent interorganisations
DRA	Dutch Relief Alliance
EIC	Entretien avec un informateur clé
EPG	Exercice de priorisation globale
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FCDO	Foreign, Commonwealth & Development Office, Royaume-Uni
FGD	Discussions de groupe
FICR	Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge
GNDR	Réseau mondial pour la réduction des risques de catastrophe

GSMA	Organisation mondiale unifiant l'écosystème mobile
HCR	Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés
IATI	International Aid Transparency Initiative
IHDP	Interface humanitaire-développement-paix Terme désignant les interconnexions entre les secteurs de l'humanitaire, du développement et de la paix. Il renvoie au fait, pour ces secteurs, de chercher à travailler ensemble pour mieux satisfaire les besoins des personnes, atténuer les risques et les vulnérabilités et œuvrer à une paix durable.
Innovation	Une forme d'adaptation et d'amélioration reposant sur l'identification et la transposition de solutions à des problèmes sous forme de paradigmes, de produits, de processus, d'enseignements ou de modèles commerciaux plus larges (Betts & Bloom, 2014).
Intermédiaires	Agences qui acceptent les financements puis les transfèrent à d'autres secteurs, par exemple un fonds pour l'innovation qui émet des appels à propositions de recherche.
IRC	International Rescue Committee
MNT	Maladies non transmissibles
MSF	Médecins Sans Frontières
OAESE	Océanie, Asie de l'Est et du Sud-Est
OC	Organisation communautaire
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
ODD	Objectifs de développement durable
ODI	Overseas Development Institute
OMS	Organisation mondiale de la santé
ONG	Organisation non gouvernementale
ONGI	Organisations non gouvernementales internationales
ONGL	Organisations non gouvernementales locales
ONU-Habitat	Programme des Nations Unies pour les établissements humains
PAM	Programme alimentaire mondial
PRE	Pays à revenu élevé
PRFI	Pays à revenu faible et intermédiaire

RCA	Rapport coût-avantages
Recherche	Ensemble d'activités systématiques qui sont planifiées, organisées et assorties d'une méthodologie décrite, et qui visent à répondre à des questions données ou à décrire et remédier à des problèmes donnés et à développer de nouvelles applications des connaissances existantes et disponibles.
RIH	Recherche et innovation dans le domaine humanitaire
RSI	Retour sur investissement
SNPC	Système de notification des pays créanciers de l'OCDE
SSF	Service de surveillance financière du BCAH
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'enfance
USAID	Agence des États-Unis pour le développement international
VS	Violences sexistes



Avant-propos



Difficile de se montrer optimiste pour l'humanité face à tant de crises humanitaires qui durent et s'aggravent ; face à l'ampleur des besoins qui demeurent insatisfaits ; et face au manque de volonté politique pour y remédier.

Cependant, nous sommes d'avis que la science, l'innovation et la technologie sont un motif d'espoir, et non des moindres. La recherche et l'innovation (R-I) sont des moteurs du changement, et ont toujours fait partie de l'ADN de la pratique humanitaire. Les progrès technologiques récents nous donnent la possibilité de transformer les connaissances et les capacités humaines à une vitesse et à une échelle inédites. Il existe pourtant un risque que ces progrès ne fassent qu'élargir le fossé qui sépare les personnes à même d'en bénéficier et dont les besoins sont pris en compte, et celles qui sont considérées comme « hors de portée ».

À travers le monde, des milliers de personnes contribuent à la recherche et l'innovation dans le domaine humanitaire (RIH). Certaines d'entre elles se voient comme des acteurs humanitaires, mais ce n'est pas le cas de beaucoup d'autres. Elles travaillent au sein d'organisations communautaires, d'ONG, d'universités et d'institutions de recherche, du secteur privé et, bien évidemment, d'institutions humanitaires et onusiennes. La diversité de cette communauté est à la fois sa force et un obstacle.

En 2020, Elrha s'est lancé dans un programme de recherche mondial fondé sur une hypothèse : mieux décrire la communauté mondiale de la R-I et mieux comprendre son fonctionnement au sein de la communauté humanitaire (et à son côté) nous aiderait toutes et tous à mettre à profit cette ressource de façon plus stratégique et intentionnelle, afin de créer des synergies renforcées et de mieux répondre aux besoins humanitaires. En déterminant qui sont les acteurs de la R-I et d'où viennent les financements, mais aussi en interrogeant les producteurs et les usagers de la RIH, nous serons plus à même d'identifier les défis communs, les opportunités communes et les priorités à définir ensemble pour le développement futur de notre secteur. Ce rapport est l'accomplissement de plus de deux années de recherche et de consultations. Deux années pendant lesquelles nous avons commandé 16 rapports uniques qui abordent divers aspects de l'écosystème de la RIH : cartographie mondiale des réalisations, suivi des données financières, consultations aux échelles régionale, nationale et communautaire, ou encore échanges avec les donateurs.

Résultat : le tour d'horizon du monde de la RIH le plus complet à ce jour. Il identifie des progrès bien réels dans notre secteur, et reflète toute la diversité et le talent sur lesquels peut s'appuyer la communauté humanitaire pour répondre à des besoins mondiaux sans précédent.

Néanmoins, il identifie également des défis de taille, des inégalités et des occasions manquées auquel il importe de remédier si nous voulons exploiter tout le potentiel de la R-I. Ces recherches ont par ailleurs été semées d'embûches. Les lacunes dans les données témoignent du manque d'importance et d'attributions accordés à la R-I au sein des structures formelles

du système international. Pour que la R-I puisse apporter sa pleine et entière contribution au système humanitaire, nous devons remédier à ces lacunes et adopter une approche plus systématique dans la façon dont nous consignons, surveillons et coordonnons nos activités.

Les progrès scientifiques et technologiques ne vont qu'accélérer la transformation de notre monde : c'est à nous tous, membres de la communauté humanitaire, de forger des partenariats durables et équitables avec les acteurs de la R-I, et de veiller à ce que ces capacités transformatives répondent aux besoins et aux priorités des plus vulnérables.

À cette fin, nous espérons que ce rapport et ses recommandations feront office de catalyseur d'une réflexion collective, d'un dialogue et d'actions communes.

Mark Bowden

Président, Groupe de référence de l'EPG d'Elrha

Jess Camburn

PDG, Elrha



Nous remercions toutes celles et tous ceux qui ont contribué à l'Exercice de priorisation globale (EPG) d'Elrha, et ainsi rendu possible l'initiative, ce rapport ainsi que les nombreux rapports régionaux, nationaux, communautaires et thématiques. Cela englobe Elrha et son personnel, toutes nos organisations partenaires qui ont mené à bien les recherches et les consultations, et tous ceux qui ont participé aux recherches et ont exprimé leur point de vue. Nous tenons également à remercier le Groupe de référence de l'EPG, qui a orienté et soutenu ces travaux, ainsi que les donateurs sans qui ils n'auraient pu voir le jour : le Foreign, Commonwealth & Development Office (FCDO) du Royaume-Uni et le ministère néerlandais des Affaires étrangères.



Résumé analytique

Résumé analytique

.....

À travers son Exercice de priorisation globale (EPG), Elrha cherche à améliorer la situation des personnes touchées par les crises et à mieux comprendre la manière dont fonctionnent la recherche et l'innovation dans le domaine humanitaire (RIH).

Nous espérons qu'en apportant un éclairage sur le panorama de la RIH et en soulignant les changements qui permettraient d'améliorer les choses, nous contribuerons à démultiplier l'impact des investissements dans la RIH. Ce rapport est une synthèse des résultats, des conclusions et des recommandations issus de l'étude qui s'est étalée sur deux ans.

La RIH est un tremplin qui permet de renforcer la capacité du système humanitaire à répondre efficacement aux défis existants et naissants. Dans d'autres secteurs, investir dans la recherche et l'innovation (R-I) est une stratégie gagnante pour améliorer durablement son impact, son efficacité et son efficacité. Le secteur humanitaire doit s'en inspirer pour aider les communautés touchées par des crises, et démultiplier l'impact des fonds mis à disposition par les contribuables et d'autres donateurs.



Étant donné que les besoins en aide humanitaire sont appelés à augmenter, et face à un déficit grandissant de ressources disponibles, les investissements dans la R-I peuvent raisonnablement être vus comme une stratégie propice à un meilleur accompagnement des communautés prises en charge par les services humanitaires.

En 2017, Elrha, une organisation internationale, a publié la première phase de son EPG pour la RIH, un rapport fixant un cadre de référence des acteurs contribuant à l'écosystème, ainsi que les réalisations de RIH mesurables. Par la suite, l'EPG a connu son lancement officiel en 2021 avec pour but de trouver des solutions à des problèmes humanitaires complexes à l'aide de la RIH. Il s'agissait de la première initiative internationale visant à comprendre comment fonctionne la RIH dans le cadre du système humanitaire. Ce rapport fait la synthèse des 16 rapports produits, y compris des résultats concernant les enjeux à aborder à l'avenir sous l'angle de la RIH (chapitre 7), et présente un ensemble de conclusions et de recommandations devant permettre d'améliorer l'écosystème de la RIH (chapitre 8).



Les grandes problématiques qui ressortent de l'EPG sont les suivantes :

Les investissements dans la RIH ont considérablement augmenté, avec un doublement des ressources ces cinq dernières années, mais celles-ci demeurent insuffisantes de l'avis de nombreux spécialistes de l'action humanitaire, et faibles par rapport à d'autres secteurs.

Il est nécessaire de forger de meilleurs partenariats au-delà de la sphère humanitaire avec la communauté des chercheurs au sens large et le secteur privé, dont les ressources financières et les moyens sont importants et où les opportunités sont nombreuses.

Une trop grande part de la R-I est tirée par l'offre et non par la demande. Il faut consolider les politiques, les processus et les méthodologies d'inclusion d'une pluralité d'opinions et de prise en compte des besoins des différents groupes de population touchés par des crises. La destination des financements et le choix des enjeux sur lesquels travailler sont influencés par l'architecture du système humanitaire dans son ensemble, et des principales institutions qui financent les activités, situées pour la plupart dans les pays à haut revenu du Nord. Les communautés touchées par les crises sont peu mobilisées dans la définition des problèmes et leur hiérarchisation. La localisation est un enjeu majeur de la RIH, et plus généralement de l'humanitarisme. Certes, les intervenants locaux sont davantage sollicités, mais presque exclusivement pour la collecte de données. Les transferts de pouvoirs peinent à se matérialiser (définition du programme ou des priorités ou fléchage des fonds par les acteurs locaux).

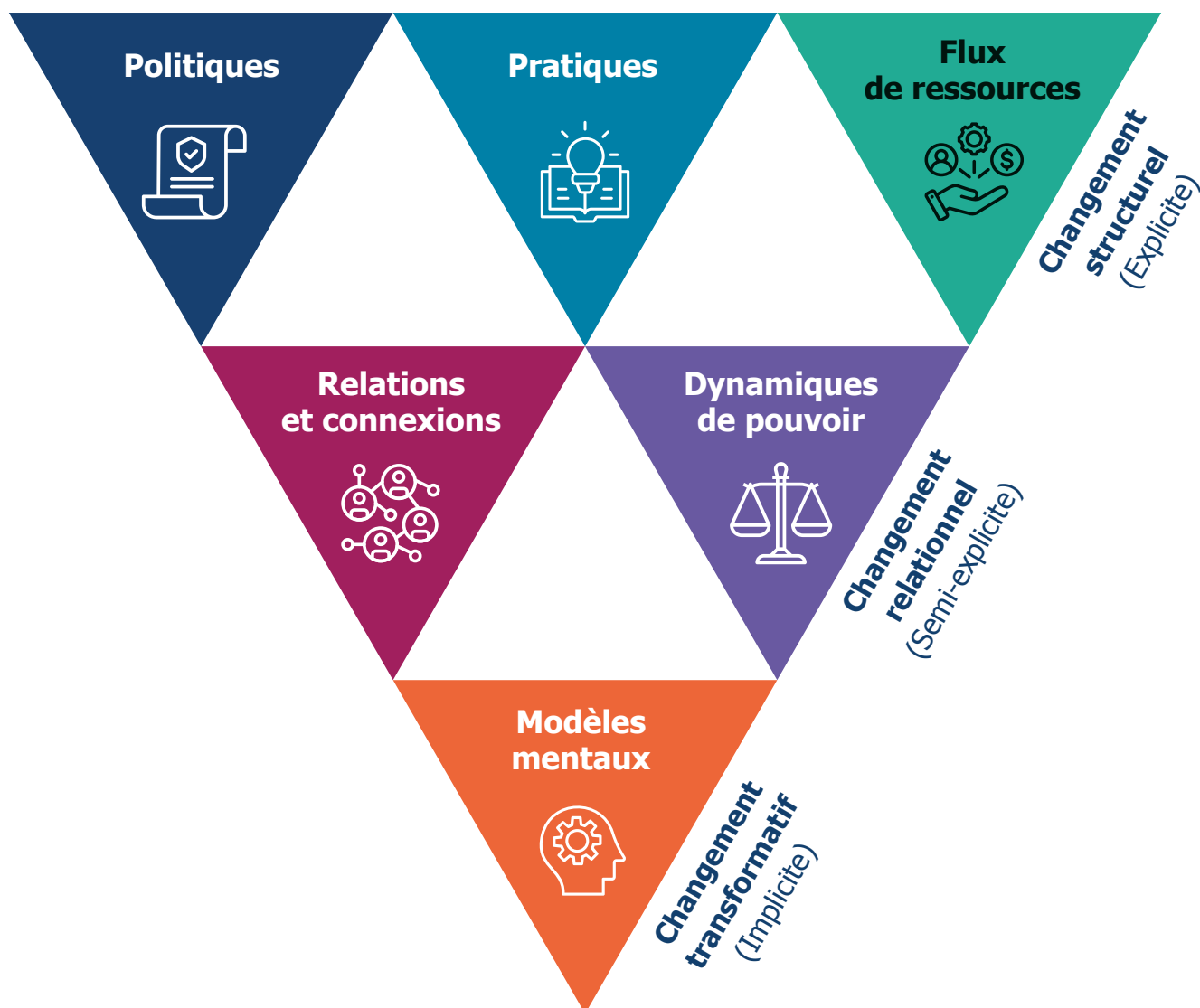
Les programmes de R-I sont souvent focalisés sur des enjeux thématiques, or on observe de plus en plus de demandes de recherches et d'innovation sur des enjeux plus systémiques, et sur la manière dont ils touchent les communautés frappées par des crises et les méthodes de travail du secteur humanitaire. L'accent mis sur les enjeux thématiques reflète l'architecture du système humanitaire, qui repose sur la fourniture de services humanitaires clés. Parmi ces enjeux thématiques, la priorité est donnée à la santé (et notamment les maladies transmissibles et la santé mentale), suivie de la sécurité alimentaire.

Toutefois, la majorité des participants aux six consultations régionales privilégiaient les enjeux plus larges et systémiques, comme l'impact du changement climatique, avec un accent particulier sur la préparation. Ils ont exprimé leur intérêt pour les liens entre le changement climatique et d'autres problèmes qu'il exacerbe, comme les épidémies, les inondations, les sécheresses et leurs conséquences sur la sécurité alimentaire et les moyens de subsistance. De ces consultations, il ressort également une compréhension profonde de l'interconnectivité entre des problématiques complexes, comme le creusement des inégalités et le recul démocratique, et de la façon dont ces différentes évolutions systémiques peuvent se renforcer l'une l'autre d'une manière qui ébranle l'entreprise humanitaire.

Les projets de RIH sont trop peu assortis de mécanismes de retours qui permettraient d'extrapoler les nouvelles approches. Cela s'explique par le découplage entre les résultats issus de la RIH et les changements dans les programmes politiques, souvent façonnés par des considérations politiques plus vastes.

La RIH souffre d'un déficit de coordination. Cela peut se traduire par des doublons ou des lacunes dans la recherche, ou bien dans la réalisation de projets de RIH sur des enjeux qui ne sont pas prioritaires pour le personnel humanitaire ou les communautés touchées.

Figure 1 : Six Conditions of Systems Change



Ce rapport s’inspire des retours issus des consultations régionales sur le changement systémique, et s’appuie sur les « *Six Conditions of System Change* » de John Kania, Mark Kramer et Peter Senge pour analyser l’ampleur des résultats et des recommandations des 16 rapports produits dans le cadre de l’EPG sur deux ans. Le cadre aborde le changement systémique sous un angle holistique, en s’intéressant à la fois aux aspects visibles et moins visibles pour en tirer un ensemble de recommandations propices au changement, en tenant compte de la nature complexe de l’écosystème de la RIH et du secteur humanitaire au sens large. Ce cadre épingle six conditions cruciales pour comprendre le système tel qu’il a évolué : ce qui est visible (les politiques, les pratiques et les flux de ressources), quelles relations et dynamiques de pouvoir les favorisent et les limitent, et quels modèles mentaux influencent le système dans son ensemble. En raison de la complexité du système de RIH, et donc de la difficulté à le faire changer, les conclusions et recommandations sont présentées de manière à susciter une discussion dans le secteur quant à la façon de parvenir à une véritable transformation, en jouant à la fois sur des changements structurels visibles *et* sur un remodelage des relations, des dynamiques de pouvoir et des mentalités sous-jacentes qui régissent la prise de décisions au sein de ce système. Ce cadre est aligné sur le but de l’EPG, à savoir encourager un changement systémique en abordant de manière exhaustive les dimensions visibles et moins visibles du système de RIH dans toute sa complexité.



Politiques

(Règles, orientations, politiques et priorités orientant les actions.)

- La RIH présente des atouts très divers pour l'action humanitaire, mais un vrai changement ne pourra se produire qu'avec un renforcement des engagements politiques et financiers.
- Le cadre politique solide qui permettrait d'instaurer un mécanisme de rétroaction entre les résultats de recherche et leur transposition politique fait défaut. Les nouvelles approches évoluent souvent d'une crise et d'un contexte à l'autre : les travailleurs humanitaires les testent jusqu'à être assez confiants pour les généraliser, d'où un décalage important dans leur adoption. Les donateurs doivent soutenir la transposition à grande échelle de l'innovation, et encourager l'assimilation et l'adoption des recherches. Tous les acteurs doivent renforcer les systèmes pour que les enseignements tirés
- de la RIH soient transposés dans l'élaboration des politiques et appliqués à grande échelle.
- Les bailleurs de fonds et les agences humanitaires doivent travailler de concert pour instaurer des cadres permettant de consolider les outils, les plateformes et règlements de déclaration des dépenses de RIH.



Pratiques

(Activités et procédures de RIH des institutions, organisations, coalitions et réseaux. Habitudes et méthodes de travail partagées et informelles.)

- Une trop grande part de la HRI est tirée par l'offre et non par la demande. Les donateurs institutionnels, les organisations non gouvernementales internationales (ONGI), les intermédiaires et les chercheurs doivent faire en sorte que la définition des programmes, les priorités et les décisions de financement soient davantage fondées sur les besoins, en trouvant de nouveaux moyens d'impliquer sincèrement les personnes touchées par des crises. Parfois, les politiques sont là, mais pas les pratiques de RIH fondées sur les besoins.
- Les programmes de R-I sont souvent focalisés sur des enjeux thématiques, or on observe de plus en plus de demandes de recherches et d'innovation sur des enjeux plus systémiques, comme l'impact du changement climatique, afin de comprendre comment différents changements systémiques se renforcent l'un l'autre et comment le système humanitaire peut s'adapter.
- Pour limiter un déséquilibre des dynamiques de pouvoir, les donateurs institutionnels, les ONGI, les intermédiaires et les chercheurs doivent veiller à ce que les demandes de financement, les partenariats, les suivis et les évaluations prévoient la participation et l'appropriation du processus par les communautés touchées.
- Des clusters internationaux doivent aider les clusters locaux à formuler les enjeux de RIH qui peuvent servir de priorités pour les programmes.
- Les travaux de RIH doivent être mis à disposition dans d'autres langues que l'anglais pour être plus accessibles, toucher plus de personnes et être mieux adoptés, notamment chez les acteurs locaux.
- Les gouvernements des pays vulnérables à certains risques et aux conflits doivent **investir dans leurs propres moyens de recherche**. Ces initiatives doivent être soutenues par les donateurs humanitaires, les institutions de recherche et les agences opérationnelles internationales.



Flux de ressources

(Comment sont affectés et répartis les fonds, les personnes, les connaissances, les informations et autres actifs comme les infrastructures.)

- Les investissements dans la RIH ont fortement augmenté : ils ont plus que doublé entre 2017 et 2021. Cependant, ils ne représentent que 0,2 % des dépenses globales dans l'humanitaire et demeurent, de l'avis des travailleurs humanitaires, insuffisants pour enclencher un changement d'ampleur. La majeure partie des financements provient des pays du Nord. Les programmes de R-I sont généralement fixés par le nombre relativement limité de donateurs qui soutiennent l'action humanitaire internationale.
- Les cycles de financement de la RIH actuels sont trop courts pour que la RIH produise des résultats et soit adoptée ; davantage de flexibilité à cet égard serait bénéfique.
- Il faut des bailleurs de fonds intermédiaires, car les grands donateurs peinent à interagir directement avec bon nombre d'organisations non gouvernementales locales (ONGL).
- En vue de surmonter les obstacles et le manque de moyens (réel ou vécu comme tel), ainsi que la préférence accordée aux collaborations internationales au détriment des actions locales, les donateurs institutionnels, les intermédiaires et les institutions de recherche doivent identifier, accompagner à dessein et renforcer les moyens de communautés locales et plurielles de la RIH, en misant sur l'établissement de rapports durables avec les gouvernements et les organisations de la société civile nationales et locales, dont les chercheurs.
- Donateurs et agences opérationnelles doivent convenir d'une façon de mesurer les flux de financement de la R-I dans le cadre des systèmes de reporting humanitaire, notamment l'International Aid Transparency Initiative (IATI) et le Service de surveillance financière (FTS) du BCAH.



Relations et connexions

(Qualité des connexions et de la communication entre les acteurs de l'écosystème de la RIH.)

- La RIH souffre d'un déficit de coordination. Les donateurs et les clusters doivent instaurer des mécanismes plus solides de coordination des investissements dans la RIH.
- Il est nécessaire que les réseaux de RIH fassent le lien entre les clusters et les groupes thématiques, afin de jeter des ponts entre les disciplines, les agences opérationnelles et les institutions de recherche.
- Les travailleurs humanitaires doivent forger des relations et partenariats plus solides avec les intervenants humanitaires non traditionnels, et les amener à dessein vers l'écosystème de la RIH.
- Les donateurs institutionnels, les intermédiaires et les institutions de recherche peuvent identifier et forger des rapports durables avec les gouvernements, les organisations de la société civile nationales et locales et les institutions de recherche pour diversifier la communauté de la RIH.



Dynamiques de pouvoir

(Distribution des pouvoirs décisionnels et de l'influence (formels et informels) entre les personnes et les organisations.)

La localisation est vue comme un enjeu majeur de la RIH, et de l'humanitarisme au sens large. Il est primordial d'impliquer sincèrement les acteurs nationaux et locaux dans les échanges politiques et la définition des programmes de RIH.

Les différentes crises ne reçoivent pas le même degré d'attention : certaines problématiques et certains sous-groupes de population en reçoivent plus que d'autres. Le financement de la R-I doit être fondé sur les besoins pour en maximiser l'impact.

L'équilibre entre l'obligation de rendre des comptes aux contribuables qui financent les recherches et les communautés touchées qui sont les groupes cibles des recherches les plus qualitatives n'est pas toujours géré de façon transparente et délibérée. Il est important de mieux tenir compte et de gérer sciemment les conflits d'objectifs, notamment entre des obligations de reddition de comptes contradictoires.

Certains enjeux ne sont pas toujours bien pris en considération, tels que le genre ou les problèmes de certains groupes marginalisés spécifiques comme les femmes, les enfants, les personnes âgées, les personnes en situation de handicap, la communauté LGBTQIA+ ou encore les minorités ethniques. Tous les acteurs doivent exiger et pratiquer une RIH inclusive et participative, en sachant que les communautés ne forment pas des groupes homogènes.



Modèles mentaux

(Habitudes de pensée : convictions enracinées, représentations qui influencent la manière dont nous pensons, ce que nous faisons et comment nous parlons.)

- La RIH est encore mal prise en compte dans le système humanitaire, ce qui nuit aux engagements politiques et financiers. Innover implique de prendre des risques : il faut donc que les membres du personnel disposent de la liberté d'action nécessaire et de la confiance de leurs supérieurs pour tester de nouvelles approches. Il faut élaborer des orientations et des méthodes de travail pour que les initiatives de RIH soient mises en œuvre dans le respect de la déontologie sur les terrains d'action humanitaires, en veillant strictement à la protection des travailleurs humanitaires et sans les détourner de leur mission qui consiste à sauver des vies.
- On assiste à un cercle vicieux : les capacités de RIH des pays du Sud sont jugées moins bonnes, et se voient donc affecter moins de fonds. Les organisations doivent réfléchir à la manière dont leur culture organisationnelle favorise ou entrave l'innovation, identifier les biais inconscients éventuels et envisager de nouveaux partenariats au plus près possible des communautés concernées.
- Malgré l'importance des fonds disponibles pour la recherche, ils ne sont généralement pas fléchés en tenant compte d'objectifs humanitaires, de sorte que les agences humanitaires en bénéficient rarement. Tous les acteurs doivent défendre un renforcement du financement de la recherche pour remédier aux problèmes liés à l'humanitaire.

Que nous dit l'analyse systémique de la façon dont l'écosystème de la RIH pourrait être consolidé ? Quatre enjeux systémiques et globaux ressortent du croisement entre les modèles mentaux, les relations et dynamiques de pouvoir, les politiques, les pratiques et les ressources :

1. Il ressort des rapports et des consultations relevant de ce processus que les décideurs politiques et les collaborateurs opérationnels comprennent intellectuellement l'intérêt potentiel de la RIH dans l'amélioration de l'efficacité et de l'efficience de l'aide apportée aux populations touchées, mais que cette compréhension intellectuelle n'est pas transposée dans les engagements financiers, politiques et de processus d'une manière qui permettrait de concrétiser les ambitions.
2. Le lieu des ressources (et donc du pouvoir et de la prise de décisions) se trouve dans les pays du Nord. L'accent est intrinsèquement mis sur un système axé sur l'offre qui cherche davantage à répondre à la question « *comment faire mieux ?* » qu'à la question « *quels problèmes rencontrent les communautés touchées, et comment les résoudre ?* ». Pour changer de paradigme, il est impératif d'intégrer plus d'institutions basées dans les pays du Sud et d'impliquer davantage les communautés touchées dans toute leur pluralité. En outre, les gouvernements nationaux des pays susceptibles aux crises, le secteur privé et les pays du Sud doivent investir davantage dans la RIH.
3. Il est important de renforcer les relations et les partenariats au-delà de la bulle humanitaire, afin de nouer des liens avec les fonds pour la recherche, les institutions de recherche et les organisations du secteur privé, qui ne se considèrent pas comme humanitaires, en vue de débloquent de nouvelles opportunités de ressources, de compétences, d'expertise et de solutions novatrices.
4. Les liens entre la communauté des chercheurs et la communauté opérationnelle sont ténus. Il est nécessaire de traduire les résultats de recherche pour les rendre plus digestes pour les acteurs opérationnels, mais il incombe également à ces derniers d'aller à la recherche des nouveaux savoirs produits.

Un nouveau modèle de leadership collaboratif et transformationnel est nécessaire. Il faut des leaders qui soient prêts à dépasser les barrières sectorielles, ouverts aux nouvelles pratiques et méthodes de travail, et disposés à prendre certains risques dans le respect de la déontologie pour tester des choses nouvelles et favoriser une culture qui soit propice à leur adoption.

L'EPG souligne l'important volume d'initiatives de RIH. Cependant, elles ne sont pas suffisamment mises à profit, et on constate un sous-investissement global. Si la communauté humanitaire souhaite combler le déficit entre les investissements et les besoins croissants de services humanitaires, des méthodes de travail plus efficaces et efficientes sont nécessaires. Le but de ce rapport est d'identifier une palette d'actions à entreprendre par tous les acteurs du système humanitaire et au-delà, en fonction de leurs capacités, et qui permettraient de faire avancer la cause humanitaire.



Nous espérons que l'EPG (et ce rapport de synthèse) permettra de mieux comprendre quels enjeux de RIH le secteur doit aborder, et de quelle façon améliorer l'écosystème de la RIH.

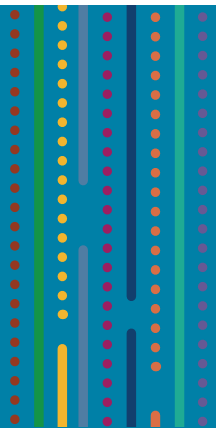


1. Introduction

1. Introduction

À travers son Exercice de priorisation globale (EPG), Elrha cherche à transformer en profondeur la recherche et l'innovation dans le domaine humanitaire (RIH) en vue d'améliorer la situation des personnes touchées par les crises, et de mieux identifier les lacunes fondamentales dans la connaissance du fonctionnement de la (RIH).

Cette synthèse se penche sur le panorama de la RIH et aborde les aspects qui en définissent la structure, la fonctionnalité et l'impact, et identifie des changements qui permettraient d'améliorer encore la situation. La RIH est un catalyseur qui doit permettre de mieux répondre aux défis existants et naissants. L'AEB (aide en espèces et en bons, voir l'encadré) est un exemple de RIH qui a porté ses fruits.



L'AEB est désormais une méthode d'intervention humanitaire très répandue. Dans le passé, l'AEB ne représentait qu'une faible part de l'aide humanitaire, mais en 2019 elle représentait 20 % des dépenses humanitaires, soit 5,6 milliards de dollars. La hausse de l'AEB s'explique par le fait que les organisations en ont fait un outil fondamental susceptible de toucher 18 % de personnes de plus que les contributions en nature traditionnelles. Le rôle de l'AEB dans l'action humanitaire a été renforcé par des innovations récentes, notamment des outils de fintech comme la blockchain.

Il existe un consensus quant au fait que d'autres secteurs investissent avec succès dans la R-I pour favoriser des améliorations durables, à la fois sur le plan de l'efficacité et de l'efficacités, et le secteur humanitaire doit en faire de mêmeⁱ – en premier lieu pour mieux aider les communautés touchées par des crises, mais aussi pour démultiplier l'impact des fonds mis à disposition par les contribuables et les donateurs privés. Au vu des besoins en aide humanitaire, qui sont appelés à augmenter, et face à un déficit grandissant de ressources disponibles,ⁱⁱ bon nombre des personnes interrogées dans le cadre des enquêtes font valoir que les investissements dans la R-I peuvent être vus comme une stratégie propice à l'amélioration des services humanitaires fournis aux communautés concernées.

Ce rapport est une synthèse des principaux résultats, conclusions et recommandations des rapports et des consultations organisées lors de l'EPG. Les conclusions et recommandations dans ce rapport sont tirées des documents sources du processus de l'EPG (plus d'informations ci-dessous) et produites par les auteurs de cette synthèse. Elles reflètent inévitablement une forme d'interprétation, en ce que leurs enjeux principaux sont issus de plusieurs sources, mais nous nous sommes efforcés d'être fidèles aux travaux originaux. S'il y a lieu, les auteurs ont indiqué que tel passage relevait de leur interprétation ou leur analyse.

Dans l'EPG, l'innovation est définie comme « Une forme d'adaptation et d'amélioration reposant sur l'identification et la transposition de solutions à des problèmes sous forme de paradigmes, de produits, de processus, d'enseignements ou de modèles commerciaux plus larges ».iii L'innovation humanitaire désigne toute innovation appliquée à l'aide humanitaire, « un processus itératif qui identifie, adapte et diffuse des idées pour améliorer l'action humanitaire ».iv

Quant à la recherche, elle est définie comme un « ensemble d'activités systématiques qui sont planifiées, organisées et assorties d'une méthodologie décrite, et qui visent à répondre à des questions données ou à décrire et remédier à des problèmes donnés et à développer de nouvelles applications des connaissances existantes et disponibles ». La définition Frascati de la recherche, reconnue à l'échelle internationale,v inclut les typologies suivantes :



Recherche fondamentale

Travaux de recherche expérimentaux ou théoriques entrepris en vue d'acquérir de nouvelles connaissances sur les fondements des phénomènes et des faits observables, sans envisager une application ou une utilisation particulière.



Recherche appliquée

Travaux de recherche originaux entrepris en vue d'acquérir de nouvelles connaissances et dirigés principalement vers un but ou un objectif pratique déterminé.



Développement expérimental

Travaux systématiques – fondés sur les connaissances tirées de la recherche et l'expérience pratique et produisant de nouvelles connaissances techniques – visant à déboucher sur de nouveaux produits ou procédés ou à améliorer les produits ou procédés existants. La recherche-développement (R-D) englobe à la fois la R-D formelle dans des unités spécialisées et la R-D informelle ou occasionnelle dans d'autres unités.

On entend par recherche humanitaire toute recherche en lien avec le secteur humanitaire. Dans le présent projet, « recherche » englobe à la fois la recherche académique et opérationnelle, dont les évaluations et autres activités de constitution de connaissances.

Ce rapport fait la synthèse de deux années d'étude qui ont débouché sur la production de 16 rapports. Collectivement, ils composent une analyse des progrès et des résultats de l'écosystème de la RIH. Ces travaux ont été commandés par Elrha, une organisation internationale qui cherche des solutions fondées sur la RIH aux problèmes humanitaires complexes. En 2017, Elrha a publié la première phase de l'EPG pour la RIH. Ce rapport fixait un cadre de référence détaillé précisant l'état des financements, les acteurs contribuant à cet écosystème et les réalisations de RIH identifiables. Cette initiative mondiale inédite visait à comprendre la RIH dans le contexte du système humanitaire, et a produit les résultats suivants à partir de la période 2016-2017 :

- Les voies de production, de publication et de diffusion des connaissances du système humanitaire favorisent les pays à revenu élevé (PRE). Les agences/gouvernements donateurs sont les principaux bailleurs, localisés pour la plupart en Europe et en Amérique du Sud, contre une poignée seulement de bailleurs issus des pays du Sud.
- L'enveloppe globale des financements destinés à la recherche demeure faible, et les subventions dépassent rarement 12 mois.
- L'innovation repose sur davantage de sources de financement, bénéficiant davantage du soutien d'organisations non gouvernementales (ONG), d'agences onusiennes et du secteur privé. Elle suscite l'intérêt des bailleurs qui privilégient les types d'innovation qu'ils veulent soutenir. Les subventions reposent sur des cycles de financement plus longs (un à cinq ans).
- Les priorités stratégiques sont définies à partir des engagements du World Humanitarian Summit (Sommet mondial sur l'action humanitaire, WHS) et du Grand Bargain (Grand compromis). Les donateurs ont également fait part de leur vif souhait de s'associer davantage au secteur privé dans le cadre des stratégies en cours et futures.
- 77 % des réalisations académiques concernaient la recherche, tandis que 55 % des réalisations des personnels humanitaires concernaient l'innovation, contre 33 % pour la recherche.
- C'est sur le secteur de la santé que porte le plus grand nombre de travaux pour la recherche comme pour l'innovation (35 % pour l'innovation et 28 % pour la recherche).

La deuxième phase de l'EPG se déroule cinq ans plus tard et est plus exhaustive que l'étude de 2017. Elle comprend :

- Une **analyse des flux de financement de la RIH** réalisée par un consortium de chercheurs du monde entier, sous la supervision de l'Université américaine de Beyrouth (AUB). Ce consortium a identifié les travaux sur la RIH en cours dans le monde, en précisant où ils sont menés, qui les finance et comment sont impliqués les acteurs issus des pays à revenu faible et intermédiaire (PRFI).
- Un **processus de consultation** qui a mobilisé des parties prenantes allant des donateurs aux agences opérationnelles en passant par les groupes de recherche aux échelles internationale, nationale et locale et des acteurs communautaires. Les six consultations régionales ont été organisées par l'Université Deakin.
- Une cartographie documentaire mondiale des travaux en cours de production, sous la supervision de l'AUB. Il en est ressorti un accroissement du volume de travaux documentés sur la RIH par rapport à 2017.
- Une étude de cas réalisée à partir de l'Ukraine et extrapolée par des consultants indépendants.

Après l'introduction et la présentation de la méthodologie, ce rapport est structuré de manière à souligner divers aspects de l'écosystème de la RIH (chapitres 3 à 6).

Le chapitre 7 présente les enjeux les plus souvent mentionnés nécessitant que la RIH s'attarde davantage dessus, tels qu'ils ont été identifiés dans les études et les consultations, tandis que le chapitre 8 présente des conclusions et des recommandations pour l'écosystème de la RIH. Plus précisément :



Chapitre 3 : L'architecture du système humanitaire et du système de recherche et d'innovation dans le domaine humanitaire (RIH)

Ce chapitre donne un aperçu de l'architecture du système humanitaire et de l'écosystème de R-I qui lui est associé, à partir d'une étude documentaire^{vi} de cinq plateformes de cinq bases de données bibliographiques pour les documents se penchant sur la RIH, dans le but d'identifier qui produit quoi. L'étude couvre une période allant du 1^{er} janvier 2017 au 30 juin 2021.

Les résultats sont catégorisés de manière à répondre aux questions suivantes :

1. Identification des acteurs et des moyens : Le processus de synthèse s'est concentré sur l'identification des acteurs et des bailleurs qui produisent et financent de la RIH, et sur l'évaluation des moyens (dont les compétences) et des approches que met en œuvre le système humanitaire pour produire de la R-I.
2. Analyse des producteurs de réalisations : L'étude s'intéresse à qui produit quelles réalisations, en s'interrogeant sur les dynamiques de pouvoir entre les pays du Nord ou du Sud et les éventuels biais.
3. Typologie et cible des réalisations : L'étude classe les types de réalisations produites et identifie les enjeux humanitaires spécifiques que ces réalisations sont censées aborder.
4. Coordination et relations entre les acteurs : L'étude se penche sur la manière dont ces acteurs se coordonnent et collaborent, et cherche à comprendre les interconnexions et les relations entre les différents acteurs impliqués dans la RIH.



Chapitre 4 : Cartographie systématique de l'écosystème de la recherche et l'innovation dans le domaine humanitaire (RIH)

Ce chapitre développe le rapport publié en 2022 par Elrha, intitulé « Who funds what? Humanitarian research and innovation funding flows analysis. Il s'agissait de la première tentative de remonter jusqu'à la source des financements de la R-I dans le cadre du système humanitaire. Les résultats détaillés et la méthodologie figurent dans le rapport, consultable à [cette adresse](#).

Dans cette partie, nous présentons les principaux résultats issus du rapport sur les flux de financement, afin d'établir un cadre de références pour le suivi des dépenses de RIH, d'identifier d'éventuelles disparités et d'encourager une coordination plus efficace. Ce chapitre aborde les grandes questions suivantes :

1. Qui finance, et dans quelle mesure ?
2. Qui reçoit des financements, et dans quelle mesure ? Y a-t-il des biais entre les pays du Nord et du Sud dans la distribution des financements ?
3. Quelles étapes du processus de RIH reçoivent des financements ? (Recherche, innovation, adoption, généralisation)
4. Quels domaines ou projets spécifiques sont financés ?
5. Quelles sont l'origine géographique et la destination des financements ?



Chapitre 5 : Rôle et réactivité

Dans ce chapitre, nous nous demandons dans quelle mesure la R-I peut apporter des réponses opportunes en cas d'urgence humanitaire, et quelles sont ses contributions aux divers théâtres d'opérations humanitaires à travers le monde. Les rapports tirés des consultations se sont intéressés à la façon dont la R-I a contribué aux opérations humanitaires. Le rôle de la R-I est précisé pour chaque phase du cycle de réponse humanitaire. Dans la mesure du possible, une attention particulière a été accordée à certains problèmes comme l'invasion de l'Ukraine. Globalement, ce chapitre aborde les questions suivantes :

1. Quel est le rôle de la R-I dans le système humanitaire ?
2. En quoi la RIH peut-elle contribuer à de meilleurs résultats humanitaires ?
3. Quels sont les éléments qui permettent à la RIH d'apporter une réponse opportune ou l'en empêchent ?



Chapitre 6 : Équité et relations de pouvoir

Ce chapitre fusionne des données issues du rapport sur les flux de financement, de la cartographie des acteurs de la R-I et des rapports tirés des consultations, en vue de déterminer le rôle que jouent les acteurs aux niveaux régional, national et communautaire dans la définition des programmes de RIH. Il s'arrête plus particulièrement sur les enjeux d'équité et de relations de pouvoir, ainsi que sur les dynamiques entre les acteurs de l'écosystème de la RIH. Ce chapitre aborde les questions suivantes :

1. Quels rôles les acteurs régionaux, nationaux et locaux jouent-ils dans l'écosystème de la RIH ?
2. Qui définit les programmes de RIH dans le cadre du système humanitaire ?
3. Quelles dynamiques de pouvoir sont à l'œuvre dans les partenariats au sein de l'écosystème de la RIH ?



Chapitre 7 : Réflexions

L'articulation des problèmes humanitaires auxquels la RIH peut répondre permettra de définir de façon plus stratégique les programmes de RIH. Ce chapitre identifie les domaines thématiques sur lesquels doit se concentrer la RIH, d'après les consultations et les études réalisées dans le cadre de l'EPG.

Les rapports tirés des consultations inclus dans cet exercice de synthèse ont identifié des défis propres aux différentes régions, et que la RIH peut permettre de relever. Les consultations régionales ont été menées sous la supervision de l'Université Deakin, à partir des données des entretiens. Les participants se sont exprimés sur les domaines dans lesquels la RIH peut, de leur avis, jouer un rôle accru. En outre, Elhra a commandé un exercice d'étude documentaire pour passer en revue les défis humanitaires régionaux identifiés dans les rapports mondiaux, la littérature scientifique et les documents de stratégie des clusters. Précisons que les rapports abordent souvent des difficultés passées, tandis que les résultats des consultations et des entretiens figurant dans les rapports régionaux sont davantage tournés vers l'avenir, dans le sens où les participants y parlent de ce qu'ils veulent, et non de ce qu'ils ont.

Ce chapitre aborde les questions suivantes :

1. Sur quels domaines la RIH doit-elle se concentrer ?
2. Comment intégrer une composante d'anticipation dans le contexte de la RIH et quelle place lui donner ?



Chapitre 8 : Conclusions et recommandations

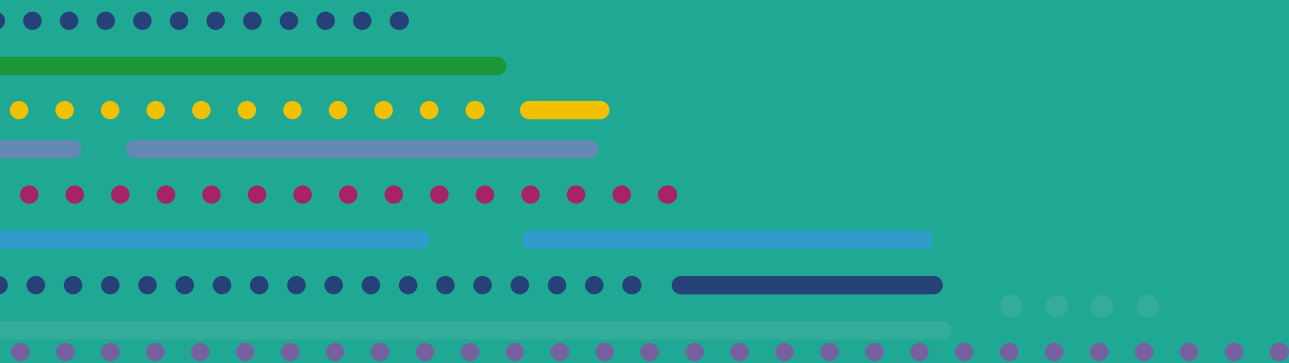
Tandis que le chapitre 7 se penche sur les enjeux thématiques prioritaires pour la R-I, les consultations et les rapports ont également identifié des enjeux liés à la nature de l'écosystème de la RIH, dans le cadre du système humanitaire au sens large. Partant du constat que les deux systèmes sont complexes, les résultats et les recommandations sont structurés selon une analyse fondée sur les systèmes, les « *Six Conditions of System Change* » mises au point par John Kania, Mark Kramer et Peter Senge. Ce cadre permet de rassembler des thèmes qui ressortent dans tous les résultats des différentes études, et de proposer des évolutions dans les politiques et les pratiques qui seraient propices à une approche de R-I plus coordonnée, stratégique et efficace dans le cadre du système humanitaire.



Réunion de la communauté au village de Mandina Mandinga, région de Gabu, Guinée-Bissau.
Crédit photo : Tiago Fernandez



2. Méthodologie



2. Méthodologie

Aux fins de l'élaboration de ce rapport de synthèse, un ensemble de questions de recherche a été formulé après le passage en revue de divers rapports et sources de données produits par l'EPG, et des discussions avec Elrha pour définir le périmètre du rapport.

Les rapports et sources de données ont fait l'objet d'un nouvel examen, qui a permis d'extraire les informations pertinentes et de les associer à chaque question de recherche.



Les questions de recherche auxquelles ce rapport vise à répondre sont :

1. À quoi ressemble l'architecture du système de RIH ? Quels en sont les acteurs ? Et comment réagissent-ils ? Comment est structurée la production des réalisations, en tenant compte des éventuels biais et des mécanismes de coordination ?
2. Quelles entités financent la RIH, qui en bénéficie et quelles sont les sommes en jeu ? Y a-t-il des preuves de biais favorisant les pays du Nord ou du Sud ou un genre plutôt qu'un autre au niveau de la distribution des financements ? Comment les financements sont-ils affectés aux différentes étapes du processus d'innovation, quelles initiatives précises sont financées et quelle est la distribution géographique des sources et des destinataires des financements ? Comment est gérée la coordination au sein de l'écosystème de financement de la RIH ?
3. Quel rôle global la R-I joue-t-elle dans le système humanitaire d'un bout à l'autre du cycle humanitaire ? Quels facteurs jouent sur la capacité de la RIH à apporter des réponses opportunes en cas de besoins humanitaires ?
4. Qui définit les programmes de RIH ? Quels rôles les acteurs régionaux, nationaux et locaux jouent-ils ? Quelles relations de pouvoir sont à l'œuvre dans ces partenariats ?
5. Sur quels domaines thématiques et défis humanitaires la RIH doit-elle se concentrer ?

Ces informations ont ensuite été relues, puis les grands thèmes et points communs ont été synthétisés, et les divergences et éléments propres à un contexte donné ont été soulignés. Certains rapports étaient de nature quantitative, d'autres de nature qualitative ; ce rapport présente un ensemble qualitatif de résultats.

Les rapports inclus dans cet exercice de synthèse étaient les suivants :



Cartographie systématique de l'écosystème de la recherche et innovation dans le domaine humanitaire (RIH)^{vii}

Cette analyse visait à répondre à une question générale : « *Qui fait quoi, où, en étant financé par qui dans le milieu de la RIH ?* »

Cette analyse a été supervisée par l'Université américaine de Beyrouth (AUB), et s'est appuyée sur une recherche systématique de documents publiés entre le 1^{er} janvier 2017 et le 30 juin 2021. La chaîne de recherche « humanitarian AND (research OR innovation*) » a été utilisée pour chercher dans :

- Cinquante-sept bases de données bibliographiques pluridisciplinaires sur cinq plateformes, afin de récupérer des articles de revue et des documents de conférence.
- Relief Web – pour trouver de la littérature grise, uniquement si les documents étaient classifiés par Relief Web dans les catégories « Assessment », « Analysis », « Evaluation » ou « Lessons Learned ».

Le titre, le résumé et le texte intégral ont ensuite été filtrés en fonction d'une liste de critères d'inclusion et d'exclusion. Les documents étaient jugés pertinents et ont été inclus s'ils englobaient des recherches humanitaires ou s'il s'agissait de documents décrivant ou abordant l'innovation humanitaire. Des statistiques descriptives sommaires ont été utilisées pour synthétiser les données bibliométriques clés et les types d'événement humanitaire, les crises humanitaires spécifiques, les géographies et les thématiques.

L'analyse a permis de faire le jour sur les principaux acteurs de la RIH et sur leur situation géographique. Elle est assortie d'une présentation de ses principaux résultats, dont les zones géographiques et les domaines thématiques ciblés par les investissements dans la RIH.



Analyse des flux de financement de la recherche et l'innovation dans le domaine humanitaire (RIH)^{viii}

Afin de réaliser le suivi des données disponibles sur le financement de la RIH et de les analyser, une équipe de chercheurs de l'AUB a cartographié les bases de données financières qui consignent les financements de la RIH, dont l'International Aid Transparency Initiative (IATI), le Service de surveillance financière (SSF) du Bureau de la coordination des affaires humanitaires des Nations Unies (BCAH) et le Système de notification des pays créanciers (SNPC) de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE).

Puis ces bases de données ont été interrogées pour identifier les projets humanitaires classés comme comportant, ou ayant comporté, de la R-I entre 2017 et 2021. Les données disponibles sur l'objectif des projets et sur le montant et l'origine des financements ont ensuite été téléchargées et analysées. Le but de l'analyse était de :

- Quantifier les montants affectés à la RIH.
- Identifier le montant, les sources et la portée des financements de la RIH.
- Évaluer l'état des bases de données actuelles qui consignent la RIH.

Les données ont été collectées et apurées manuellement à partir des différentes bases de données, afin de produire une compréhension exhaustive des sources de financement et de la portée de la RIH. Le rapport d'analyse des flux de financement est consultable [ici](#). Un court rapport sur les méthodes de travail et la coordination des donateurs a été produit à partir des entretiens avec des représentants des donateurs. Il n'a pas été publié mais est disponible sur demande.

Consultations mondiales, régionales, nationales et communautaires multi-niveaux

L'Alfred Deakin Institute, de l'Université de Deakin, a supervisé une série de consultations régionales pour cerner les perspectives d'un large éventail de parties prenantes. Ces consultations ont été organisées de concert avec des partenaires régionaux : All India Disaster Mitigation Institute (Inde), Eastern Mediterranean Public Health Network / EMPHNET (Jordanie), Indika Foundation (Indonésie), Passion Africa (Kenya), Université de São Paulo (Brésil) et World Vision International West and Central Africa Regional Office (Sénégal).

Les participants aux consultations régionales ont été sélectionnés à partir d'un échantillonnage dirigé, et comprenaient a) des donateurs, b) des chercheurs et innovateurs, c) des commanditaires/administrateurs de projets de RIH et d) des utilisateurs finaux de la RIH, comme des agents de terrain humanitaires ou des décideurs politiques, répartis dans six régions graphiques conformément aux classifications géographiques de la Division de statistique des Nations Unies (UNSD)^x :

- Océanie, Asie de l'Est et du Sud-Est (OAESE)^x
- Afrique australe et orientale (AAO)^{xi}
- Afrique de l'Ouest et centrale (AOC)^{xii}
- Asie de l'Ouest et Afrique du Nord (avec une attention particulière sur le Liban dans le cadre d'une étude de cas nationale) (WANA)^{xiii}
- Amérique latine et Caraïbes (LAC)^{xiv}
- Asie du Sud et centrale (ASC)^{xv}

Les consultations régionales supervisées par l'Université Deakin sont les principales sources d'identification des priorités ou des difficultés critiques auxquelles la RIH pourrait permettre de remédier. Elles sont présentées au chapitre 7. Les enjeux ont été classés par les auteurs du présent rapport en fonction du nombre de participants ayant identifié un même enjeu. Ce chapitre comprend une analyse globale et des priorités thématiques.

La consultation à l'échelle communautaire (supervisée par Philanthropy Advisors) visait à analyser et identifier les opportunités et les défis pour la RIH du point de vue des organisations communautaires. Les consultations se sont déroulées en Syrie, au Soudan du Sud et au Bangladesh. Les consultations mondiales ciblaient principalement les donateurs pour la RIH, dont les donateurs institutionnels et les organisations non gouvernementales internationales (ONGI). Dans un souci de cohérence entre les différentes consultations, c'est la base de données du rapport de cartographie globale de l'AUB qui a servi de point de départ pour cartographier les organisations communautaires (OC) en Syrie, au Soudan du Sud et au Bangladesh. Une approche « boule de neige » a été appliquée pour parvenir à un échantillon d'entretiens avec un informateur clé (EIC) par pays suffisamment important. L'échantillonnage dirigé a ensuite permis d'identifier des participants pour les EIC, à savoir des organisations et des individus au fait des initiatives de RIH, en lien avec celles-ci ou y ayant participé, et qui étaient aussi disponibles et disposés à contribuer à l'étude.

La méthode de recherche employée dans ces consultations impliquait des consultations au niveau individuel sous la forme d'entretiens en ligne avec des informateurs clés. Les entretiens ont été enregistrés, transcrits et analysés pour refléter le rôle de la R-I dans le système humanitaire, et comprendre le point de vue de différents acteurs vis-à-vis de la mise en œuvre, de l'utilisation et du financement de la R-I dans un contexte humanitaire.



Étude de cas de l'Ukraine.

Bien qu'aucune consultation régionale focalisée sur la région Europe n'ait été organisée dans le cadre de l'EPG, cette étude de cas a été menée en réaction à la crise humanitaire urgente en Ukraine, dans le but de comprendre comment l'innovation et la recherche étaient mises en œuvre pour relever les défis et évaluer la capacité de la R-I à mobiliser des ressources et à enclencher une réponse face à cette crise naissante. Il y a eu en Ukraine un effort d'amplification considérable, d'autant qu'il s'agissait d'un contexte nouveau pour la plupart des organisations ukrainiennes, car l'invasion a profondément chamboulé tous les aspects du quotidien en Ukraine.

L'étude de cas met en avant les éléments permettant à la R-I de contribuer à la réponse à la crise ukrainienne, et s'intéresse aux goulets d'étranglement politiques, opérationnels et contextuels qui empêchent la recherche, les éléments de preuve et l'innovation de contribuer à la réponse à des défis humanitaires pourtant reconnus.

Trente-trois entretiens semi structurés ont été organisés avec des informateurs clés. Ce rapport n'est pas une étude systématique, mais il s'agit d'un bon témoignage anecdotique d'innovation d'ampleur face à un contexte de réponse extrêmement complexe.



Une méthodologie d'évaluation du retour sur investissement (RSI) et du rapport coût-avantages (RCA) pour l'écosystème de l'innovation humanitaire^{xvi}

Voilà plus de dix ans que l'activité et les investissements dans l'innovation dans le système humanitaire s'intensifient. Pourtant, les données exhaustives sur l'impact et l'intérêt de ces investissements dans l'amélioration des réalisations humanitaires demeurent limitées. Pour défendre la poursuite (voire l'augmentation) des investissements dans l'innovation humanitaire, en ces temps de ressources extrêmement limitées, il est nécessaire d'en prouver l'intérêt pour l'action humanitaire. Cependant, travailler au sein du système humanitaire induit des défis spécifiques (contextes explosifs, affectation de ressources dans des délais tendus, diversité, indépendance des acteurs, etc.), si bien qu'il est particulièrement difficile de mesurer le RSI et le RCA. Ce rapport constituait une première synthèse des différentes approches d'évaluation du RSI et du RCA des stratégies d'investissement au niveau du portefeuille, et visait également à générer des enseignements sur les données et les changements nécessaires pour que le système humanitaire soit à même de tester un nouveau modèle qui puisse être adopté par divers acteurs investissant actuellement dans l'innovation au sein du système humanitaire.

Ce rapport présente un ensemble d'indicateurs pour évaluer le RSI et le RCA des investissements focalisés sur l'innovation, afin de renforcer l'harmonisation des méthodes pouvant être adoptées par les acteurs investissant actuellement dans l'innovation humanitaire. Les co-auteurs, Fab Inc et l'International Rescue Committee (IRC), ont d'abord cartographié les pratiques existantes de mesure du RSI de l'innovation humanitaire à partir d'un examen de la littérature documentaire. Pour cela, ils ont mis au point des requêtes de recherche à l'aide de mots-clés sur les sites Web des organisations principales. Parmi celles-ci figuraient les organisations retenues pour les EIC, ainsi que d'autres acteurs importants identifiés grâce à une connaissance empirique du secteur. Un guide d'entretien semi structuré a été élaboré et suivi dans les grandes lignes lors des entretiens. Une approche harmonisée pour le RSI et le RCA a été conçue sur la base des thèmes récurrents et des enseignements tirés de l'examen de la littérature et des EIC.

Représentation et taille de l'échantillon

Bon nombre des rapports reposent sur des entretiens, des EIC et des discussions de groupe (focus group discussions, FGD), et sont donc de nature qualitative, complétant ainsi les rapports quantitatifs comme ceux sur les financements. Les travaux réalisés dans le cadre de l'EPG sont uniques, et permettent de mieux cerner l'état actuel de la RIH. Nous espérons que les recherches futures capitaliseront sur ces travaux pour approfondir la compréhension de la RIH.

Tableau 1 : Nombre de participants interrogés pour chaque rapport

Rapport	Nombre de participants interrogés
Consultations de la communauté en Syrie, au Bangladesh et au Soudan du Sud	77 EIC et 25 participants aux FGD
Consultation mondiale	61 participants aux EIC, aux FGD et à l'atelier exploratoire
Rapport sur les donateurs	10 donateurs
Étude de cas de l'Ukraine	33 EIC
Rapport sur le RSI/le RCA	12 EIC
Rapport national sur le Liban	7 EIC
Rapport sur l'Asie du Sud et centrale	17 EIC
Rapport sur l'Amérique latine et les Caraïbes	17 EIC
Rapport sur l'Océanie, l'Asie de l'Est et l'Asie du Sud-Est	19 EIC
Rapport sur l'Afrique australe et de l'Est	15 EIC
Rapport sur l'Afrique de l'Ouest et centrale	15 EIC
Rapport sur l'Asie de l'Ouest et l'Afrique du Nord	21 EIC
Total des participants interrogés	329 participants

2.1 Validation

Ce rapport a été partagé avec les auteurs principaux des rapports de l'EPG afin de solliciter leurs commentaires, et a fait l'objet d'un examen collégial de la part du Comité directeur de l'EPG.

Limites

L'état des bases de données financières : Il convient de souligner que les bases de données financières incluses dans cette analyse peuvent uniquement recueillir les données signalées comme relevant du financement de l'aide publique au développement (APD) ou du financement humanitaire. Les bases de données ne sont pas conçues pour retrouver les types importants d'activités de RIH qui ne reposent pas sur ce type de financement humanitaire et/ou relevant de l'APD, comme les activités de R-I qui sont générées et portées par les communautés et les acteurs de la société civile, ou par le biais des mécanismes d'affectation de ressources non restreintes internes à une organisation, ou provenant de la sphère académique. À cela s'ajoutent d'importantes lacunes dans la qualité des données sur le montant, la source, la destination et la portée des financements de la R-I. Les conclusions sont donc à considérer davantage comme un aperçu de l'état mondial du financement de la RIH, que comme une représentation totalement fidèle.

Définition des priorités : Les priorités pour les futures initiatives de RIH sont présentées à l'échelle mondiale. En raison de la petite taille de l'échantillon par rapport à la portée géographique considérable, ces priorités sont proposées à titre indicatif ; il existe un risque d'extrapolation abusive. Cela étant dit, les conclusions issues des différents rapports sources sur lesquels cette étude s'appuie ont été recoupées et s'avèrent cohérentes, de sorte que les auteurs ont confiance dans la validité des conclusions de haut niveau présentées au chapitre 7. S'agissant de la première étude de cette nature, d'importants enseignements méthodologiques ont été tirés du processus et permettront d'éclairer les futures études.

2.2 Recommandations méthodologiques pour la recherche sur la RIH


Au vu des enseignements tirés de cet exercice, les futures études destinées à surveiller les tendances dans la RIH devraient suivre les recommandations méthodologiques suivantes :

2.2.1 Étoffer les sources de données pour les activités de RIH et le suivi des financements : Les recherches futures devront réfléchir à la manière d'obtenir des données auprès d'organisations locales et nationales et d'acteurs non humanitaires, comme les milieux universitaires, afin de broser un portrait plus complet de l'état de la RIH.

2.2.2 Renforcer et diversifier le processus de recrutement des participants aux consultations : Les recherches futures devront augmenter la taille de l'échantillon pour mieux représenter les différents contextes humanitaires et groupes de parties prenantes dans chaque région. Il faudra également inclure une stratégie de recrutement pour favoriser la pluralité des participants aux consultations.

2.2.3 Tester des outils de collecte des données : Il convient de tester les outils de collecte de données et les protocoles d'entretien avant d'effectuer de nouvelles recherches, ceci pour affiner et clarifier les questions susceptibles d'être mal interprétées et d'obtenir un plus large éventail d'opinions qui réponde davantage aux besoins des recherches.

2.2.4 Définition des priorités futures : Nous proposons que les priorités futures soient définies au niveau du pays. Ceci permet d'impliquer davantage de communautés différentes et touchées, à la fois dans la collecte des données et dans la définition des priorités et des programmes de RIH, en plus de faciliter la coordination entre les acteurs nationaux et locaux.



3. Cartographie systématique de l'écosystème de la recherche et l'innovation dans le domaine humanitaire (RIH)

3. Cartographie systématique de l'écosystème de la recherche et l'innovation dans le domaine humanitaire (RIH)

3.1 Description générale

Ce chapitre donne un aperçu du cadre architectural du système humanitaire et de l'écosystème de la RIH, et des liens qui les unissent. Il s'appuie sur une analyse effectuée par l'Université américaine de Beyrouth (AUB),^{xvii} qui s'est appuyée sur cinq plateformes de bases de données bibliographiques et de littérature grise concernant des documents liés à la RIH et publiés entre le 1^{er} janvier 2017 et le 30 juin 2021. L'objectif premier était d'identifier les grands acteurs, les sources de financement et les réalisations dans le domaine de la RIH. Les résultats répondent aux questions suivantes :

1. Qui sont les acteurs de la recherche et de l'innovation (R-I) ? Où sont prises les décisions sur ce à quoi doit servir la R-I ?
2. Quelles réalisations de RIH sont produites, et par qui ?
3. Quels sont les types de réalisations de RIH, et sur quoi se concentrent-ils ?
4. Les acteurs et les bailleurs de la RIH collaborent-ils bien et se coordonnent-ils bien ?

The State of the Humanitarian System définit le système humanitaire international comme « le réseau d'entités institutionnelles et opérationnelles interconnectées via lequel est entreprise l'action humanitaire lorsque les ressources locales et nationales ne sont pas suffisantes pour répondre aux besoins d'une population en crise ».^{viii}

Pour faire simple, le système humanitaire englobe les groupes d'organisations suivants :

- États membres de l'ONU – c'est à l'État qu'il incombe en premier lieu de protéger ses ressortissants. La plupart des gouvernements disposent d'une agence de réponse aux crises sous une forme ou une autre, et d'autres services d'État clés.
- Donateurs institutionnels – ce sont des États membres qui mettent à disposition des fonds pour contribuer à la réponse aux crises. Le système humanitaire formel repose de façon disproportionnée sur les fonds débloqués par un nombre de gouvernements donateurs relativement restreints, les trois principaux (États-Unis, Allemagne et institutions européennes) représentant collectivement 64 % de l'aide humanitaire internationale totale émanant de donateurs publics, dont 39 % pour les seuls États-Unis. De nombreux autres donateurs mettent à disposition des ressources par d'autres biais, comme l'aide bilatérale.
- Les agences onusiennes apportent une assistance directe aux États-membres pour les aider à honorer leurs obligations vis-à-vis de leurs ressortissants ou de réfugiés, et fournissent également une aide humanitaire directe.

- Un certain nombre d'entités intergouvernementales, comme la Banque mondiale et les banques régionales de développement, accordent aux gouvernements des fonds en cas d'urgence, et financent aussi des activités de préparation aux crises et de réduction des risques.
- Le Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge est un réseau mondial constitué de 192 sociétés nationales, du secrétariat de la Fédération internationale de la Croix-Rouge (FICR) et du Comité international de la Croix-Rouge (CICR). Bien qu'indépendantes, les sociétés de la Croix-Rouge nationales jouent souvent un rôle d'auxiliaire auprès des gouvernements dans les réponses aux crises.

Les Nations Unies et les sociétés intergouvernementales de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge disposent de moyens considérables d'évaluation, d'apprentissage, d'analyse et de gestion de l'information, ainsi que d'équipes techniques. Leur rôle est de soutenir leur organisation respective dans sa mission, et de contribuer à la qualité des activités, au processus d'apprentissage voire à la R-I.

- Il existe une multitude d'organisations de la société civile (OSC), dites aussi organisations non gouvernementales (ONG), qui peuvent être internationales, nationales ou locales. Ces OSC sont organisées de façons très diverses : il existe des organisations religieuses, comme les églises et les temples, des organisations de défense des droits des femmes ou encore des agences spécialisées dans une problématique ou un territoire donné. Leur taille et leurs moyens varient énormément. L'envergure et le niveau de ressources d'une ONG/OSC détermine l'envergure des moyens dont elle dispose pour les évaluations, l'apprentissage et la R-I. Les grandes organisations peuvent disposer de moyens considérables, tandis que les plus petites n'en ont presque pas.



Il convient de souligner que dans cette myriade d'organisations, relativement peu se consacrent exclusivement à l'aide humanitaire. La plupart ont une mission plus large dont l'humanitaire n'est qu'une composante. Certaines travaillent sur des enjeux à long terme comme le développement, la pauvreté ou les inégalités, ou n'intègrent la sphère humanitaire que lorsque leur territoire d'action est frappé par une crise, comme un séisme ou un afflux soudain et massif de réfugiés.



Préparation de nourriture pour des personnes touchées par des inondations par des ONG locales dans un camp de secours à Sunderban, Inde

Crédit photo : Wirestock

Outre ces organisations impliquées directement dans le financement et la mise en œuvre de l'action humanitaire, il existe tout un éventail d'organisations et d'institutions qui travaillent sur la coordination, la communication, l'apprentissage et l'élaboration de politiques, tout en militant pour changer le système. On mentionnera notamment :

- Le Comité permanent interorganisations (CPI), qui réunit les leaders des grandes agences opérationnelles pour discuter des politiques et des opérations en cours.
- Les clusters, qui travaillent à une échelle mondiale et sur des théâtres d'opérations humanitaires individuels, en se chargeant de la coordination et de l'orientation technique des grands enjeux thématiques liés à la coordination et à la gestion des camps, aux premières phases du redressement, à l'éducation, aux communications téléphoniques d'urgence, à la sécurité alimentaire, la santé, la nutrition, les abris, la logistique, la protection et l'eau, l'assainissement et l'hygiène (WASH en anglais). Il existe également des sous-clusters / domaines de responsabilité relatifs à des domaines spécifiques : par exemple, dans la catégorie « protection », il existe des sous-clusters pour la protection de l'enfance et les violences sexistes (VS). Les clusters (notamment internationaux) commandent régulièrement des recherches, et encouragent l'innovation et l'apprentissage.
- Les très nombreux réseaux qui rassemblent des agences souhaitant collaborer sur un enjeu précis. Ils travaillent sur des initiatives très variées, dont la qualité de l'action humanitaire (comme c'est le cas de la Core Humanitarian Standard Alliance (CHS-A)), la coordination sur tout un éventail d'enjeux politiques (comme le Conseil international des agences bénévoles (CIAB)) ou le réseau NEAR, la collecte de fonds collective comme la Dutch Relief Alliance (DRA), ou la promotion d'innovations spécifiques, comme le réseau CALP (Cash Learning Partnership) qui produit des éléments de preuve et des orientations en vue de réaliser des approches basées sur le marché, ou des réseaux nationaux d'organisations cherchant à coordonner les activités et l'action politique. En dépit de quelques efforts en ce sens lors du World Humanitarian Summit, il n'existe aucun mécanisme ou réseau de RIH reconnu à l'échelle internationale.
- Des groupes de réflexion et organisations politiques dédiés, comme l'Overseas Development Institute (ODI), la Harvard Humanitarian Initiative, l'Active Learning Network for Accountability and Performance (ALNAP), le Groupe URD et divers groupes de conseil privés jouent un rôle important dans la recherche et la promotion de l'apprentissage et du dialogue dans le secteur humanitaire, avec des approches innovantes.
- Il existe des fonds et plateformes dédiés à l'innovation, comme Grand Challenges Canada, le Humanitarian Innovation Fund (HIF) d'Elrha, l'Accélérateur d'innovation du Programme alimentaire mondial (PAM) ou le Response Innovation Lab (RIL), créés dans le but de promouvoir directement l'innovation dans le secteur. Ces acteurs jouent le rôle d'intermédiaires en recevant des fonds des donateurs et en travaillant main dans la main avec les agences opérationnelles qui organisent, financent et documentent les approches nouvelles.

Les donateurs disposent souvent d'équipes d'évaluation et/ou d'apprentissage, et généralement de spécialistes techniques qui contribuent directement à la R-I ou commandent des études. Globalement, le financement de la recherche provient de nombreuses sources, est distinct des engagements humanitaires des gouvernements et est programmé par des équipes non humanitaires.^{xx} Le financement de l'innovation se fait généralement par des subventions opérationnelles, bien qu'il puisse aussi être le fait d'institutions spécialisées intermédiaires (comme Elrha et GSMA)

Précisons également que les clusters et bon nombre des grandes agences onusiennes ont été créés afin de répondre à des enjeux thématiques donnés. Ainsi, le PAM a été créé pour combattre la faim dans le monde, tandis que le cluster Abris réunit les agences qui travaillent sur les difficultés liées aux abris

d'urgence. De nombreuses agences humanitaires se sont spécialisées pour apporter une contribution spécifique au système et attirer des financements, en raison du créneau particulier qu'elles occupent. De nombreux réseaux ont été instaurés pour combler une lacune dans le système formel, afin de faire avancer des programmes thématiques spécifiques. Des groupes ont également été formés pour remédier à des problématiques systémiques plus vastes qui touchent tout le système humanitaire, comme c'est le cas des groupes de travail du CPI qui collaborent sur l'Interface humanitaire-développement-paix.

Outre ces organisations et réseaux, il existe de nombreuses organisations qui ne se considèrent pas comme des organisations humanitaires avant tout mais n'en contribuent pas moins à l'entreprise humanitaire. Par exemple, les acteurs nationaux, locaux et de la société interviennent souvent en cas de réponse humanitaire, et y contribuent substantiellement de diverses façons. Les universités ne se voient pas comme des agences humanitaires, mais elles sont nombreuses à mener à bien des recherches et à étudier des enjeux importants pour l'action humanitaire. De la même façon, les entreprises du secteur privé ne se voient pas comme des agences humanitaires, mais il arrive qu'elles participent aux opérations de secours en cas de crise. Certaines d'entre elles vont aussi mettre leurs technologies et leurs produits à contribution en cas de crise.

Cette description sommaire est très loin d'exprimer toute la complexité du système humanitaire, car il existe aussi de nombreuses subdivisions chez bon nombre de ces organisations. Ainsi, au sein d'un gouvernement hôte, il existe différentes couches d'administration régionale, locale et municipale en sus des ministères et départements d'État spécialisés (autorités de gestion nationale des catastrophes ou ministère de la santé par exemple). Dans les institutions de recherche, telles que les universités, les recherches sur les contextes humanitaires sont menées à bien par plusieurs départements thématiques : au sein d'une même université, certains vont s'intéresser à l'analyse des séismes et d'autres à l'épidémiologie des pandémies.

Les éléments de RIH du secteur reflètent cet enchevêtrement complexe d'institutions. Une part considérable de l'écosystème de la RIH est concrètement intégrée à des organisations individuelles, ces agences cherchant à maximiser leurs résultats. Néanmoins, il faut pour cela des investissements, d'où le fait que les grosses organisations mieux financées tendent à concentrer ces ressources. Les agences plus modestes disposent quant à elles de peu voire pas de moyens.

Ces équipes travaillent en autonomie, dans le cadre de leur agence, mais elles sont reliées par leurs donateurs communs, par les relations entre agences opérationnelles, par les structures de coordination ou par les plateformes d'échange d'informations.

L'écosystème de la RIH peut donc être vu à la fois comme une petite subdivision du secteur humanitaire, tout en étant relié d'autres façons à un domaine de recherche académique, gouvernemental et privé plus vaste, qui dépasse largement le simple cadre du secteur humanitaire, comme le montre la figure 2 ci-dessous.

Figure 2 : Importance relative de la RIH, du système humanitaire global et des secteurs du développement et de la recherche internationaux, selon le montant total des financements. *Remarque : les cercles sont indicatifs et ne sont pas à l'échelle.*



Secteur mondial de la recherche
2,47 billions de \$

(Source: Statista)



Secteur mondial du développement
204 milliards de \$ en 2022

(Source: OCDE)



Secteur humanitaire
46,9 milliards de \$

(Source: Development Initiatives)

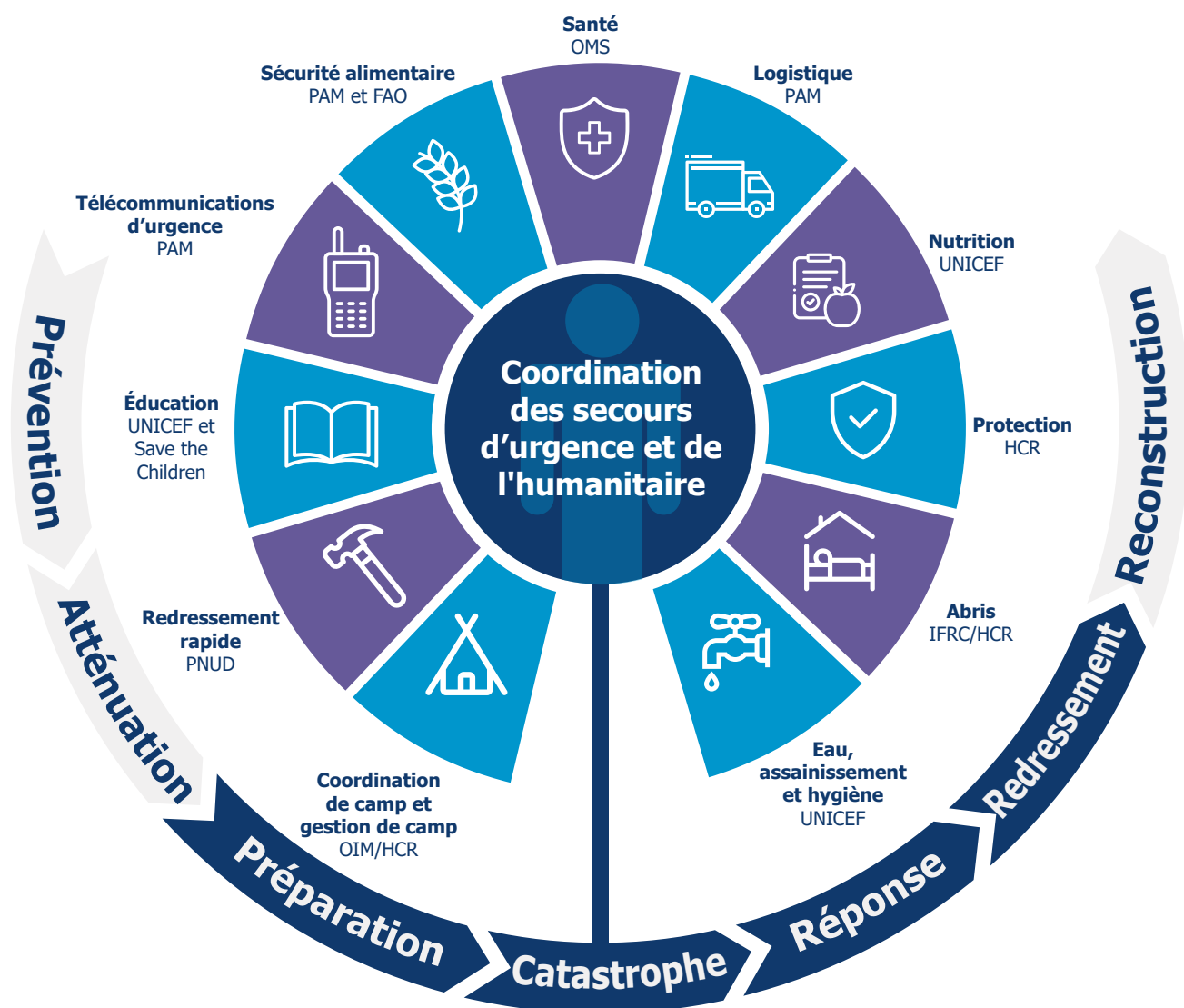


RIH
10,5 millions de \$

3.2 Comment l'architecture structure la RIH

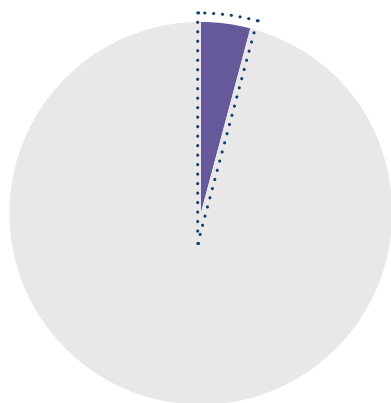
D'après une étude de l'AUB,^{xxi} la nature de l'architecture du système humanitaire semble dicter les priorités des dépenses dans la R-I : les enjeux thématiques attirent davantage d'investissements que les enjeux plus systémiques, ce que l'on retrouve d'ailleurs dans le système de clusters du CPI. Pour plus de détails, voir la section 4.6.

Figure 3 : Graphique représentant les clusters et les principales agences^{xxii}



3.3 Les territoires ciblés ne sont pas proportionnels au degré de besoin humanitaire

Certaines crises humanitaires attirent proportionnellement plus d'attention que d'autres, et l'attention portée par les chercheurs n'est pas forcément proportionnelle à l'ampleur de la crise. À titre d'exemple, dans les archives examinant des conflits individuels, le conflit syrien est le plus examiné tandis que d'autres conflits contemporains reçoivent proportionnellement moins d'attention.



Seules 4 %

des archives sur les conflits concernaient la guerre au Yémen, alors que l'ONU l'a qualifiée de plus grave crise humanitaire au monde.^{xxiii}

D'après les études réalisées dans le cadre de l'EPG, de nombreux facteurs pourraient expliquer cette situation. Chaque conflit reçoit plus ou moins d'attention politique, ce qui influence les financements et l'intérêt qu'il suscite. Les considérations de sécurité jouent sur l'accès à tel ou tel territoire et sur les populations touchées par des crises, ce qui joue sur la possibilité de mener à bien des recherches sur les conflits en cours et de les publier. En ce qui concerne le conflit syrien, des infrastructures institutionnelles, des plateformes de recherche collaborative et des initiatives ont été instaurées et ont fait l'objet d'investissements. Ce type de plateforme ou de réseau n'a pas vu le jour pour remédier à d'autres conflits, comme celui au Yémen. Le Liban et la Jordanie figurent parmi les pays les plus étudiés. L'exercice de cartographie a également permis de constater que des pays d'Europe du Sud, comme la Grèce et l'Italie, faisaient également l'objet de nombreuses études. Cela s'explique en grande partie par les conséquences humanitaires du conflit syrien, s'agissant de pays voisins de la Syrie ou de pays méditerranéens où arrivent des réfugiés syriens ou autres, où il est relativement facile d'aller et de mener à bien des recherches.

La littérature concernant les catastrophes naturelles est mieux répartie et englobe un large éventail de crises et de territoires.

3.4 Les populations les plus étudiées ne sont pas les communautés les plus touchées

Dans environ deux-tiers des notices bibliographiques (lorsqu'elles celles-ci ont été enregistrées), les groupes professionnels (au premier rang desquels les agents humanitaires) étaient le groupe de population le plus étudié,^{xxiv} suivis des populations touchées par les crises (moins de la moitié des notices). Au sein de ce groupe, les réfugiés sont le sous-groupe de population le plus souvent invité à participer aux études (45 %). Les autres sous-populations reçoivent beaucoup moins d'attention. Ainsi, les personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays (PDIP) sont quatre fois moins susceptibles d'être impliquées que les réfugiés (11 %). Là encore, cette conclusion peut s'expliquer par des problèmes d'accès : les réfugiés sont plus faciles à identifier, surtout s'ils sont enregistrés auprès du HCR ou d'autres

organisations, de sorte que les chercheurs peuvent plus facilement s'entretenir avec eux qu'avec les populations des zones de conflit actif. Elle peut aussi refléter les différentes priorités de recherche des bailleurs ou des chercheurs et institutions de recherche. De grosses lacunes ont ainsi été constatées à propos de groupes de population importants, comme les communautés hébergeant des PDIP et les soignants.

On peut ainsi se demander dans quelle mesure l'objet des recherches est en lien avec le degré de vulnérabilité des personnes ou la complexité de leurs problèmes, plutôt qu'avec la facilité à identifier ces personnes et à y accéder.

3.5 Les chercheurs et les agences opérationnelles écrivent d'une façon qui a du sens pour eux

L'analyse de cartographie mondiale (2017-2021) réalisée dans le cadre de l'EPG a révélé que 3 799 acteurs étaient impliqués dans la production d'études de R-I. Il s'agit pour la plupart d'institutions académiques, d'organisations non gouvernementales internationales (ONGI) et d'organisations onusiennes. Les acteurs nationaux, locaux et de la société civile ont produit moins de 2 % de toutes les études de R-I identifiées dans l'analyse.^{xxv}

Les institutions de recherche et académiques sont les principaux producteurs d'articles bibliographiques avec relecture par les pairs¹ : les auteurs issus d'institutions académiques sont à l'origine de près de 93 % des documents. Les ONGI en ont signé ou cosigné 13 %, contre 8 % pour les institutions gouvernementales, publiques ou paraétatiques. Les ONGI ont le plus contribué à la littérature grise (un peu moins de 60 % des contenus), suivies des organisations onusiennes (environ un tiers) et des institutions de recherche et des « groupes de réflexion » politiques indépendants. Les institutions académiques et les réseaux/partenariats ont chacun contribué à moins de 3 % des documents.

À bien des égards, ce n'est pas une surprise. Les entités académiques mesurent souvent la réussite à l'aune du nombre d'articles revus par les pairs qui sont publiés dans des revues crédibles. Les agences opérationnelles, quant à elles, s'appuient souvent sur leur expérience en tant qu'agents de terrain d'une manière qui reflète leur culture, de sorte que la nature des documents produits n'est pas au niveau attendu en recherche car ils ne sont pas élaborés dans cette optique.

Ces conclusions reposent sur des rapports accessibles au public. Il convient toutefois de souligner qu'une part importante de l'innovation est difficile à identifier, car bon nombre d'innovations sont financées dans un contexte de subventions opérationnelles constantes. Cette situation s'explique par le fait que les systèmes de financement font qu'il est plus facile pour les donateurs de soutenir les innovations à travers une part relativement faible d'une subvention destinée à la fourniture de services humanitaires, ce qui complique le pistage de ces innovations, sauf si l'agence chargée de la mise en œuvre décide de publier à cet égard un document gris ou revu par les pairs. Dans certains cas, des évaluations des besoins ont été classifiées comme des recherches alors qu'elles ne relèvent pas du tout de la définition de « recherche » au sens de l'EPG.

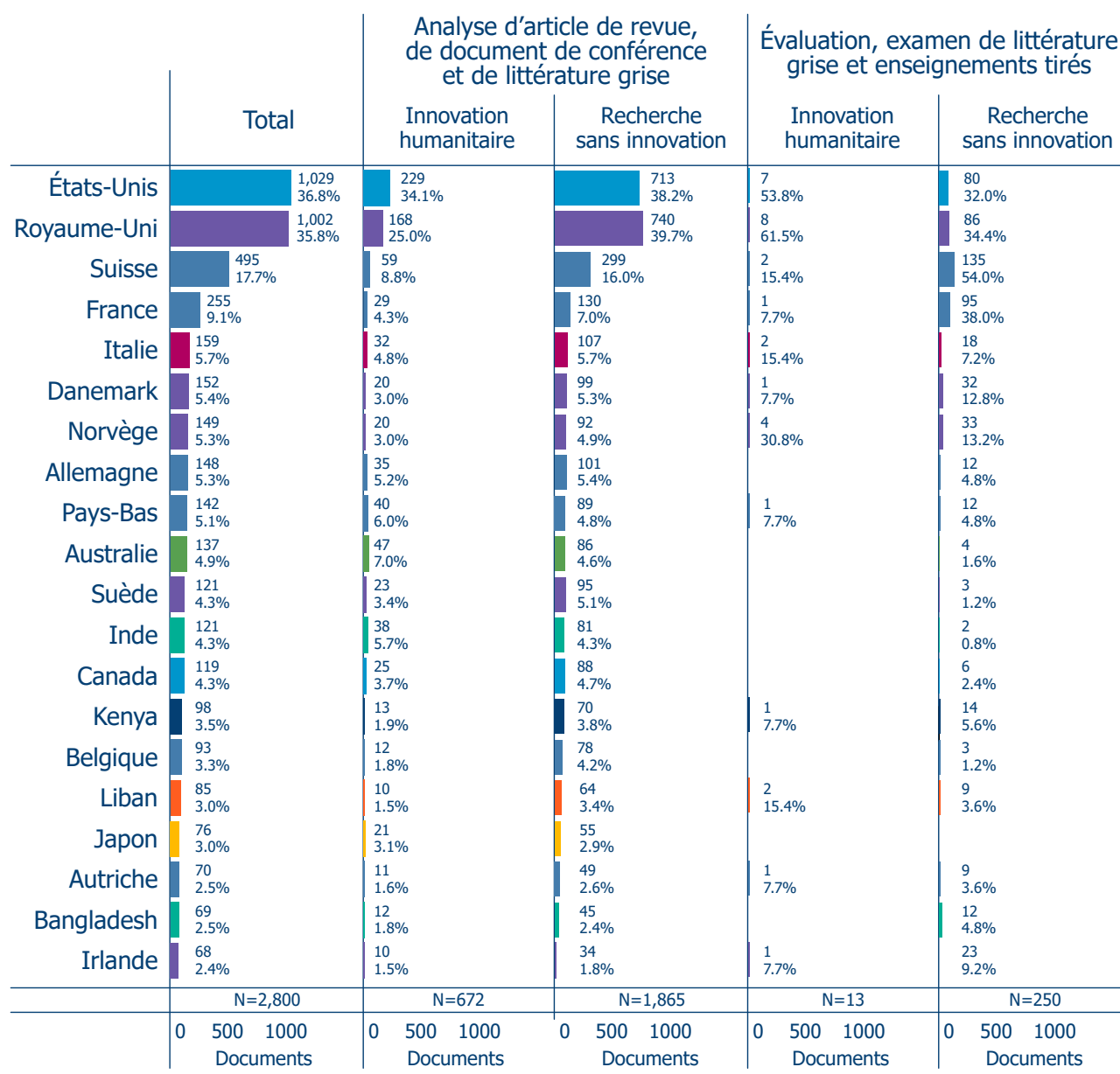
1. Pour comprendre ce qui relève de la littérature bibliographique ou grise, voir le Chapitre 2.

3.6 Les producteurs de RIH résident essentiellement dans les pays du Nord

Respectivement, des auteurs issus de 115 pays ont produit 1 388 notices bibliographiques et des auteurs de 132 pays ont produit 1 412 notices de littérature grise. Ils étaient basés dans leur grande majorité en Europe et en Amérique du Nord.^{xxvi}

Les trois premiers pays producteurs d'articles sur la R-I étaient les États-Unis, le Royaume-Uni et la Suisse (voir la figure 4 ci-dessous).

Figure 4 : Top 20 des pays des institutions productrices d'articles de revue et de documents de conférence (janvier 2017–juin 2021)



N=1,388 articles de revue et documents de conférence. N=1,412 documents de littérature grise

Les pourcentages dans les colonnes totalisent plus de 100 % car les auteurs ou les collaborateurs des documents peuvent être issus d'institutions dans plusieurs pays.

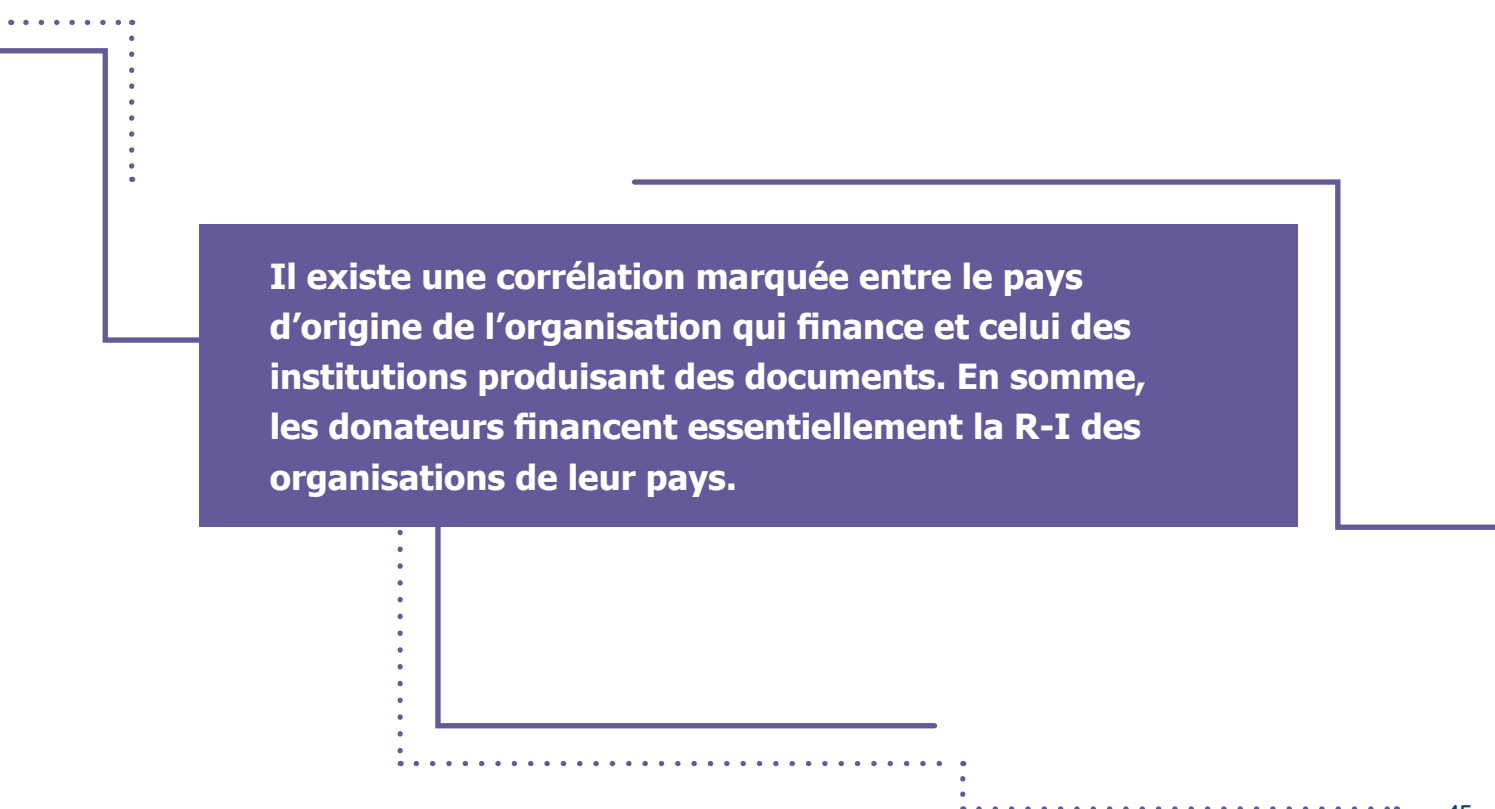
Les auteurs issus de pays à revenu élevé (PRE) ont produit 76,3 % des notices, tandis que les auteurs principaux des pays à revenu faible et intermédiaire (PRFI) ont respectivement produit 10,7 % et 14,8 % des notices. Quant aux pays fragiles et extrêmement fragiles, ils n'ont produit que très peu de documents à titre d'auteur principal (4,8 % et 1,3 %), tandis que les auteurs principaux de pays à faible revenu (PFR) ont apporté la plus faible contribution (seulement 1,7 % des notices).

Ce constat fait écho à la localisation des institutions et à l'origine de leurs sources de financement. Les PRE comptent le plus grand nombre d'institutions (59,5 %), mais produisent proportionnellement encore plus de RIH. Il existe une corrélation marquée entre le pays d'origine de l'organisation qui finance et celui des institutions produisant des documents. En somme, les donateurs financent essentiellement la R-I des organisations de leur pays.

Cet état de fait appelle deux explications possibles, les deux étant sans doute vraies. On peut considérer que ces flux de financement s'inscrivent dans une vision néocoloniale des centres de connaissance, mais aussi que les pays les plus touchés par les crises humanitaires n'investissent pas suffisamment dans la RIH.

Face à cette inégalité, certaines plateformes collaboratives ont vu le jour, telle que l'International Humanitarian Studies Association, un réseau interdisciplinaire de chercheurs et universitaires du monde entier qui travaillent sur les problématiques de crise, de conflit et d'instabilité politique. La Global Alliance on War, Conflict and Health, qui a vu le jour récemment, cherche elle aussi à décompartmenter et à jeter des ponts à l'interface entre recherche, politique et pratique. De nombreuses universités (qui reçoivent des financements des gouvernements des pays du Nord) s'associent à des universités des pays du Sud.

Cette conclusion demeure inchangée par rapport au rapport de cartographie de 2017. Il semblerait qu'il y ait eu peu de changements ces six dernières années.



Il existe une corrélation marquée entre le pays d'origine de l'organisation qui finance et celui des institutions produisant des documents. En somme, les donateurs financent essentiellement la R-I des organisations de leur pays.

3.7 Comment la RIH est-elle coordonnée à l'échelle du système humanitaire ?

Il n'existe pas de véritable organe de coordination pour l'écosystème de la RIH. Il n'y a donc pas de programme commun, et les initiatives de RIH demeurent compartimentées et reflètent les priorités ou les intentions de chaque organisation. Des tentatives de remédier à cette situation à l'occasion du World Humanitarian Summit, mais elles ont fini par s'essouffler.



« Que je sache, il n'y a pas de gouvernance de la R-I. Que je sache, il n'y a pas de gouvernance de la R-I. Il semblerait que chaque organisation ait ses propres objectifs et qu'il n'y ait pas de structure assurant la coordination. »

Représentant d'une agence onusienne

Un rapport non publié réalisé dans le cadre de l'EPG^{xxix} (disponible sur demande) a montré combien la coordination entre les donateurs était limitée, à l'échelle mondiale ou stratégique. Un début de coordination avait été mis en place via la Mission norvégienne à Genève, qui réunissait régulièrement des collègues des missions donatrices à Genève. Toutefois, à en croire les personnes interrogées, la pandémie de Covid-19 y a essentiellement mis un terme. Les représentants des donateurs à l'échelle mondiale qui ont été interrogés étaient très ouverts à l'idée d'une coordination renforcée. Tous les participants interrogés dans le cadre de l'étude se sont dits favorables à davantage de coordination, afin de comprendre ce que chacun fait et ce dont « le système » aurait besoin. Il est difficile de dire ce qui fait obstacle à davantage de coordination. La réponse la plus plausible est sans doute un manque de moyens, eu égard aux ressources humaines limitées qui sont affectées à la gestion en interne des travaux de R-I au sein des agences donatrices.

D'autres organisations (comme Elrha ou Grand Challenges Canada) jouent un rôle fédérateur et favorisent ainsi le dialogue, mais pour autant on ne peut parler d'une approche coordonnée de la R-I à l'appui du système humanitaire dans son ensemble.

À l'occasion des discussions régionales et nationales, la plupart des participants ayant un rôle de donateur ont indiqué que leur région ne comptait aucun mécanisme officiel de coordination de la RIH entre les donateurs. Ils ont fait part de l'existence de divers mécanismes de coordination informels entre partenaires et donateurs, qui permettent de savoir qui travaille sur quoi et avec qui. Les membres du personnel des donateurs échangent également sur leurs activités et leurs priorités. Certains d'entre eux estiment qu'il ne faudrait pas chercher à coordonner les priorités de R-I, jugeant plutôt que les agences opérationnelles devraient exposer leurs besoins. Certains pensent aussi que les doublons ne sont pas forcément un problème en soi, surtout si cela permet aux donateurs de s'associer et de travailler ensemble pour maximiser leur impact.

Ceci fait que la coordination est principalement laissée à d'autres : souvent, c'est l'organisation destinataire potentielle travaillant dans le même espace thématique qui s'en charge (réunions régulières et coordination en réponse aux appels à financement), ou bien des initiatives sont prises au sein de certains clusters mondiaux. Les clusters encouragent les communautés de pratiques, et ont parfois leur propre programme de recherche. Ainsi du cluster mondial des abris, qui mise beaucoup sur la recherche et relie proactivement les différents acteurs par-delà certaines des barrières susmentionnées ; ou du cluster WASH, qui a mené une enquête pour identifier des priorités en matière de WASH dans la recherche sur les crises, afin d'éclairer la feuille de route du secteur WASH 2020-2025.

Des plateformes d'innovation dédiées jouent aussi un rôle à l'échelle mondiale. Le HIF d'Elrha a commandé une analyse des lacunes dans le secteur WASH : à cette occasion, plus de 1 700 personnes touchées par des crises ont été interrogées, ainsi que près de 700 agents de terrain nationaux spécialistes de l'eau, de l'assainissement et de l'hygiène issus de 35 pays. En outre, une enquête a été menée auprès de 246 agents de terrain spécialisés dans cette problématique, et un examen de 614 articles universitaires et publications tirées de la littérature grise a été réalisé. Cela a permis d'avoir une idée des lacunes à privilégier et des domaines spécifiques à approfondir et, à partir de là, de concevoir un défi innovation. Grand Challenges Canada mise également sur l'identification des problématiques à régler pour les poser sous forme de défis, assortis de fonds, sur lesquels d'autres organisations peuvent ensuite travailler en mobilisant leurs ressources de R-I.

Le secteur privé est encore loin d'être inclus de manière systématique dans les systèmes de coordination humanitaires. Il reste beaucoup à faire pour exploiter pleinement l'expertise du secteur privé et le mettre à contribution. Il existe néanmoins des contre-exemples, comme les travaux de GSMA ou de la Zurich Flood Resilience Alliance.



La Zurich Flood Resilience Alliance travaille avec des membres de la communauté du bassin fluvial du Rímac, près de Lima (Pérou), pour surveiller les précipitations. La photo représente un pont au-dessus du fleuve Rímac. **Crédit photo** : Oscar Cabrera

Les organisations nationales de recherche qui n'étaient pas au fait de ces réseaux informels ou du système de clusters du CPI ont souligné qu'elles avaient du mal à s'impliquer. Cela a été souligné dans l'étude de cas sur l'Ukraine : les institutions de recherche ukrainiennes qui voulaient accéder à des ressources pour étudier des problématiques telles que l'impact de l'invasion sur l'environnement ont rencontré des difficultés, car elles n'étaient pas au fait du système de coordination basé sur les clusters et ne connaissaient pas les acteurs informels établis. Les structures de coordination n'ont pas su remédier à l'absence de relations entre les organisations de recherche ukrainiennes et le secteur humanitaire, trop occupées qu'elles étaient à coordonner la réponse humanitaire opérationnelle d'une ampleur considérable. Un participant à l'étude a indiqué que les clusters pourraient identifier les questions de recherche importantes, qui pourraient ensuite servir de point de départ pour les agences voulant contribuer à résoudre une question donnée : il ne s'agirait donc pas tant de jouer un rôle supplémentaire mais de contribuer à formuler un programme sur lesquelles les agences pourraient ensuite concentrer leur attention.

Le tableau 2 synthétise certains des mécanismes de coordination mentionnés lors des consultations régionales :

Tableau 2 : Exemples de mécanismes de coordination

Échelle	Exemples
<p>Mondiale Cette échelle englobe les forums internationaux qui réunissent les donateurs et les acteurs du système humanitaire dans son ensemble. Les participants aux consultations font le constat que ces mécanismes de coordination mondiale ne sont souvent pas systématiques, et n'apparaissent qu'au cas par cas. La R-I n'est pas toujours au programme, et l'accent est mis sur les actions humanitaires au sens large.</p>	<p>Start Network, Conseil international des agences bénévoles (CIAB).</p>
<p>Régionale Réseaux régionaux, plateformes, partenariats transfrontaliers et plateformes régionales. Les participants aux consultations estiment que ces forums sont utiles pour aborder les défis humanitaires auxquels la région est confrontée, et permettent aux chercheurs et aux innovateurs d'interagir avec les agences onusiennes et les grosses ONGI travaillant dans la région.</p>	<p>Asian Disaster Reduction and Response Network (ADRRN). Centro de Coordinación para la Prevención de los Desastres en América Central (CEPREDENAC).</p>
<p>Nationale Réseaux au niveau des pays qui font le lien entre le gouvernement national d'un pays donné et les ONG, les acteurs du secteur privé, les organisations de la société civile et les centres de recherche universitaires.</p>	<p>The All-India Disaster Mitigation Institute (AIDMI). Response Innovation Labs (RIL).</p>
<p>Locale Réseaux faisant le lien entre les différentes organisations communautaires, voire avec d'autres agences régionales et mondiales comme le NEAR Network.</p>	<p>Resilience Nexus Learning Action Network (RNLAN) en Somalie.</p>
<p>Interne (au sein des organisations ou fédérations)</p>	<p>Il s'agit par exemple de départements de recherche au sein des fédérations qui produisent des éléments de preuve à l'appui des activités opérationnelles des bureaux nationaux, ou d'initiatives de plaidoyer / d'organismes consacrés à l'innovation d'envergure internationale qui fournissent des services d'innovation pour les opérations des programmes à travers le monde, p. ex. l'accélérateur du PAM ou l'Airbel Center de l'International Rescue Committee (IRC).</p>

Les difficultés liées à la coordination de la RIH ont été soulignées par un grand nombre de participants, et étaient essentiellement les mêmes pour toutes les régions où des consultations ont été menées, dont les difficultés suivantes :

- Les donateurs et les organisations internationales ont leurs propres priorités, qui ne sont pas forcément en phase avec les besoins locaux en RIH, et peuvent même être considérées comme relevant de préoccupations politiques, ce qui complique la coordination. (À titre d'exemple, les financements américains au Mexique consistent souvent à maintenir les populations migrantes au Mexique, négligeant les migrants ayant déjà passé la frontière avec les États-Unis.) S'il est logique que des bailleurs financent des travaux sur des enjeux dans le prolongement de leur stratégie et de leurs programmes, cela devient problématique lorsque les donateurs ne disposent pas de la marge de manœuvre nécessaire pour remédier aux problèmes naissants.
- Les donateurs et les agences peuvent rivaliser les uns avec les autres pour donner plus de visibilité à leur travail sur un enjeu donné, d'où un risque de doublons ou de manque de transparence ou de partage des informations.
- Calendriers de financement en décalage : Les donateurs ont chacun leur exercice fiscal et leur calendrier de financement, ce qui limite la possibilité d'élaborer des programmes complémentaires et d'harmoniser les appels à financement.
- Ressources limitées : On constate plus particulièrement un manque de ressources humaines dédiées, au sein des agences donatrices, aux initiatives de coordination. Ce problème est d'autant plus prégnant dans les agences dépourvues d'un département de R-I.

La coordination entre les agences opérationnelles et les institutions universitaires rencontre également des obstacles. Les participants sont conscients des opportunités qu'offrirait un décompartimentage. Par exemple, l'inclusion de chercheurs en sciences sociales permettrait de travailler sur les aspects comportementaux et humains de l'innovation, ou donnerait lieu à des analyses plus indépendantes et permettrait d'accéder à des jeux de données plus vastes et extérieurs à l'organisation ou au secteur.

Cependant, les participants ont également souligné l'existence d'obstacles de taille à une collaboration accrue entre les deux secteurs :

- Les priorités des parties prenantes ne sont pas toujours alignées. Le milieu universitaire serait davantage intéressé par les publications, tandis que les ONG préféreraient l'action et le travail de terrain.
- Les universités et le secteur n'ont pas conscience de ce qu'ont à offrir certains domaines de recherche spécifiques sur les enjeux humanitaires.
- Compartimentage du milieu universitaire : Les chercheurs ne communiquent pas forcément très bien entre eux. L'utilisation de niveaux de langue différents peut compliquer la publication de recherches multidisciplinaires, car les revues reflètent la nature compartimentée du milieu universitaire.
- Les accords de partenariat formels peuvent s'accompagner d'obstacles bureaucratiques, qui sont susceptibles d'entraver les possibilités de coopération productive et opportune.
- Même lorsque la volonté de collaborer est là, il peut être difficile d'harmoniser les priorités, les systèmes et les données, ce qui complique la collecte et le partage de données. Un participant a mentionné une tentative de faire collaborer deux pans d'une même organisation et une université sur une étude dans le domaine humanitaire. Chaque entité a fini par réaliser sa propre enquête, car les divers processus et systèmes de collecte de données étaient incompatibles.

3.8 Conclusions

3.8.1 Le système humanitaire est un enchevêtrement complexe d'institutions aux prérogatives, aux sources de financement, à la culture, à l'identité et aux missions différentes. Face à cette complexité, l'architecture a évolué de sorte que la priorité est souvent accordée aux enjeux thématiques (comme les abris ou la santé) : les budgets et les institutions sont pensés pour répondre à des problèmes donnés. Plus on se rapproche d'un contexte donné, plus on se rend compte de l'interconnectivité des enjeux, et plus on veut financer une RIH plus systémique.

3.8.2 La majeure partie du financement de la RIH émane des pays du Nord. Les donateurs relativement peu nombreux qui soutiennent l'entreprise humanitaire mondiale sont souvent ceux qui fixent les programmes de R-I. Ces donateurs travaillent fréquemment avec des organisations qu'ils connaissent bien, situées dans leur pays d'origine, de sorte que les centres de recherche et de production de savoir tendent à être dans les pays du Nord, au lieu d'être sur le terrain. En conséquence, ils se concentrent sur des secteurs ou des enjeux qui font écho aux axes de recherche des institutions des pays du Nord, et à la manière dont elles affectent leur budget. Ainsi, l'architecture et les flux de financement (voir chapitre 4) ont tendance à renforcer les schémas d'organisation et de pratique qui existent déjà.

3.8.3 On constate un manque de coordination entre les donateurs ou les agences opérationnelles sur les questions de RIH. Les possibilités de décompartmenter les secteurs sont donc limitées. On observe également un manque de coordination entre les agences opérationnelles et les institutions de recherche, chacune produisant sa propre littérature : les universités et les organismes de recherche produisent une littérature revue par les pairs, tandis que les agences opérationnelles produisent essentiellement de la littérature grise. Il est difficile de quantifier les échanges de connaissances entre les agences opérationnelles et de recherche. La RIH se fait généralement de façon compartimentée, de sorte que si l'interface et la localisation sont largement débattues dans les cercles politiques, il est néanmoins difficile de dire à quel niveau se fait la coordination entre les programmes de R-I. Ces conclusions ne sont pas nouvelles : elles sont globalement identiques à celles du rapport de cartographie 2016–2017.

3.8.4 La production de littérature grise et de littérature bibliographique revue par les pairs sur la RIH a augmenté sur la période étudiée. Cependant, le volume total demeure faible relativement à la taille du secteur.



3.9 Recommandations

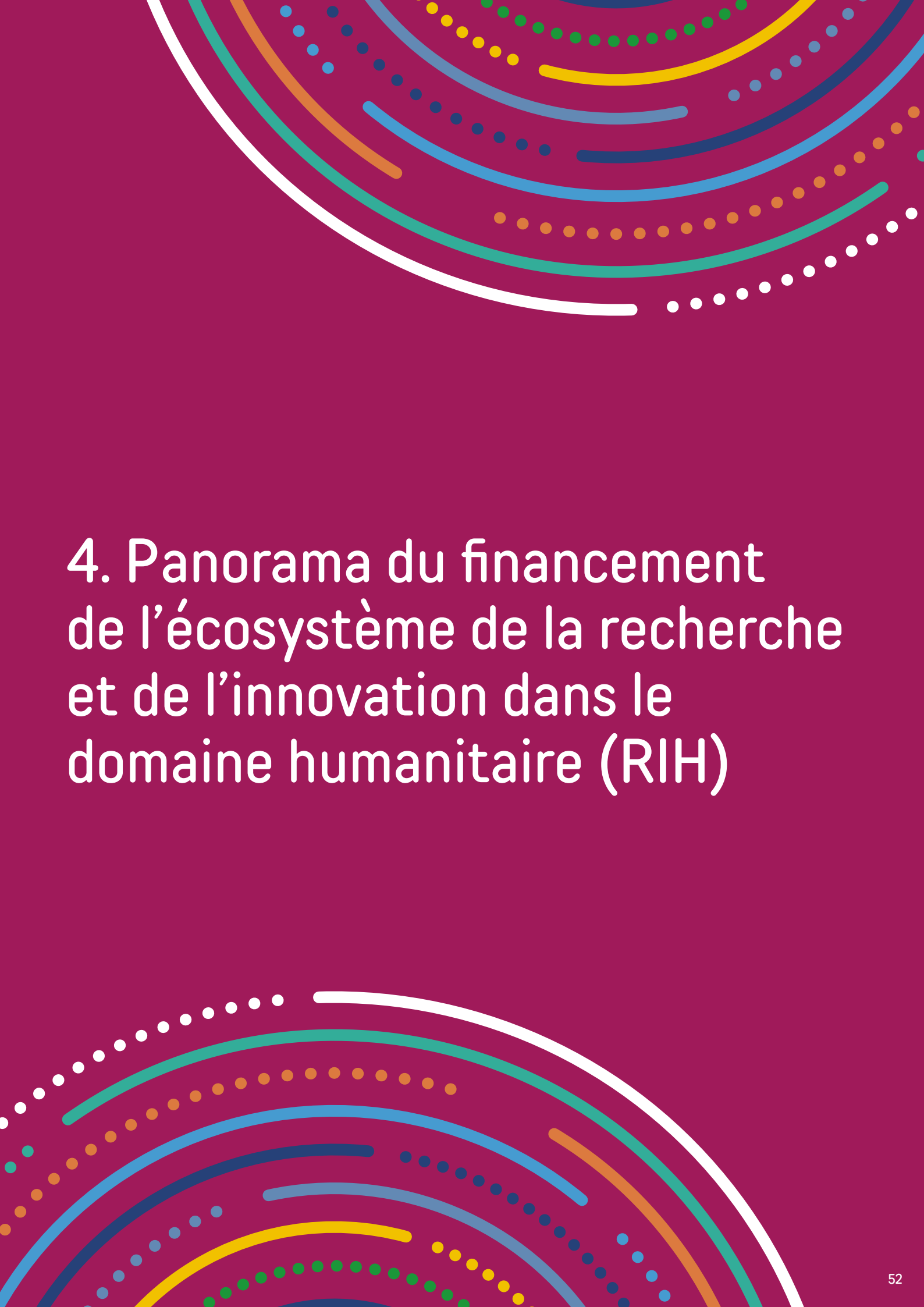
3.9.1 Les donateurs et les agences opérationnelles doivent renforcer les mécanismes de coordination des investissements dans la RIH. Dans la mesure du possible, ces mécanismes doivent capitaliser sur les réseaux/plateformes existants, à l'échelle nationale *et* mondiale. Il faut que les réseaux de RIH jettent des ponts entre clusters et entre groupes thématiques pour tisser des liens entre plusieurs disciplines, ainsi qu'entre les agences opérationnelles, les institutions de recherche et le secteur privé. Cette coordination doit englober les plateformes pour l'innovation, les alliances et le secteur privé, mais aussi les clusters mondiaux pour favoriser des échanges décloisonnés. L'identification des questions importantes et des initiatives existantes permettra de mieux affecter les ressources et partager les enseignements.

3.9.2 Les clusters mondiaux doivent aider les clusters des pays à définir les enjeux de R-I qui peuvent servir de priorités pour les programmes, ceci afin de mettre à profit toute l'énergie et les moyens du système humanitaire, du milieu de la recherche et du secteur privé.

3.9.3 Les gouvernements des pays vulnérables aux risques et aux conflits doivent investir dans les moyens de recherche des institutions sur leur sol, dont les universités nationales et les services gouvernementaux (comme les autorités nationales de gestion des catastrophes). Ces investissements doivent être complétés par les institutions humanitaires et de recherche internationales.

3.9.4 Il est nécessaire de militer en faveur de davantage de fonds pour la recherche sur les enjeux humanitaires de la part de grands fonds de recherche, au lieu de financer cette recherche à partir de budgets humanitaires déjà limités. Il faut pour cela faire le lien entre l'action humanitaire et des enjeux plus globaux, comme le changement climatique.





4. Panorama du financement de l'écosystème de la recherche et de l'innovation dans le domaine humanitaire (RIH)

4. Panorama du financement de l'écosystème de la recherche et de l'innovation dans le domaine humanitaire (RIH)



En décembre 2023, le nombre de personnes ayant besoin d'aide humanitaire s'élevait à 299,4 millions de personnes,^{xxx} contre 274 millions en décembre 2022.

Cette hausse s'explique par trois facteurs :



Conflits

Comme le déclenchement d'un conflit généralisé au Soudan ou les hostilités entre Israël et Gaza



L'urgence climatique mondiale



Crises économiques

Notamment en Afghanistan, en Syrie et au Venezuela.

Bien que le financement de l'aide humanitaire soit passé à 46,9 milliards de dollars en 2022 (soit une hausse de 27 % par rapport à 2021),^{xxx} les besoins en financement ont eux aussi augmenté, passant de 51,5 milliards de dollars début 2023 à 54,2 milliards de dollars fin mars 2023. En mars 2023, 75 % de ces besoins en financement n'étaient pas satisfaits.^{xxxii}

Le montant, l'origine et la destination des financements affectés à la recherche et à l'innovation (R-I) dans le système humanitaire figurent parmi les grandes lacunes dans la connaissance de la R-I. Les premières tentatives de quantification des financements affectés à la recherche et au développement (R-D) remontent à 2015 avec l'étude Deloitte sur le financement de la R-D pour le World Humanitarian Summit.^{xxxiii} À partir d'un exercice comparatif, l'étude Deloitte a estimé que les fonds attribués actuellement à la R-D étaient inférieurs à 0,4 % du total des ressources humanitaires, de sorte que le secteur humanitaire arrive même derrière les secteurs les plus low-tech en termes d'investissement dans la R-D.

En 2022, Elrha et l'Université américaine de Beyrouth (AUB) ont effectué une analyse des flux de financement pour quantifier ce que dépense le système humanitaire en R-I, et pour retracer l'origine et déterminer la portée et le volume des financements de la RIH dans le monde.^{xxxiv} Il est primordial de comprendre ces flux de financement pour améliorer la structure et les méthodes de travail de l'écosystème de la RIH.

Dans ce chapitre, nous nous demandons pourquoi et comment les bailleurs de la R-I investissent dans la R-I, et via quels mécanismes. Ce chapitre s'inscrit dans le prolongement du rapport *Who funds what? Humanitarian research and innovation funding flows analyses* publié en 2022 par Elrha.

En raison de l'absence d'objectifs de dépenses ou de priorités spécifiques pour la RIH, il est difficile d'évaluer l'adéquation des financements par rapport aux besoins humanitaires établis, ou d'identifier des fossés entre les besoins humanitaires et les exigences de financement. Des données critiques sur le type, la destination et la portée des investissements dans la RIH sont absentes des bases de données : les données et les conclusions sont donc présentées à titre indicatif, et ne sauraient constituer un portrait complet du panorama actuel du financement de la RIH.



Ce chapitre aborde les grandes questions suivantes :

1. Qui sont les bailleurs de la RIH, et quels montants accordent-ils ?
2. Qui sont les destinataires des financements, et quels montants reçoivent-ils ? Y a-t-il des biais notables dans la distribution des financements entre les pays du Nord et du Sud ?
3. Quelles étapes du processus de RIH (recherche, innovation, adoption, généralisation) reçoivent le plus de fonds ?
4. Quels domaines ou projets spécifiques reçoivent actuellement des fonds ?
5. Quelles sont l'origine géographique et la destination des financements ?

4.1 Bailleurs et financement

Un examen systématique diligenté par Elrha a permis d'identifier **745 organisations de financement différentes**¹, en comptant à la fois les bailleurs initiaux/principaux et intermédiaires.

Il s'agit pour la plupart de gouvernements et d'organismes publics. Parmi les 20 principaux bailleurs figurent :

- Le Royaume-Uni (via le Foreign, Commonwealth & Development Office (FCDO)) et les États-Unis (via la United States Agency for International Development (USAID)), où se trouvent les principales organisations de financement.
- Des organisations non gouvernementales (ONG) comme l'ODI, Wellcome et Elrha (un bailleur intermédiaire).
- Les agences onusiennes, au premier rang desquelles l'Unicef et le Haut-Commissariat pour les réfugiés (HCR).
- Les entités intergouvernementales de l'Union européenne (UE).
- D'autres gouvernements de pays à revenu élevé, comme l'Australie, le Canada, l'Allemagne, les Pays-Bas, la Norvège et la Suède.

Il existe deux grandes sources de financement de la RIH :



Les budgets affectés à l'aide humanitaire et au développement.



Les budgets de R-I généraux (autres que le budget du secteur humanitaire).

Cet examen systématique de la littérature a permis d'identifier les principaux budgets affectés à la RIH en fonction de la fréquence des bailleurs (nombre de réalisations financées). Il n'a pas tenu compte du volume des financements accordés par les différents bailleurs. Le rapport d'analyse des flux de financement a identifié les bailleurs de la RIH et les volumes de financement en analysant les données publiques mises à disposition par l'International Aid Transparency Initiative (IATI), le Service de surveillance financière (SSF) du Bureau de la coordination des affaires humanitaires (BCAH) et le Système de notification des pays créanciers (SNPC) de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) à propos des projets humanitaires financés entre 2017 et 2021 qui étaient classés comme comportant, ou ayant comporté, de la recherche et/ou de l'innovation.

Le tableau ci-après (Tableau 3) synthétise les principaux bailleurs de la RIH selon chaque base de données et les indicateurs disponibles. Il convient de souligner que cette analyse n'a pas pris en compte les financements promis ou apportés par des bailleurs individuels, qui ne sont pas forcément signalés à l'IATI, au SSF du BCAH ou au SNPC de l'OCDE, ou qui peuvent être consignés ailleurs.

Tableau 3 : Principaux bailleurs de la RIH dans les bases du SSF du BCAH, de l'IATI et du SNPC de l'OCDE entre 2017 et 2021²

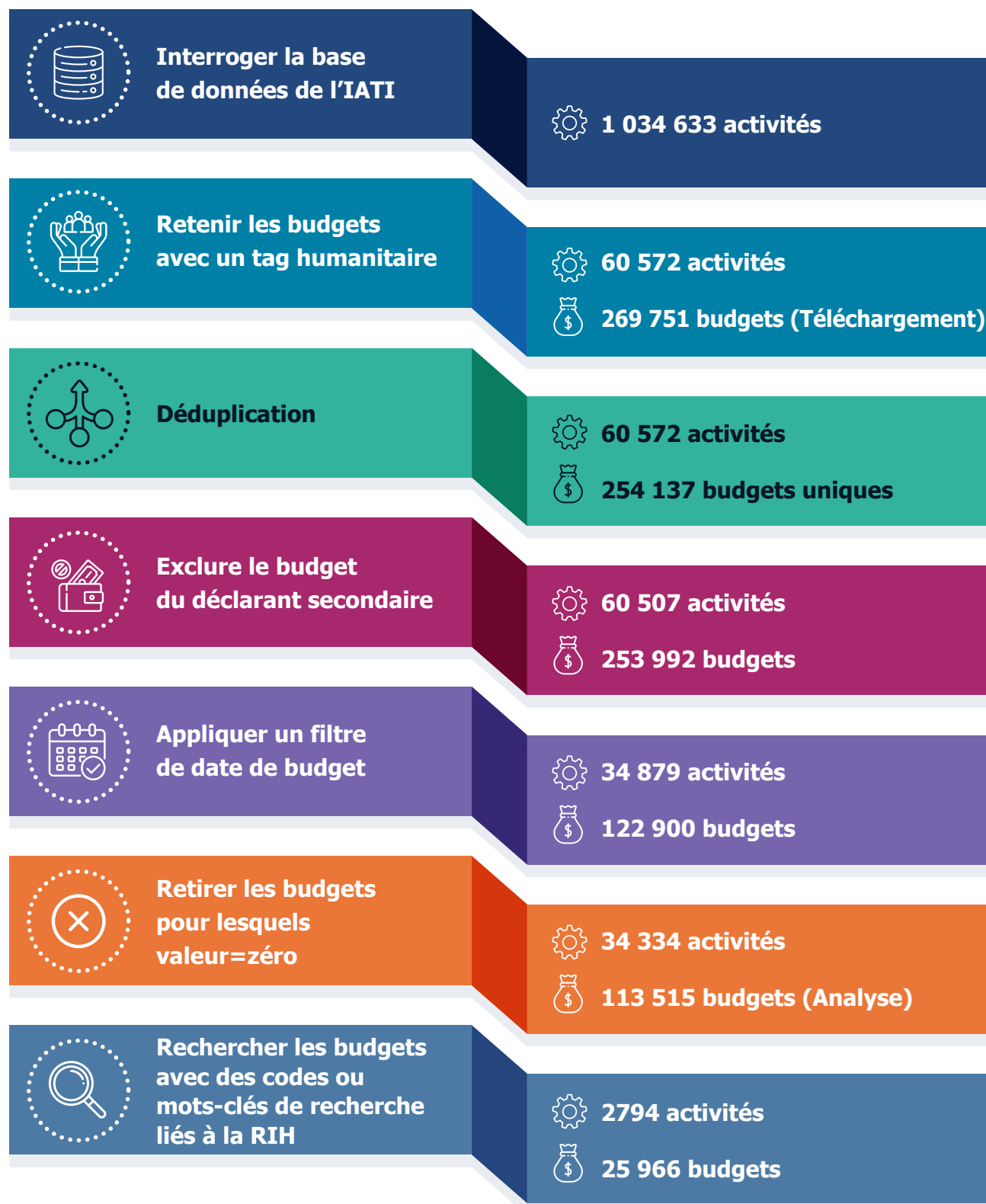
	SSF du BCAH		IATI	SNPC de l'OCDE
Mesure	Montant du financement en \$US	Nombre de projets financés	% du total du financement de la RIH figurant dans la base de l'IATI	Principaux bailleurs selon le montant des subventions
1^{er} bailleur	Allemagne (150 millions de dollars)	Norvège (28)	Unicef (50 %)	Royaume-uni
2^{ème} bailleur	UE (50 millions de dollars)	Danemark (26)	FCDO Royaume-Uni (35,5 %)	Suède
3^{ème} bailleur	États-Unis (45 millions de dollars)	États-Unis (24)	Save the Children International (5,9 %)	États-Unis

* Remarque : les noms des bailleurs dans ce tableau sont tels qu'ils sont indiqués dans les bases de données. Certaines bases de données indiquent le nom du bailleur (p. ex. l'USAID), tandis que d'autres indiquent le pays (p. ex. les États-Unis).

2. Il existe de grosses lacunes dans les données des bases de données financières et les déclarations de financement des structures. Ces résultats sont donc à considérer comme un aperçu du panorama du financement de la RIH, car il est difficile d'en brosser un portrait complet à partir des habitudes de déclaration actuelles.

4.2 Volumes de financement

La base de données de l'IATI a été interrogée pour extraire tous les budgets humanitaires déclarés. La requête a permis de récupérer 1 034 683 activités. Les étapes d'apurement ci-après ont été suivies, comme indiqué à la Figure 5 ci-dessous³ :



3. Les notices étiquetées « Reporting Org Secondary Reporter » ont été exclues car, conformément à la documentation de l'IATI, un déclarant secondaire est un déclarant qui reproduit les données des activités d'une organisation dont il n'a pas la responsabilité directe. Les bases de données de l'IATI précisent le(s) code(s) secteur des activités, qui sont les mêmes que les codes-objet du SNPC de l'OCDE. Dans le cadre de l'analyse, ce champ a permis d'identifier les activités associées à des codes de recherche et des codes de sous-secteur humanitaire.

Le taux de conversion moyen de chaque devise en \$US sur la période 2017-2021 a été calculé de façon à estimer le montant équivalent en \$US.

Lors de l'analyse des bases de données du SSF du BCAH, du SNPC et de l'IATI, il est important de distinguer les deux catégories de montant suivantes :

- Enveloppes incluant la RIH : Les montants figurant dans cette catégorie sont la somme des budgets totaux qui remplissent n'importe lequel des critères suivants :
 - ◇ avoir un ou plusieurs codes de recherche. Vaut uniquement pour la base de données de l'IATI. Les montants des catégories spécifiques à la RIH sont des sous-catégories des enveloppes dédiées à la RIH.
 - ◇ mentionner n'importe lequel des mots-clés liés à la recherche ou l'innovation dans les détails du projet (« title narrative » ou « description narrative » pour l'IATI, « description » dans les bases de données du SSF du BCAH).
- Spécifique à la RIH : Les montants dans cette catégorie sont attribués aux codes secteur spécifiques à la RIH. Ce montant a été calculé à partir des pourcentages spécifiques attribués aux secteurs de recherche prévus dans chaque budget. Nous n'avons pu calculer ces montants que pour la base de données de l'IATI, car celle du SSF du BCAH n'utilise pas ces codes.

Le secteur privé en tant que bailleur de la RIH



« Pour nous, l'implication du secteur privé est un moyen d'atteindre nos objectifs en mettant à profit tout ce qu'il a de positif à apporter. »

Représentant d'une institution délivrant des subventions

Selon les données du SNPC de l'OCDE, le secteur privé a investi 231 300 000 \$ dans la RIH entre 2017 et 2021, soit environ 10 % du total des financements de la RIH déclarés à l'OCDE.

Vingt-six acteurs différents du secteur privé apparaissent dans les données du SNPC de l'OCDE, les plus gros bailleurs étant la Mastercard Foundation, Wellcome, la Bill & Melinda Gates Foundation et l'IKEA Foundation.

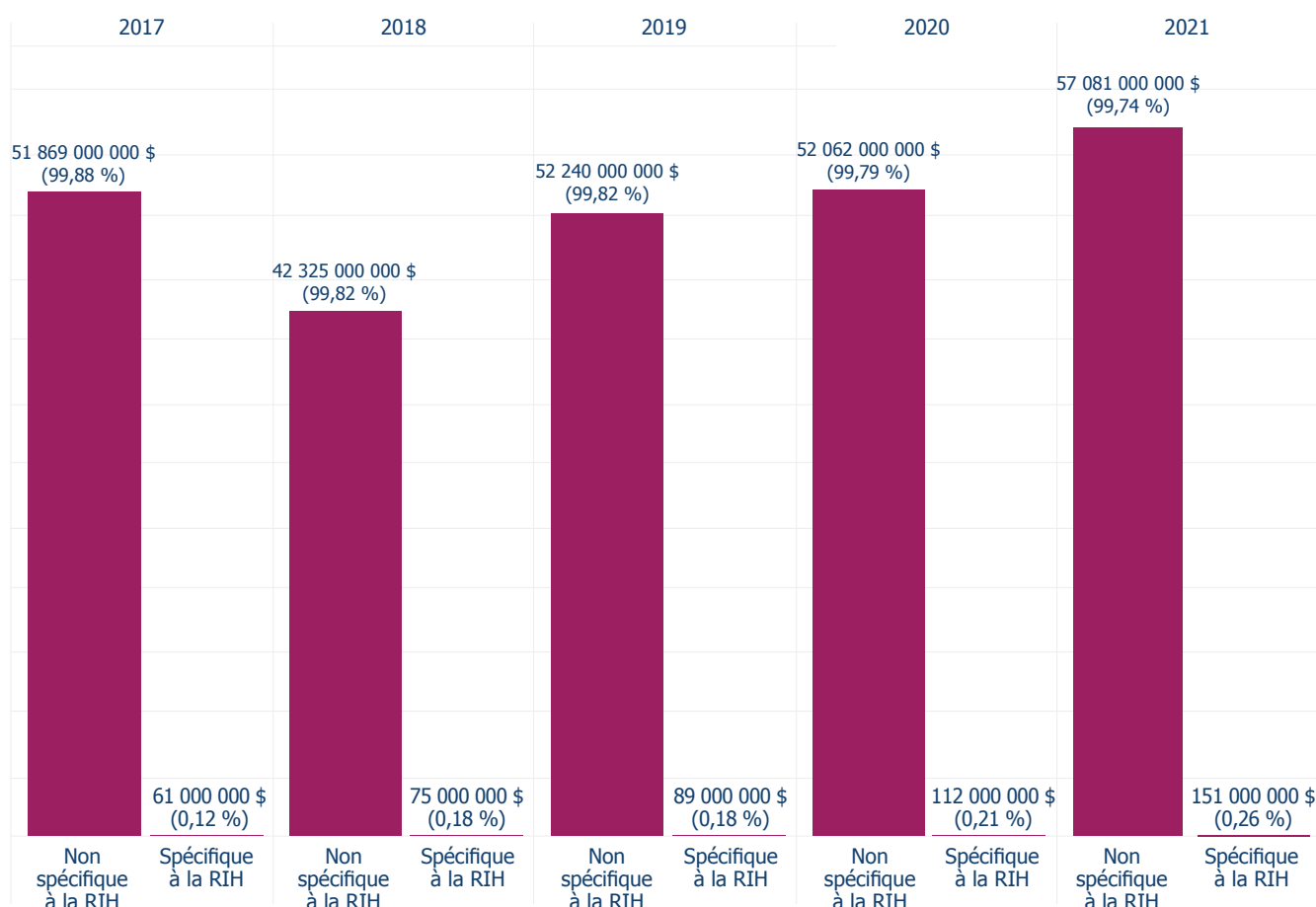
Le secteur privé est encore loin d'être inclus de manière systématique dans les systèmes de coordination humanitaires. Il reste beaucoup à faire pour tirer pleinement parti de son expertise et de sa contribution dans le cadre d'opérations (transparentes et fondées sur des principes) de réponse aux catastrophes et de redressement suite aux urgences complexes et soudaines.

Entre 2017 et 2021, le montant total du budget humanitaire dans la base de données de l'IATI s'élevait à 261,937 millions. Les estimations du volume des investissements que contient le rapport ont été calculées à partir des données disponibles pour les projets actifs sur la période 2017-2021 :

- Dans la base de données de l'IATI : Au total, les financements spécifiques à la RIH se sont élevés à près d'un demi-milliard de dollars US sur la période 2017-2021. Cela représente 0,19 % de tous les financements humanitaires déclarés à l'IATI sur la même période.
- Les financements d'enveloppes incluant la RIH déclarés à l'IATI ont totalisé 25,7 milliards de dollars, soit 9,8 % du budget total consacré à l'aide humanitaire.
- Les financements d'enveloppes incluant la RIH déclarés au SSF du BCAH s'élevaient à 2,3 milliards de dollars, soit 0,26 % du budget total consacré à l'aide humanitaire.
- Les financements d'enveloppes incluant la RIH déclarés au SNPC de l'OCDE s'élevaient à 322 millions de dollars, soit 1,32 % du budget total consacré à l'aide humanitaire.

Si l'on se concentre sur les financements spécifiques à la RIH figurant dans la base de données de l'IATI, les données montrent une hausse constante du pourcentage de financement de la RIH : de 0,12 % en 2017 à 0,26 % en 2021, comme on peut le voir sur la Figure 6. Cela représente une augmentation par plus de deux, tandis que le financement humanitaire global a augmenté de quelque 10 % entre 2017 et 2021. Néanmoins, le système humanitaire figure toujours parmi les secteurs et industries investissant le moins dans la R-I.^{xxxv}

Figure 6 : Évolution des financements spécifiques à la RIH dans la base de l'IATI entre 2017 et 2021



4.3 Destinataires des financements

L'analyse de cartographie systématique de la R-I^{xxxvi} laisse à penser que la communauté dynamique et grandissante des chercheurs, des innovateurs et des bailleurs s'est élargie et a gagné en diversité par rapport au rapport de cartographie 2017 d'Elrha. Toutefois, malgré cette diversité accrue, les sources de financement de la RIH et leur destination demeurent principalement dans les pays à revenu élevé.

Cette analyse systématique s'est basée sur le pays d'établissement des producteurs de R-I pour analyser les destinataires géographiques des financements de la R-I. Il est ressorti de l'analyse que les dix pays produisant le plus de notices de R-I étaient les États-Unis, le Royaume-Uni, la Suisse, l'Australie, la France, les Pays-Bas, le Canada, l'Allemagne, l'Inde et l'Italie.

Parmi les acteurs recevant des financements pour la RIH, ce sont les institutions de recherche qui ont produit le plus de réalisations, suivies des ONG/OSC internationales, des groupes indépendants de recherche/de réflexion politique et des agences onusiennes.

Cependant, le rapport d'analyse des flux de financement^{xxxvii} fait ressortir différentes listes de destinataires principaux des financements de la RIH. Les principaux pays destinataires étaient aussi différents d'une base de données à l'autre. Le tableau 4 indique les principaux pays destinataires de financements de la RIH entre 2017 et 2021 par catégorie de financement de la RIH dans la base de l'IATI et le SSF du BCAH.

Tableau 4 : Principaux pays destinataires de financements de la RIH entre 2017 et 2021 par catégorie de financement de la RIH (IATI et SSF du BCAH).

IATI (spécifique RIH)			IATI (enveloppes RIH)			SSF du BCAH (enveloppes RIH)		
Pays destinataire	%age du total	Montant \$	Pays destinataire	%age du total	Montant \$	Pays destinataire	%age du total	Montant \$
Inconnu	50,3 %	248 300 000 \$	Liban	17,1 %	4 386 900 000 \$	Monde	53,3 %	171 500 000 \$
Yémen	10,9 %	53,6	Inconnu	8,4 %	2 152 800 000 \$	Inconnu	17,6 %	56 700 000 \$
Soudan	3,4 %	16 900 000 \$	Yémen	6,0 %	1 544 400 000 \$	Ouganda	7,8 %	25 000 000 \$
Afghanistan	3,4 %	16 700 000 \$	Nigeria	5,4 %	1 384 000 000 \$	Somalie	4,0 %	13 000 000 \$
Éthiopie	2,7 %	13 400 000 \$	Bangladesh	3,3 %	853 700 000 \$	Irak	2,4 %	7 700 000 \$
Myanmar	2,4 %	11 700 000 \$	Ouganda	3,0 %	771 200 000 \$	Tchad	2,2 %	6 900 000 \$
Afrique orientale et australe	2,2 %	11 100 000 \$	Jordanie	2,7 %	684 200 000 \$	RDC	1,8 %	5 800 000 \$
Soudan du Sud	2,2 %	10 700 000 \$	Mali	2,7 %	699 800 000 \$	Soudan du Sud	1,5 %	4 800 000 \$
Venezuela	2,2 %	10 800 000 \$	Soudan	2,7 %	700 000 000 \$	Kenya	1,4 %	4 600 000 \$
République centrafricaine	2,0 %	10 100 000 \$	Myanmar	2,5 %	630 900 000 \$	Territoires palestiniens occupés	1,1 %	3 600 000 \$
Autres pays	18,4 %	90 800 000 \$	Autres pays	46,2 %	11 844 700 000 \$	Autres territoires	6,9 %	21 300 000 \$
Total	100 %	494 millions	Total	100 %	27 594 000 \$	Total	100 %	321 900 000 \$

Après déduction de 809 millions de dollars d'aide bilatérale déclarés à l'OCDE sur la période 2017-2021, les trois principaux destinataires étaient les fonds régionaux pour l'Afrique subsaharienne, la région Afrique dans son ensemble et la République arabe syrienne. Les dix principaux destinataires étaient tous situés dans les régions Afrique et Moyen-Orient.

Les données du SSF du BCAH pour la période 2017-2021 montrent que les types d'organisations destinataires étaient les suivants :



4.4 Financement des acteurs locaux

La hausse du financement direct des acteurs locaux est une priorité pour le système humanitaire depuis les engagements du Grand Bargain pris en 2016. Bien qu'aucun des engagements du Grand Bargain ne porte spécifiquement sur le financement direct de la R-I portée par les acteurs locaux, cela fait des années que de nombreux acteurs font d'une priorité le transfert à l'échelon local des programmes de R-I. Des initiatives en faveur d'une R-I portée par des acteurs locaux ont vu le jour, comme le programme [CLIP](#).

Le rapport s'est appuyé sur l'emplacement, le type d'organisation et l'identité des auteurs principaux produisant des réalisations de R-I et recevant des financements au titre de la RIH pour évaluer le degré de prise en charge de la R-I par les acteurs locaux. Les données suggèrent que :

- Moins de 2 % des réalisations de R-I produites entre 2017 et 2021 ont été supervisées par des acteurs nationaux, locaux et de la société civile.
- Les institutions basées dans des pays à revenu élevé (PRE) conservent la majeure partie des fonctions de direction, et reçoivent la majeure partie des financements de la RIH.

Les données du **programme Horizon 2020** contiennent des informations sur tous les membres organisationnels des équipes ou regroupements de projets retenus. L'analyse de ces données sur la recherche humanitaire nous fait dire que le rôle de coordinateur de projets de recherche humanitaire est généralement endossé par une organisation basée dans l'UE, tandis que les partenaires internationaux et les tiers se trouvent généralement aux États-Unis, au Japon, en Nouvelle-Zélande, en Chine, au Brésil, en Russie, au Mexique ou en Inde.

Les partenaires et les participants ont souligné la diversité géographique des organisations financées dans le cadre de projets de recherche humanitaire Horizon 2020. Certaines d'entre elles se trouvent même dans des pays fragiles ou extrêmement fragiles. À de rares exceptions près, les fonctions de direction associées aux projets de RIH financées par les subventions du programme européen Horizon sont généralement occupées par des institutions situées dans des PRE.

4.5 Niveau de financement

Le volume d'activités de R-I et le niveau de financement varient grandement d'un cluster thématique humanitaire et d'une problématique humanitaire à l'autre.^{xxxviii} De plus, le niveau d'investissement dans chaque problématique humanitaire varie d'une base de données financière à l'autre, ce qui s'explique peut-être par l'absence de codes secteur et de cadres standardisés pour la déclaration des dépenses de R-I.

Il ressort de l'analyse documentaire systématique qu'au vu de la fréquence des documents mentionnant ces questions, les principales problématiques abordées dans les deux types de réalisations de RIH sont **la protection, la santé, la gestion de crise et la logistique**. Parmi les enjeux thématiques de cluster, les problématiques les plus analysées sont la nutrition, les télécommunications d'urgence et la gestion et la coordination de camp (GCC).

Les enjeux thématiques abordés dépendent aussi du type de crise. La santé est l'enjeu le plus abordé dans les études liées aux conflits, tandis que la logistique est le plus abordé dans les études liées aux catastrophes naturelles. Ces différences s'expliquent peut-être par la nature des problèmes rencontrés, et par les différentes opportunités de RIH selon les crises.

L'analyse des types d'innovation à l'aide d'un modèle Doblin modifié révèle que les trois types d'innovation les plus décrits sont l'innovation de processus, l'innovation de modèle et l'innovation de produit. Les autres types d'innovation sont très loin derrière. Ceci vaut pour tous les enjeux thématiques cibles.

Comme le montre le Tableau 5, l'analyse des bases de données de l'IATI et du SSF du BCAH fondée sur le nombre de mentions de chaque problématique et secteur humanitaire dans la description et le résumé du projet révèle que les financements spécifiques à la RIH concernent essentiellement **la protection, l'éducation et la santé**. Les télécommunications d'urgence, les abris et articles non alimentaires (ANI), les opérations de redressement rapide et la GCC figurent parmi les secteurs les moins financés.

L'écart entre les données déclarées aux bases de données financières et celles qui ressortent de l'analyse documentaire pourrait s'expliquer par l'absence de codes de déclaration standardisés pour la R-I, et/ou par un décalage temporel entre les déclarations de dépenses des organisations à l'IATI/au SSF du BCAH et la publication de leurs réalisations de R-I.

Tableau 5 : Nombre de mentions de chaque sous-secteur humanitaire et financements attribués aux projets (SSF du BCAH et IATI, 2017-2021)

Sous-secteur	IATI (enveloppe RIH)		SSF du BCAH (enveloppe RIH)	
	Montant du budget	Nombre de mentions	Montant	Nombre de mentions
Coordination et gestion de camp	240 700 000 \$	448	3,1 millions de \$	3
Redressement rapide	166 300 000 \$	339	5,2 millions de \$	4
Éducation	10 913 900 000 \$	8875	36,6 millions de \$	15
Sécurité alimentaire	529 400 000 \$	833	4,8 millions de dollars	5
Santé	10 306 100 000 \$	7452	3,9 millions de dollars	10
Logistique	995 500 000 \$	794	0	0
Nutrition	7 574 000 000\$	5393	7,2 millions de dollars	5
Protection	7 514 100 000 \$	10191	29, millions de dollars	36
Abris et ANI	159 000 000 \$	294	7,4 millions de dollars	5
Télécommunications d'urgence	0 \$	1	0	0
Eau, assainissement et hygiène (WASH)	6 187 700 000 \$	4627	1,8 million de dollars	2

4.6 Quel stade de l'innovation bénéficie-t-il des financements ?

La majorité des données déclarées aux bases de données financières qui ont été utilisées pour le rapport d'analyse des flux de financement ne précise pas quel stade de la recherche ou de l'innovation est financé. L'analyse documentaire systématique a passé en revue la description des réalisations, afin de les classer par type d'innovation. Les trois types d'innovation les plus courants parmi ceux examinés dans les documents revus par les pairs sont **l'innovation de processus, de modèle et de produit**.

Types d'innovation (adaptés du cadre Doblin des types d'innovation)^{xxxix}

Configuration	Modèle	Modèles innovants dans les opérations, le financement ou la recherche humanitaires. Englobe aussi les approches, paradigmes, cursus, stratégies et cadres nouveaux.
	Réseau	Nouveaux partenariats, collaborations, plateformes de partage d'informations, réseaux logistiques et activités de coordination dans l'humanitaire et l'innovation (H-I), ainsi que les sommets/tables rondes nouvellement créés.
	Structure	Nouvelles intégrations de technologies de H-I et restructurations organisationnelles.
	Processus	Processus innovants sous la forme de nouveaux algorithmes, méthodologies, améliorations et optimisations de processus, protocoles, orientations, de nouvelles échelles/nouveaux outils de mesure validés et de nouvelles taxonomies.
Offre	Produit	Produits innovants, dont tous les objets tangibles ou constructions nouvelles, ainsi que les logiciels/le matériel informatique, les sites Web, plateformes, jeux de données et autres formes de supports médiatiques.
Expérience	Service	Programmation humanitaire innovante proposant de nouveaux services, ainsi que les nouveaux services d'investissement ou de prêt/crédit.
	Canal	Moyens innovants de toucher ou de mobiliser des parties prenantes ou des populations en crise.
	Marque	Contenus de relations publiques (RP) et stratégies de RP innovantes pour les organisations humanitaires.
	Mobilisation des usagers	Méthodes innovantes de mobilisation des parties prenantes, simulations et outils de formation des personnels humanitaires, et contenu des cours ou formations.

4.7 Conclusions

4.7.1 L'exercice de cartographie globale 2017 d'Elrha révélait que la grande majorité des bailleurs et des destinataires des financements de R-I sont actuellement basés en Europe et en Amérique du Nord. En 2023, le panorama global du financement de la RIH n'a pas changé. Les bailleurs d'Europe et d'Amérique du Nord demeurent les premières sources de financement de la RIH, et ce financement dépend toujours du même groupe restreint de bailleurs. Bien que de nouveaux bailleurs entrent en scène et investissent de plus en plus, il demeure nécessaire de diversifier les sources de financement de l'écosystème de la RIH.

4.7.2 Les acteurs humanitaires non traditionnels ont mis à disposition de nombreuses ressources utiles à la RIH autres que des financements. Il existe ainsi des exemples d'innovation produite dans des secteurs autres que le système humanitaire mais qui ont été mis à contribution dans le cadre d'une réponse humanitaire. Toutefois, ces acteurs non traditionnels sont loin d'être intégrés systématiquement dans les discussions sur la R-I, et leurs contributions sont souvent ponctuelles, en réaction à une problématique ou une crise donnée. La mobilisation plus systématique de ces acteurs non traditionnels et de leurs moyens permettrait de pérenniser l'écosystème de la R-I, et de lui faire gagner en réactivité et en débrouillardise.

4.7.3 L'analyse de la base de données de l'IATI montre que moins de 0,2 % du budget global de l'aide humanitaire entre 2017 et 2021 a été affecté à la résolution de problèmes humanitaires par le biais de la R-I. Bien que l'évolution du rôle de la R-I dans la réponse humanitaire soit de mieux en mieux reconnue, le système humanitaire figure toujours parmi les secteurs investissant le moins dans la R-I. Nous ne savons toujours pas bien quels domaines ont le plus besoin de la R-I, et dans quels domaines son impact est maximal. Une meilleure compréhension des priorités en matière de R-I pourrait aider les donateurs et les acteurs à focaliser leurs ressources sur les enjeux les plus urgents. Toutefois, ceci doit passer par une implication forte des acteurs locaux et nationaux dans l'identification des priorités de R-I, et dans la définition des programmes de leur pays et région respectifs.

4.7.4 La mobilisation des acteurs locaux et nationaux est essentielle à l'efficacité et à la réussite des partenariats de R-I.^{xii} Les données suggèrent que les acteurs locaux et nationaux reçoivent parfois des financements pour la R-I, mais que ce sont toujours des organisations basées dans les pays du Nord qui se chargent du leadership et de la définition des programmes et des objectifs thématiques de la R-I. Il faut mieux évaluer la qualité de ces partenariats, et les donateurs et leurs bailleurs intermédiaires doivent s'obliger à impliquer les acteurs locaux et nationaux dans la définition des programmes de R-I, ainsi qu'à réaliser un suivi des flux de financement et à le communiquer à ces acteurs.

4.7.5 Les bases de données de déclaration financière actuelles doivent être améliorées pour affiner la déclaration et le suivi des financements de RIH, comme en témoigne la disparité des résultats concernant les bailleurs de la RIH dans les différentes bases de données. On constate également un important déficit de données sur la couverture géographique des financements de la RIH. Le processus d'apurement des données a également révélé des incohérences dans la façon dont la portée géographique était déclarée, y compris au sein d'une même base de données. À l'heure actuelle, il n'existe ni normes, ni orientations communes sur la manière dont le système humanitaire devrait déclarer ses dépenses en R-I.



4.8 Recommandations

4.8.1 La nécessité de mieux financer les initiatives de RIH ressort dans tous les rapports. Il faut que ces financements soient accessibles à un large éventail de parties prenantes (dont les ONG et acteurs locaux), et privilégient les projets qui répondent aux enjeux humanitaires les plus urgents.

4.8.2 Les donateurs et les agences opérationnelles doivent impliquer les acteurs locaux et nationaux dans les débats politiques, dans la définition des priorités et dans les processus décisionnels, en augmentant les financements directs et en impliquant directement les acteurs locaux dans la prise de décisions.

4.8.3 Le système humanitaire doit insister sur le renforcement des partenariats et des relations avec les acteurs humanitaires non traditionnels, et les intégrer à dessein dans l'écosystème de la RIH pour démultiplier l'impact des ressources et des moyens de RIH, ceci afin d'atténuer la pression exercée sur les acteurs humanitaires et leur budget.

4.8.4 Les donateurs doivent se mettre d'accord sur des cadres de consolidation des outils, des plateformes et des codes afin d'instaurer un cadre partagé et transparent de suivi et de déclaration de la RIH. Cela permettra de mieux comprendre les flux de financement et de déterminer qui et ce qui est financé, et donc de faciliter la prise de décisions et l'attribution des fonds. Ce cadre doit prendre en compte les données relatives à d'autres marqueurs, comme le genre et le handicap.

4.8.5 Les acteurs humanitaires et les bailleurs doivent instaurer de meilleurs mécanismes de coordination de la R-I, afin de mieux structurer et identifier les besoins et les priorités en matière de RIH.





5. Rôle et réactivité

5. Rôle et réactivité

Ces dernières années, l'architecture de la recherche et de l'innovation dans le domaine humanitaire (RIH) a évolué au fil de la création de laboratoires d'innovation, d'unités de recherche ou encore de fonds de défi.

Ils ont été créés pour être plus à l'écoute des besoins et des aspirations des communautés touchées, et pour améliorer les réponses que leur apporte le système humanitaire. Cependant, les organisations humanitaires ont été critiquées pour leur approche réactive et ponctuelle aux crises et leur tendance à mobiliser essentiellement leurs ressources et les moyens après coup. Cette critique a suscité un changement vers une approche fondée sur l'anticipation, qui part du principe que la plupart des crises sont en partie prévisibles et propose des mesures d'atténuation et de préparation destinées à limiter l'impact des crises sur les individus. La R-I a fortement contribué à cette évolution en fournissant des outils, des éléments de preuve et des systèmes d'alerte précoce, et en préconisant de nouvelles méthodes de travail et de collaboration.

Ce chapitre aborde la capacité de la RIH à apporter une réponse opportune aux défis humanitaires, et évalue les contributions de la RIH dans divers contextes humanitaires internationaux. Il s'appuie sur les rapports issus des consultations régionales de l'EPG, qui se sont intéressés à l'état de l'écosystème de la RIH dans différentes régions du monde. Ces consultations reposaient sur un guide standardisé sur les entretiens avec des informateurs clés (EIC), adapté par des partenaires régionaux en fonction des sensibilités culturelles et de sa pertinence régionale. Le guide sur les entretiens est composé de sept modules qui abordent :

- La démographie.
- Le rôle de la R-I dans les crises humanitaires.
- Les besoins régionaux en RIH.
- La cohérence entre les investissements et les besoins en RIH.
- L'implication des parties prenantes régionales et nationales dans la RIH.
- Les processus décisionnels et de coordination.
- La réactivité du système de RIH.

Les résultats ont été examinés de façon à comprendre dans quelle mesure la R-I a contribué aux opérations humanitaires et son rôle à chaque étape du cycle de réponse humanitaire, et à déterminer les facteurs qui favorisent ou entravent la capacité du système de la RIH à répondre aux crises nouvelles et aux problématiques naissantes. Le cadre d'analyse de ce rapport de synthèse a servi à examiner le rôle de la RIH dans toutes les régions et les différences régionales soulignées, lorsqu'elles étaient propres à un contexte ou à une crise donné(e).



Ce chapitre s'intéresse aux questions suivantes :

1. Quel rôle la R-I joue-t-elle dans le système humanitaire et à chaque étape de la réponse humanitaire ?
2. En quoi la RIH peut-elle contribuer à de meilleurs résultats humanitaires ?
3. Quels sont les éléments qui permettent à la RIH d'apporter une réponse opportune ou l'en empêchent ?

5.1 Rôle de la R-I dans la réponse humanitaire

Il est plus que jamais nécessaire d'améliorer la capacité de réponse, l'efficacité et l'efficacé du système d'aide humanitaire, a fortiori dans un contexte de manque de financements et de ressources qui devrait continuer à s'aggraver en 2024. Dans le cadre des consultations de l'EPG, des personnels humanitaires, des chercheurs, des innovateurs et des donateurs se sont vu demander de s'exprimer sur le rôle que joue la RIH, et sur ce que cela implique.

Une petite part des participants a exprimé des inquiétudes quant aux implications déontologiques et à la faisabilité de la mise en œuvre d'activités de R-I au cours d'une réponse à une situation d'urgence. Certains participants estiment qu'en cas d'urgence subite, il faut avant tout apporter une aide humanitaire rapide aux communautés touchées par la crise, et affecter les financements aux opérations et à l'acheminement de l'aide. Les personnels humanitaires doivent, eux, se concentrer sur la gestion de la réponse, car les communautés touchées sont davantage préoccupées par la recherche d'une assistance immédiate que par la R-I.

Certains participants ont indiqué que les agents humanitaires chevronnés, qui travaillent d'une certaine manière depuis plusieurs décennies, se montrent réticents à l'égard de la R-I. Certains participants ont également souligné qu'il y existait un risque de mener à bien des recherches pour de mauvaises raisons, par exemple en consultant des communautés en situation de crise pour satisfaire les donateurs. Selon eux, la recherche doit attendre que la phase aiguë soit passée.



« Pendant la première phase, la phase de recherche, pour moi c'est un grand non... Après trois ou quatre mois, là on peut vraiment faire de la recherche, de la recherche déontologique. Je trouve qu'on risque de faire plus de mal que de bien pendant la phase aiguë de la réponse. »

Rapport Océanie, Asie de l'Est et du Sud-Est (OAESE)



En Ukraine, un certain nombre d'organisations humanitaires mettaient les technologies à profit, grâce à une culture numérique très ancrée due à des années d'investissement dans le secteur du numérique par le gouvernement. Cette stratégie s'est révélée fructueuse à bien des égards : ainsi, des applis sur smartphone permettent de collecter des données dans des zones à haut risque, afin d'améliorer la coordination de la fourniture de matériel médical aux pharmacies des villes en première ligne. Cependant, une autre agence a fait remarquer que de nombreuses personnes ayant choisi de rester dans les villes en première ligne sont âgées et maîtrisent donc moins les outils numériques que les jeunes générations du pays, de sorte qu'il a fallu recourir à des approches plus traditionnelles pour répondre à leurs besoins.

Un bénévole mesure la tension artérielle d'une personne âgée en Ukraine. **Crédit photo** : SVPhilon

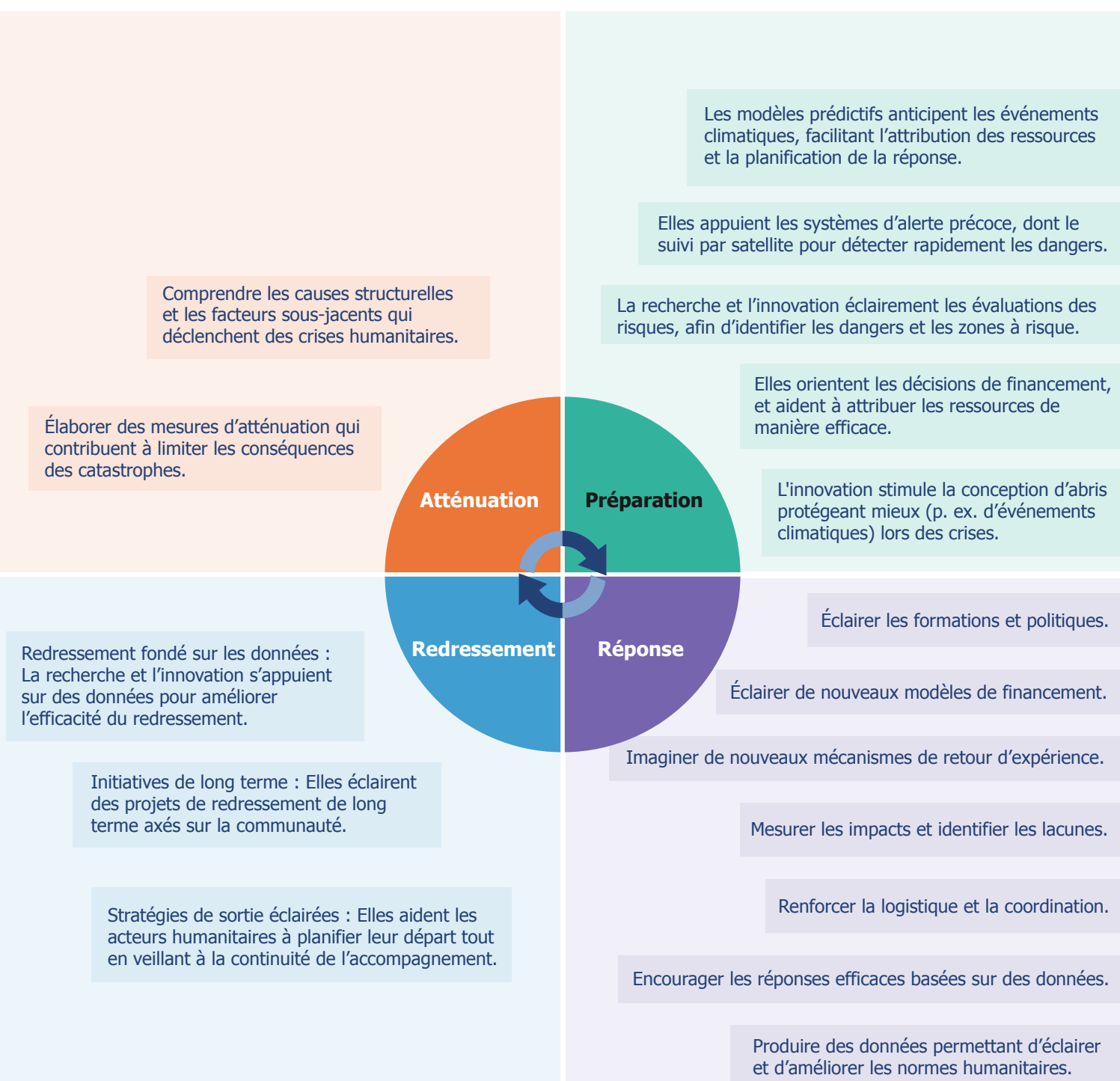
La majorité des participants a conscience de l'importance des divers rôles que la RIH peut jouer à l'appui des opérations humanitaires. Les participants ont souligné que la RIH pouvait **éclairer et améliorer l'action humanitaire** en produisant des données et des éléments de preuve, à partir du vécu des communautés touchées par les crises, sur les besoins et les types d'intervention nécessaires, et qu'elle pouvait **garantir que ces interventions s'affinent et s'adaptent constamment**. La R-I a également un rôle essentiel à jouer lorsque les méthodes de travail traditionnelles échouent : elle permet d'**éclairer de nouvelles méthodes de travail** et d'imaginer des approches, des politiques et des programmes innovants.

Les participants ont également signalé que la RIH pouvait **renforcer la responsabilité à l'égard des communautés touchées par les crises**, en focalisant les opérations humanitaires sur les besoins des personnes et en imaginant des mécanismes de retour d'information qui permettent, par exemple, de garantir un haut niveau de protection. La R-I peut également **renforcer la responsabilité à l'égard des bailleurs** en veillant à ce que les ressources soient bien utilisées pour répondre aux problèmes les plus urgents.

Les campagnes politiques et de sensibilisation sont cruciales pour sensibiliser à des enjeux humanitaires spécifiques, et obliger les acteurs humanitaires et les donateurs à y remédier. **Une campagne de sensibilisation efficace et percutante** doit reposer sur la recherche et sur des éléments de preuve pour influencer les grandes parties prenantes, et identifier des recommandations claires et exploitables.

La majorité des participants juge que l'innovation a un rôle primordial à jouer dans les **systèmes d'alerte rapide (SAE) et dans les mesures d'anticipation**, notamment à l'égard des risques naturels. Cela s'explique sans doute par le rôle considérable que peut jouer la technologie (p. ex. les satellites) dans ces SAE, et par le fait que l'innovation soit souvent vue comme l'application des technologies au service de l'action humanitaire.

Figure 7 : Synthèse des rôles attribués à la RIH par les participants dans leur contexte avec un cycle de gestion de crise simplifié.



Autres rôles de la RIH

1. Accompagner l'opérationnalisation de la triple interface humanitaire-développement-paix.
2. Identifier et mettre en œuvre d'importantes réformes structurelles et systémiques. Fournir des informations critiques pour identifier les lacunes et les inefficacités actuelles, et favoriser l'émergence de solutions étayées pour éclairer l'élaboration de politiques, l'amélioration des opérations et l'affectation des ressources. La RIH peut être un déclencheur de changement, à plus forte raison lorsqu'elle se fait en misant sur la collaboration, le partage de connaissances et la mobilisation des parties prenantes.
3. La R-I aide à comprendre les causes sous-jacentes des crises, et aide les systèmes à réfléchir aux modifications à apporter aux processus pour remédier aux crises et les éviter.



« La « triple interface humanitaire-développement-paix" est un terme qui exprime l'interconnexion entre les secteurs de l'humanitaire, du développement et de la paix. Il renvoie spécifiquement aux tentatives de collaboration entre ces secteurs qui visent à mieux répondre aux besoins des personnes, à atténuer les risques et les vulnérabilités et à œuvrer à une paix durable. »¹

5.2 Comment la RIH contribue à de meilleures réalisations humanitaires

Il ressort des consultations que la R-I est un puissant outil pour améliorer les réalisations humanitaires et transformer la fourniture d'aide humanitaire, que ce soit parce que les agences extérieures apprennent à améliorer leurs services, ou parce que les acteurs locaux deviennent porteurs d'innovations. Il semblerait que l'association des deux soit particulièrement efficace. Voici quelques exemples mentionnés lors de ces consultations :

Prise de décisions éclairées : La R-I fournit aux acteurs humanitaires des recommandations et informations fondées sur les données quant à la manière dont l'aide devrait être fournie, aux enjeux à privilégier et au meilleur moyen d'affecter les financements et les ressources. À titre d'exemple, les SAE innovants peuvent améliorer les mesures d'anticipation, p. ex. en prévoyant les inondations d'ampleur, ce qui peut aider les acteurs humanitaires à déterminer quand et comment évacuer et réinstaller les communautés touchées.

Formulation de réponses axées sur les besoins : La R-I permet aux acteurs humanitaires d'adapter leurs programmes à des besoins des communautés qu'ils auraient peut-être négligés, par exemple en identifiant des groupes de population qui bénéficieraient le plus des programmes d'une organisation et dont il est particulièrement important de comprendre les besoins.

Comprendre les vulnérabilités et les risques : Au sein du système humanitaire, la R-I contribue également de façon cruciale à comprendre les vulnérabilités et les risques liés aux crises. Les participants ont souligné que des outils comme les évaluations des dangers, des vulnérabilités et des risques permettaient aux acteurs humanitaires de comprendre l'intensité et la nature des risques. Les communautés et les intervenants de terrain peuvent ainsi affiner leurs activités de préparation et de réponse. De plus, la recherche aide les acteurs humanitaires à identifier à la fois les conséquences immédiates des crises et leurs causes profondes, ce qui leur permet d'élaborer des interventions plus efficaces.

Relever des défis propres à un contexte donné : Les innovations alimentées par la recherche aident les acteurs humanitaires à mieux comprendre et répondre à des défis propres à un contexte donné, ainsi qu'à élaborer de nouveaux produits, interventions et politiques en mettant à profit les données disponibles et les nouvelles technologies. La mobilisation des communautés et acteurs locaux permet aux intervenants de terrain de mieux connaître les réalités sociales, et d'élaborer et d'adapter leur réponse aux besoins spécifiques de chaque communauté. La R-I peut contribuer à façonner une approche de l'action humanitaire qui soit plus inclusive et sensible aux particularités culturelles, et contribuer en fin de compte à de meilleures réalisations.

Optimiser les ressources humanitaires : La R-I peut influencer les décisions de financement et contribuer à une meilleure affectation des ressources, en identifiant les moyens les plus efficaces de fournir l'aide humanitaire (p. ex. des services WASH accessibles, avec un bon rapport coût-avantages et adaptés aux besoins des communautés). Grâce à des améliorations continues de ce type, l'aide humanitaire est ciblée et percutante, et les ressources sont utilisées de façon optimisée.

5.3 Les obstacles empêchant la RIH de contribuer aux réalisations humanitaires

Certains participants ont indiqué que la R-I ne permettait pas toujours d'améliorer les réalisations humanitaires, et ce pour diverses raisons :

Déconnexion du système opérationnel : Lorsqu'une initiative de R-I est ponctuelle et adaptée à un projet ou une intervention donné(e), au lieu d'être intégrée à la stratégie d'une organisation, elle se trouve déconnectée du système et n'a aucun impact à l'échelle du système.

Intégration tardive à la réponse humanitaire : Les avis divergeaient quant au stade de l'intensification de la réponse opérationnelle auquel la RIH doit intervenir. Cependant, la plupart des participants estiment qu'elle intervient souvent trop tard pour avoir un impact sur les paramètres de cette réponse. Toutefois, dans l'étude de cas sur l'Ukraine, les participants ont indiqué que les meilleures innovations prenaient souvent forme au fil de plusieurs réponses dans des contextes différents, permettant ainsi aux équipes de se familiariser avec les approches nouvelles, leurs limites et leur potentiel.

Dans le même ordre d'idées, la R-I doit se faire sur **le long temps** pour produire des résultats ; or, les cycles de financement n'y sont souvent pas propices, d'où un retard dans l'assimilation et l'adoption des innovations.

De même, les modèles de financement n'accompagnent pas systématiquement l'intégralité du cycle de R-I (comme l'adoption des recherches ou la généralisation d'une innovation), de sorte que bon nombre d'innovations de qualité se retrouvent bloquées en phase pilote, les empêchant ainsi de libérer leur plein potentiel. Les résultats de recherche ne parviennent pas toujours jusqu'aux décisionnaires, ou ne sont pas forcément bien transposés dans les réponses opérationnelles. Ce problème peut s'expliquer par la prédominance des méthodes de travail traditionnelles (approche de type statu quo) et la réticence à adopter des solutions innovantes. Le projet « Journey to Scale »⁴ d'Elrha a montré que cette réticence découlait de la crainte de bouleverser les structures de pouvoir, et de remettre en cause la norme établie et les méthodes de travail traditionnelles, ce qui pose un obstacle de taille à l'intégration harmonieuse des solutions innovantes au panorama global de la RIH.

Tout ceci fait que les innovations doivent d'abord passer par plusieurs crises dans des contextes différents, et être testées et développées par un petit groupe d'agents de terrain porteurs d'approches nouvelles : alors seulement elles vont inspirer suffisamment confiance pour être généralisées, mais cela prend du temps (souvent plusieurs années).

4. Hors cadre de l'EPG.

5.4 Réactivité de la RIH

La pertinence de la R-I dépend de l'ampleur de sa réponse et de sa capacité à mobiliser rapidement des ressources face à de nouveaux défis. Sa réactivité face aux problèmes naissants est fonction de divers facteurs :



Disponibilité des financements : La disponibilité de financements suffisants et flexibles est l'un des principaux facteurs déterminants pour la rapidité de la réponse apportée par la R-I. Les participants ont souligné la nécessité de disposer de ressources adéquates, qui puissent être mobilisées rapidement en cas de crise naissante.



Partenariats forts : La conclusion préalable d'accords et de partenariats forts entre les organisations humanitaires et les acteurs de la R-I permet au système humanitaire de mobiliser rapidement les éléments de preuve disponibles et des approches innovantes, afin d'éclairer la programmation de la réponse humanitaire. Il convient aussi de forger des partenariats avec le secteur privé, qui peut apporter des approches et des points de vue uniques à même d'enrichir l'action humanitaire.



Volonté politique et reconnaissance de la RIH : Lorsque les responsables des acteurs humanitaires, des donateurs et du monde politique prennent acte de la valeur ajoutée et du rôle de la R-I, ils sont davantage enclins à débloquer des ressources et des financements au profit d'initiatives de R-I en cas d'urgence subite. Pensons par exemple à la mobilisation de la R-I dans le cadre de la réponse au virus Ebola, en Afrique de l'Ouest, auquel de nombreux acteurs ne savaient pas bien comment réagir.



Préparation et mesures d'anticipation : Les organisations qui disposent de solides systèmes d'alerte, et sont en mesure d'anticiper les crises et de s'y préparer, sont plus susceptibles de mobiliser leurs capacités de R-I et leurs ressources à l'appui de leurs activités de préparation.



Coordination des parties prenantes : L'existence de mécanismes forts de coordination des acteurs humanitaires, des bailleurs, des acteurs de la R-I, des sièges d'organisations et de leurs bureaux nationaux aide à bien formuler les besoins, et permet à la R-I de prêter plus rapidement main-forte au système humanitaire.



Capacités nationales : Les pays ayant investi dans la recherche et le développement (R-D) et disposant déjà d'institutions, d'infrastructures et de ressources de R-I solides, peuvent apporter une aide rapide aux acteurs humanitaires en éclairant la prise de décisions à partir des données disponibles, et en mettant au service des opérations humanitaires les innovations disponibles.

5.5 Les facteurs qui empêchent la RIH de réagir rapidement aux nouveaux enjeux



Disponibilité des financements : Les budgets humanitaires attribuent peu de ressources à la R-I et sont rigides, ce qui empêche de mobiliser correctement des capacités de R-I au moment opportun.



Processus bureaucratiques : Les processus de vigilance et d'achats sont longs et minutieux, ce qui entrave la capacité des acteurs humanitaires à travailler de concert et de façon opportune avec les acteurs de la R-I lors des crises subites.



Déficit de ressources humaines : Le manque de personnels et de ressources humaines dédiés à la R-I, à sa coordination et à sa mobilisation dans les organisations humanitaires nuit à la réactivité de la R-I. En l'absence de personnel dédié, la R-I passe au second plan lors de la planification de la réponse humanitaire.



Infrastructures, capacités et logistique : Le déficit de ressources et de capacités de R-I au niveau national, ainsi que les contraintes d'accès sur le terrain, nuisent à la capacité du système humanitaire à mettre en œuvre des projets de R-I opportuns lorsqu'une crise survient.



Manque d'intérêt et de volonté politique : S'il y a un manque de volonté politique et de reconnaissance de l'importance de la R-I par le monde politique, les parties prenantes risquent de se concentrer sur les opérations de secours d'urgence au détriment de la R-I. Il est alors difficile pour les acteurs de la R-I de mobiliser les parties prenantes sur tout le cycle de vie du projet, de sa planification à sa mise en œuvre, ce qui risque de freiner les activités de R-I.



L'étude de cas sur l'Ukraine a montré que la participation de leaders chevronnés à la généralisation d'approches nouvelles pouvait grandement bénéficier à la RIH et à son adoption. Toute approche nouvelle implique de prendre des risques. C'est pourquoi la présence d'un leader chevronné et de confiance, qui soit à même de comprendre dans le détail les problèmes auxquels l'équipe opérationnelle est confrontée, tout en ayant l'ancienneté nécessaire pour valider de nouvelles approches, contribue fortement à ce que l'innovation se concrétise. De nombreuses organisations ont reçu des financements considérables pour répondre à la crise en Ukraine, ce qui leur a permis de prendre des risques et de tester de nouvelles approches, comme la mobilisation des populations touchées à l'aide d'outils informatiques.



Place de l'indépendance à Kiev.
Crédit photo : Maksym Diachenko

5.6 Conclusions

5.6.1 Il ressort des consultations que la R-I est un puissant outil qui permet d'enrichir les réalisations humanitaires, que ce soit parce qu'elle aide les agences externes à améliorer leurs services ou qu'elle favorise l'adoption d'innovations portées par les acteurs locaux. L'association des deux approches est particulièrement efficace. Plusieurs exemples ont été présentés pour souligner l'importance de la R-I dans la prise de décisions éclairées, l'adaptation des réponses aux besoins des communautés, la compréhension des vulnérabilités et des risques, la réponse à des défis contextuels ou l'optimisation des ressources. Malgré ces atouts, la généralisation des innovations fructueuses demeure entravée par la déconnexion entre la R-I et les systèmes opérationnels, son intégration tardive aux réponses ou encore l'inadéquation des modèles de financement. La R-I ne pourra pleinement contribuer aux opérations humanitaires que si ces défis sont surmontés.

5.6.2 La RIH est certes vue comme un acteur incontournable et un moteur de progrès, mais elle pâtit du manque d'engagements politiques et financiers qui permettraient d'enclencher les changements nécessaires. La R-I est vue comme un acteur et un moteur d'amélioration essentiel, mais des doutes subsistent quant à la faisabilité déontologique et opérationnelle de sa mise en œuvre pendant la phase aiguë d'une crise. Il reste compliqué de trouver un juste milieu entre le secours d'urgence et les objectifs de R-I à long terme.

5.6.3 Il ressort des consultations que la pertinence de la RIH dans l'action humanitaire dépend de sa réactivité face aux problèmes naissants. Diverses conditions sont à remplir pour que la RIH puisse apporter des réponses opportunes : disponibilité des financements, partenariats forts, volonté politique, préparation et coordination. À l'inverse, la mobilisation rapide de la RIH est entravée par divers obstacles comme la pénurie de ressources, les processus bureaucratiques, le déficit de ressources humaines, les contraintes infrastructurelles ou l'apathie politique. Il est primordial de connaître ces facteurs propices et ces obstacles et d'en tenir compte pour renforcer la capacité de la R-I à répondre aux nouveaux défis humanitaires, et à améliorer les réalisations humanitaires.

5.6.4 Le cadre politique censé permettre les retours d'information entre les résultats de recherche, la programmation et l'adhésion politique est insuffisant. Bien que des études soient publiées et que les agences opérationnelles et les donateurs investissent dans l'innovation grâce à des subventions opérationnelles, les innovations ont tendance à évoluer au fil de plusieurs crises, dans des contextes différents, et seulement si les agents humanitaires sont bien décidés à faire progresser ces idées nouvelles. Le décalage temporel est donc très important, ce qui entrave la généralisation de ces innovations. C'est pourquoi il faut des mécanismes de retour d'information plus solides entre les réalisations de R-I et la réévaluation des programmes politiques.



5.7 Recommandations

Les participants aux consultations ont proposé des recommandations exploitables pour renforcer l'intégration de la R-I au système humanitaire, et sa réactivité :

5.7.1 Élaborer des orientations et des méthodes de travail pour veiller à la mise en œuvre déontologique de la RIH sur les théâtres d'opérations humanitaires, afin de garantir des normes de protection strictes et ne pas gêner les acteurs humanitaires occupés à sauver des vies.

5.7.2 Des partenariats forts entre les acteurs humanitaires, les donateurs, les institutions de recherche, les organismes consacrés à l'innovation et le secteur privé peuvent déboucher sur des programmes de recherche plus efficaces et des solutions novatrices en phase avec les priorités humanitaires.

5.7.3 Les leaders ont un rôle important à jouer, car ils donnent aux autres la confiance nécessaire pour prendre des risques mesurés lors de la mise à l'essai ou de la généralisation d'approches innovantes.

5.7.4 Des financements plus importants et flexibles permettent d'expérimenter davantage. Les acteurs humanitaires doivent trouver comment obtenir des ressources et des moyens de la part d'acteurs non humanitaires, comme les institutions de recherche et le secteur privé.

5.7.5 Les programmes de R-I doivent être alignés sur les programmes du système humanitaire dans son ensemble en identifiant les lacunes dans les données et les besoins en matière d'innovation. Il convient d'investir dans le renforcement de la capacité des organisations humanitaires à coordonner les activités de RIH, et sensibiliser au rôle et à l'intérêt de la R-I au sein de ces organisations.

5.7.6 Maximiser l'impact des investissements dans la R-I implique de généraliser les innovations, d'encourager leur adoption et de mettre en application les résultats des recherches. Pour cela, il faut prendre acte du fait que ces cycles sont plus longs que les cycles de financement humanitaire classiques, et qu'il faut parfois tester une même innovation sur plusieurs urgences.

Pour résumer les résultats, il ressort des consultations que la RIH a un rôle crucial à jouer au sein du système humanitaire, car elle permet de renforcer l'agilité, la souplesse et la réactivité des acteurs humanitaires, et donc de mieux répondre aux besoins humanitaires changeants. Cependant, la R-I ne pourra pleinement exprimer sa capacité à améliorer la situation des communautés touchées par les crises qu'en changeant en profondeur la manière dont elle est financée, mise en œuvre et intégrée.





Port de Beyrouth, Liban, au coucher de soleil après l'explosion de 2020.

Crédit photo : Wirestock



Étude de cas

Le Liban est confronté à une crise humanitaire marquée par une pauvreté massive, un effondrement économique et d'importantes populations de réfugiés. Cette crise a été aggravée par la Covid-19 et l'explosion du port de Beyrouth. Le Liban compte des infrastructures de recherche bien établies, et a produit de nombreuses recherches humanitaires lors de conflits passés. Les consultations avec sept acteurs de la R-I au Liban ont permis de mettre en lumière certaines opportunités :

- Mieux cerner les besoins humanitaires changeants.
- Évaluer l'impact des problématiques humanitaires cumulées qui concernent les populations de réfugiés au Liban et la population hôte libanaise.
- Améliorer les mécanismes d'aide en espèces et bons (AEB).
- Guider les travaux sur l'interface eau-énergie-alimentation et comprendre les liens qui unissent ces trois éléments.

Cependant, les participants ont également signalé des difficultés au niveau de la production et de l'adhésion à la R-I au Liban en raison de contraintes budgétaires, d'un manque de collaboration et de processus bureaucratiques fastidieux à l'occasion des appels à subventions.

Malgré le dynamisme de la société civile et de la communauté des chercheurs au Liban, il n'y a pas toujours d'échanges actifs, équitables et constructifs entre elles. Les obstacles sont divers : rotation élevée du personnel, prédominance de certains groupes de parties prenantes, mauvaise compréhension de l'architecture et de la dynamique humanitaires locales par les institutions proches du terrain.

Pour y remédier, des stratégies d'accompagnement des initiatives portées par la société civile ont été mises en œuvre : plateformes d'échanges équitables et inclusives, lutte contre la fuite des cerveaux, collaboration avec de nouveaux partenaires, mobilisation constructive des chercheurs communautaires et des populations touchées par les crises.

6. Équité et relations de pouvoir

6. Équité et relations de pouvoir

Ce chapitre s'intéresse aux relations et dynamiques de pouvoir entre les différents acteurs, et notamment aux questions de participation, de transparence, de responsabilité et d'appropriation.

Il rassemble des informations issues du rapport sur les flux de financement,^{xlii} de la cartographie des acteurs de la recherche et de l'innovation (R-I)^{xliii} et des rapports tirés des consultations,^{xliiv} afin d'aborder l'influence des acteurs régionaux, nationaux et communautaires sur la définition des programmes de recherche et d'innovation dans le domaine humanitaire (RIH), leur rôle dans la direction des activités et le montant des financements qui leur sont accordés. Sont également utilisées des informations qualitatives issues d'entretiens commandés par Elrha.



Ce chapitre s'intéresse aux questions suivantes :

1. Quels rôles les acteurs régionaux, nationaux et locaux jouent-ils dans l'écosystème de la RIH ?
2. Qui définit les programmes de RIH dans le cadre du système humanitaire ?
3. Quelles dynamiques de pouvoir sont à l'œuvre dans les partenariats au sein de l'écosystème de la RIH ?

6.1 Les détenteurs actuels du pouvoir

Les participants ont exprimé la volonté qu'un changement s'opère : au lieu de voir les communautés touchées comme des destinataires patients, ils estiment qu'elles doivent être considérées comme des agents actifs dotés d'une expertise, d'un savoir et de la capacité à façonner les réalisations humanitaires. Cette évolution est en cours : tous les rapports révèlent une tendance à l'implication des communautés touchées dans la RIH. Cependant, les données issues des différentes consultations montrent également que dans les faits, la participation des personnes touchées et leur appropriation du sujet demeure limitée. Souvent, les communautés et acteurs locaux ne participent qu'en tant que collecteurs de données, au lieu d'avoir leur mot à dire dans la formulation des programmes et des priorités.

La définition des programmes et les décisions concernant les programmes de RIH relèvent encore en grande partie des décisionnaires des pays du Nord. De plus, ce sont toujours les acteurs des pays du Nord qui génèrent et reçoivent la majeure partie des financements de la RIH (voir Chapitre 3 et Figure 4). À titre d'exemple, 76,3 % des auteurs produisant des articles de R-I sont issus de pays à revenu élevé (PRE).

Il ressort nettement des données que la RIH est tirée par l'offre ; en d'autres termes, les programmes et les priorités sont définis par les acteurs des pays du Nord. Les communautés locales et les populations touchées par les crises ne participent quasiment qu'à la collecte des données. Il semblerait que la relocalisation de la R-I soit encore très limitée, eu égard à des contraintes similaires à celles que rencontrent les subventions opérationnelles en général.



« On voit de plus en plus que la confiance dans les acteurs humanitaires s'érode quand des innovations sont déployées mais que leurs atouts ne sont pas démontrés, ou pas compris par les populations locales. »

Représentant d'une agence onusienne, consultation mondiale

La mobilisation des acteurs régionaux et nationaux dépend aussi de la politisation des thèmes de recherche par le gouvernement.



« Dans certains pays, les seuls chercheurs qui reçoivent des subventions et d'autres ressources sont ceux qui partagent le point de vue de l'establishment. Les voix discordantes parmi les chercheurs sont souvent écartées et ont rarement la possibilité de s'impliquer. »

Rapport Asie du Sud et centrale (ASC)

Le manque de collaboration peut biaiser la distribution des ressources : de l'avis des participants, elle répond à des intérêts cachés qui privilégient les gains économiques et politiques au détriment des besoins réels de la région.



« Les intérêts politiques et économiques influencent l'action humanitaire en imposant différents objectifs (essentiellement ceux des gouvernements). Il peut donc y avoir des objectifs contradictoires, ou bien des acteurs avec des intérêts économiques et politiques cachés qui profitent des crises (par exemple les banques américaines qui profitent du trafic de drogues et du blanchiment d'argent). »

Rapport Amérique latine et Caraïbes (ALC)



6.2 Les groupes lésés

Il ressort de tous les rapports et de toutes les consultations que les populations touchées par les crises et les représentants de ces communautés, des ONG nationales, des acteurs infranationaux et des organisations de terrain, sont en grande partie écartés des décisions sur les besoins et les priorités en matière de RIH. Les communautés sont hétérogènes, or les sous-groupes minoritaires au sein des populations sont exclus. Parmi les groupes qualifiés d'exclus dans la plupart des rapports régionaux figurent les migrants et les réfugiés, les femmes, les enfants et les jeunes, les personnes en situation de handicap et le secteur privé. Sont également exclus, dans certaines régions, les responsables locaux dans les zones isolées, les membres de groupes armés, certains groupes ethniques et certaines populations autochtones, la communauté LGBTQIA+, les patients (pour les études sur la santé), les personnes âgées, les populations touchées par les violences et les prisonniers.



« À cause de l'absence de ces voix, il y a un risque de passer à côté de certains besoins en RIH et certaines opportunités d'innovation. »

Rapport Asie du Sud et centrale (ASC)

Concernant l'exclusion de groupes spécifiques, certains participants estiment que « certaines populations peuvent être ciblées par des sensibilités politiques », ou que certains problèmes « font que ces groupes sont mis à l'écart » (Asie de l'Ouest et Afrique du Nord (AOAN)). Exemple dans cette région : les violences sexistes (VS) ne sont pas suffisamment abordées car une grande partie de la région demeurerait patriarcale (AOAN). En outre, les consultations se focalisent souvent sur l'opinion des personnes impliquées dans la fourniture de services et des producteurs de RIH, au lieu de s'intéresser aux personnes qui bénéficieront de la R-I (ASC). Certains jugent aussi que les bureaux humanitaires et les unités opérationnelles aux échelons régional et national ne s'impliquent pas ou très peu (ALC).

Précisons qu'il n'existe pas de données permettant d'analyser la RIH du point de vue de différents groupes, par exemple dans une perspective de genre.

6.3 Distribution des ressources

Les études montrent que le panorama global du financement de la RIH n'a pas foncièrement changé. Les donateurs d'Europe et d'Amérique du Nord demeurent les principaux bailleurs de la RIH. Les acteurs des pays du Nord continuent de recevoir la plupart de ces financements.

Les participants estiment que les faibles sommes disponibles, notamment pour la recherche, empêchent une vraie participation en limitant par exemple la collaboration et les échanges entre plusieurs parties prenantes autour de la RIH. Ce sont principalement les donateurs des pays du Nord qui influencent les priorités en matière de RIH, lesquelles sont souvent en phase avec les intérêts des donateurs, au détriment des besoins régionaux, nationaux et locaux. De plus, le processus d'attribution est rendu confus par la complexité des systèmes d'octroi de subventions.



« Les acteurs locaux ont encore du mal à satisfaire les critères d'obtention de financements fixés par les donateurs, notamment pour la RIH, car en Syrie les aides vont encore en priorité aux opérations humanitaires destinées à sauver des vies. »

Consultation de communauté

6.4 Prise de décisions

Il ressort de tous les rapports et toutes les consultations que les processus décisionnels des organisations répondent généralement à une approche du haut vers le bas : les décisions sont prises au siège de l'organisation, les bureaux de rang inférieur les exécutent. Ces décisions sont généralement centralisées et prises hors de la région concernée. Les bureaux nationaux participent peu à la définition des priorités, et les acteurs locaux sont pratiquement exclus des processus décisionnels.



« Si le problème est posé par un cercle très restreint, les décisions sont plus faciles à prendre, mais leur traduction concrète est plus difficile. »

Consultation mondiale

L'alignement des programmes nationaux et internationaux influence les programmes de RIH, comme en témoigne l'importance de la RIH en Syrie par rapport au Yémen, où les besoins sont considérables mais qui attire peu l'attention (pour plus d'informations, voir le point 3.3). Les participants jugent que les programmes sont motivés par des intérêts géopolitiques.



Au Bangladesh, les réfugiés rohingyas « sont écartés des décisions qui sont prises en leur nom. Cela fait cinq ans qu'ils sont là, et quand on leur parle on voit bien qu'ils ont plein d'idées...

Le problème, avec la recherche et la création fondée sur les informations et les données, c'est que certes les Rohingyas participent mais ils sont simplement interrogés, ils n'ont pas leur mot à dire sur la façon dont les questions sont posées et sur leur nature. »

Consultation de communauté



Femmes et enfants rohingyas dans le camp de réfugiés de Jamtoli au Bangladesh

Crédit photo : Joel Carillet

Les participants ont souligné un déficit global de compréhension des avantages de la collaboration, ainsi qu'un parti pris en faveur des entités connues. Il ressort de plusieurs rapports que la tendance à faire appel à l'expertise d'acteurs extérieurs à la région ou au pays pose problème.



« *La dépendance à des acteurs externes est réputée accélérer les choses, et on observe une réticence à impliquer les acteurs locaux, nationaux et régionaux car ce serait plus compliqué.* »

Rapport Afrique de l'Ouest et centrale (AOC)

Cependant, tout ne se fait pas selon une approche du haut vers le bas. Certaines organisations ont adopté une approche collaborative et invitent diverses parties prenantes à exprimer leurs idées et à contribuer à la planification ; d'autres optent pour un mélange des deux stratégies.



« *Certaines organisations associent des approches descendantes et montantes pour les processus de définition des priorités. Cela se fait généralement par le biais de pôles d'innovation et de connaissance qui se sont développés dans la région, et permettent aux agences de raisonner en termes de cadre et de forger des partenariats stratégiques avec des institutions de recherche et la communauté.* »

Rapport Afrique australe et orientale (AAO)

6.5 Production de savoirs

L'étude met en avant des lacunes et des difficultés dans la production de savoirs, ce qui confirme la nécessité d'ajouter les perspectives locales aux points de vue internationaux ou académiques. Un fossé sépare les ONG du milieu de la recherche, d'où le manque de liens entre les institutions de recherche et les groupes humanitaires. L'importance de l'implication des parties prenantes régionales, nationales et locales dans la contextualisation de la recherche est pourtant reconnue, mais des obstacles demeurent. Citons notamment le manque (perçu comme tel) de moyens pour la recherche au sein des organisations humanitaires, et le parti pris perçu en faveur des collaborations internationales plutôt que locales, ainsi que des facteurs socioculturels et la barrière de la langue. Par exemple, le recours à l'anglais dans des zones principalement francophones pose problème. On déplore également un manque de plateformes de partage de connaissances. Même lorsqu'elles existent, les sensibilités politiques peuvent compliquer le partage.



« *Partage de données limité : les instituts et les initiatives destinés à faciliter la recherche et la collaboration sont limités par l'incapacité des pays à partager librement leurs données, par exemple en ASC.* »

Rapport Asie du Sud et centrale (ASC)

Les clusters et les secteurs d'intervention des Nations Unies modèlent en grande partie la sphère de la RIH, qu'ils alignent sur des enjeux thématiques. Cependant, il ressort de toutes les consultations régionales que les enjeux systémiques ou à l'échelle d'un système, comme l'impact du changement climatique, la localisation et les mesures d'anticipation nécessitent davantage de RIH que les domaines thématiques. Seules les consultations menées dans l'AOAN ont davantage mis l'accent sur les domaines thématiques que sur les enjeux systémiques. L'interconnectivité entre différents domaines, dont les domaines thématiques, a été soulignée dans tous les rapports. Les enjeux systémiques sont mentionnés uniquement à un niveau mondial, plus abstrait. Les acteurs locaux, comme les participants rohingyas au Bangladesh, ont des requêtes plus larges liées aux politiques régissant leurs droits en exil, la possibilité pour eux de bénéficier d'opportunités socioéconomiques, ou encore des problématiques de long terme comme leur statut futur au Bangladesh.



« Même au sein de l'ONU, nous avons du mal à aligner leurs priorités sur les nôtres, et leurs structures de financement sur les nôtres. »

Rapport Océanie, Asie de l'Est et du Sud-Est (OAESE)

Au regard des avis exprimés dans les rapports de consultation, il semble que la recherche ne reflète pas souvent la réalité du terrain, ce qui en amoindrit l'intérêt politique. De plus, mener à bien des recherches peut être dangereux, notamment sur certains sujets dans les pays où la société civile et le monde de la recherche ont de moins en moins de marge de manœuvre.



« Resserrement de la sphère civile. Il existe un risque bien réel et perçu comme tel dans le fait d'échanger avec des acteurs de la RIH régionaux et nationaux dans les situations aussi tendues. »

Rapport Afrique de l'Ouest et centrale (AOC)

6.6 Responsabilité vis-à-vis des populations concernées

Tous les rapports et toutes les consultations mettent en avant une tendance positive à l'implication des communautés concernées, tout en précisant pour la plupart qu'il reste beaucoup à faire. Les communautés concernées peuvent être impliquées dans la collecte de données, mais le sont moins souvent dans la définition des programmes et des priorités de leur point de vue. Même lorsqu'il y a des échanges, il n'y a pas forcément d'obligation de rendre des comptes aux communautés impliquées.



Il est nécessaire « d'imaginer des façons innovantes de renforcer les responsabilités vis-à-vis des populations concernées. De fait, des organisations sont snobées par certaines communautés car ces dernières jugent que ces organisations ne leur rendent pas de comptes. »

Rapport Afrique de l'Ouest et centrale (AOC)

Il est primordial que les personnes aux besoins différents (femmes, enfants, personnes âgées, personnes en situation de handicap, etc.) soient correctement entendues.



« Le genre a une importance considérable, notamment pour les femmes car il joue sur leur capacité à accéder à certaines initiatives de recherche et à y participer. »

Rapport Afrique australe et orientale (AAO)

Les intérêts politiques et les obstacles bureaucratiques, notamment les longs délais d'obtention des approbations, posent problème et peuvent influencer la RIH.



« Les parties prenantes hésitent à s'impliquer sur des sujets très sensibles. »

Rapport Afrique australe et orientale (AAO)



« On constate qu'il y a des obstacles institutionnels au changement, et des obstacles à la recherche et à la participation. Cette participation est superficielle. Même quand les chercheurs se réunissent, il n'y a pas d'échanges approfondis. »

Rapport Asie du Sud et centrale (ASC)

6.7 Partenariats entre différents acteurs

Les rapports et consultations laissent à penser que les choses évoluent : les acteurs locaux sont désormais des partenaires essentiels de la RIH, bien qu'ils soient rarement les porteurs de projet. Les rôles et les responsabilités dans le cadre des partenariats sont déséquilibrés : les organisations internationales sont souvent jugées plus compétentes en matière de RIH que les entités locales.



« Les ONGI ont des réserves quant à la fiabilité, la compétence et l'impartialité des ONGL. Les acteurs s'accordent aussi sur le fait que la plupart des ONGI qui collaborent avec des acteurs locaux ne voient pas les ONG/les organisations communautaires comme des partenaires, mais comme des sous-traitants. Les ONG syriennes se contentent de mettre en œuvre les produits innovants ou les méthodologies de recherche élaborés par les ONGI/les donateurs, sous leur supervision à distance. Bon nombre d'ONGI ou de donateurs ont une approche incompatible avec la mentalité de la localisation, car ils ne voient pas les acteurs locaux comme une richesse à cultiver. »

Consultation de communauté

Il ressort des consultations qu'en matière d'innovation humanitaire, la localisation est importante car la réussite d'une innovation dépend de divers facteurs locaux : acceptation par les usagers, disponibilité des ressources, chaîne logistique, etc. De plus, sachant qu'il est communément admis que les communautés sont presque toujours les premières à répondre aux crises, elles sont bien placées pour répondre à leurs propres besoins. De même, il est admis dans tous les rapports qu'en matière de recherche humanitaire, les acteurs locaux et/ou les communautés touchées doivent être des participants actifs, et non de simples sujets de recherche. Sur ce point, la volonté politique est bel et bien là, mais sa traduction concrète est limitée.



« Les chercheurs des pays du Sud sont grandement victimes de préjugés, qui minorent l'importance de leurs contributions. »

Rapport Afrique australe et orientale (AAO)

Il ressort de la plupart des rapports et des consultations que les partenariats avec des acteurs locaux ne débutent qu'avec la phase de collecte de données, et non dès la conception du cadre analytique, ce qui nuit à l'efficacité de certains de ces partenariats. L'un des freins mentionnés à ces collaborations et ces réseaux réside dans la concurrence dans ce secteur, par exemple entre les organisations communautaires (OC) de Syrie. Les organisations et les gouvernements ne sont pas toujours disposés à partager leurs données et leurs connaissances. Au Soudan du Sud, les ONG et les OC jouent un rôle de plus en plus important dans la recherche car elles identifient les besoins des communautés, malgré les moyens parfois limités des OC dans les contextes humanitaires. Il arrive aussi que les chercheurs des pays du Nord soient réticents à l'idée de partager.



Pour les autres organisations de recherche, notamment celles des pays du Sud, le manque de valeurs communes et la réticence à partager le pouvoir de la part des universités occidentales nuisent à la collaboration, car si cette volonté n'est pas là, on se retrouve avec des relations et des recherches basées sur l'"exploitation". Un participant a souligné que cet obstacle était toujours bien réel, car « la communauté de la recherche ne veut pas reconnaître sa nature coloniale ».

Rapport Océanie, Asie de l'Est et du Sud-Est (OAESE)

6.8 Conclusions

Qui détermine les programmes de RIH, et quels rôles les différents acteurs du système humanitaire jouent-ils ?

6.8.1 La définition des programmes et les décisions concernant les programmes de RIH relèvent en grande partie des décisionnaires des pays du Nord, qui influencent énormément l'orientation et les réalisations de la RIH. Les participants aux consultations insistent sur le fait que la RIH n'est pas fondée sur les besoins mais sur l'offre, autrement dit que les programmes et les priorités sont dictés par les acteurs des pays du Nord. Les communautés locales et les populations touchées par les crises sont presque uniquement impliquées dans la collecte de données. D'un bout à l'autre des rapports, les participants soulignent la nécessité de localiser davantage la RIH, afin d'en accroître l'efficacité et l'efficacé.

En parallèle, les rapports et les consultations montrent que les choses évoluent : les acteurs locaux sont de plus en plus des partenaires essentiels pour la RIH, et il existe des exemples intéressants qui montrent que des changements en ce sens sont à l'œuvre (p. ex. des consultations locales dans le cadre de la soumission de propositions).

6.8.2 Certains donateurs bilatéraux accordent également des financements sans conditions pour plus de flexibilité, bien que ces financements soient parfois contraints par les intermédiaires (organisations onusiennes, ONGI, etc.) Les participants ont bien conscience du pouvoir de l'argent : des changements à cet égard pourraient donc avoir un impact considérable.

6.8.3 Les rapports et les consultations montrent combien il est important que les acteurs rendent des comptes aux populations touchées par les crises ; en revanche, la responsabilité vis-à-vis des contribuables, des donateurs et des organisations est peu mentionnée. Les participants estiment que les objectifs des bailleurs/contribuables et des organisations sont privilégiés. Il est important de prendre acte des contradictions entre ces deux responsabilités et de bien les gérer.

6.8.4 Il existe des exemples positifs de participation des acteurs locaux et des communautés touchées. Cependant, il faut renforcer la participation et l'inclusion pour veiller à ce que les groupes susceptibles d'être exclus, comme les migrants et les réfugiés, les femmes, les enfants et les jeunes, les minorités ethniques ou encore les personnes en situation de handicap aient voix au chapitre.

6.8.5 Les participants aux consultations font remarquer que les programmes et les priorités peuvent manquer de pertinence car ils n'ont pas été définis localement. Il est donc recommandé aux acteurs de la RIH de réévaluer et, peut-être, d'améliorer les processus, les méthodologies et les qualifications des chercheurs travaillant sur la RIH et interagissant avec les communautés touchées.

Les dynamiques de pouvoir à l'œuvre qui influencent la RIH

6.8.6 La RIH est en grande partie alignée sur des enjeux thématiques. Cependant, il ressort de la plupart des rapports régionaux que les enjeux systémiques ou à l'échelle d'un système, comme l'impact du changement climatique, la localisation et les mesures d'anticipation nécessitent davantage de RIH que les domaines thématiques. L'interconnectivité entre différents domaines a été soulignée dans toutes les consultations régionales.

6.8.7 Les processus décisionnels des organisations répondent généralement à une approche du haut vers le bas : les décisions sont prises au siège de l'organisation, les bureaux de rang inférieur les exécutent.

6.8.8 Il ressort de plusieurs rapports et consultations que les donateurs et les intermédiaires, comme les ONGI, ont un parti pris en faveur des entités connues et préfèrent faire appel à l'expertise reconnue d'acteurs extérieurs à la région ou au pays avec qui ils ont déjà des relations. Les liens entre les ONG et le milieu de la recherche sont ténus, mais ils peuvent être renforcés. Les participants ont cité le manque (perçu comme tel) de moyens pour la recherche au sein des organisations humanitaires, et le parti pris perçu en faveur des collaborations internationales plutôt que locales, comme obstacles au resserrement de ces liens, ainsi que des facteurs socioculturels et la barrière de la langue.

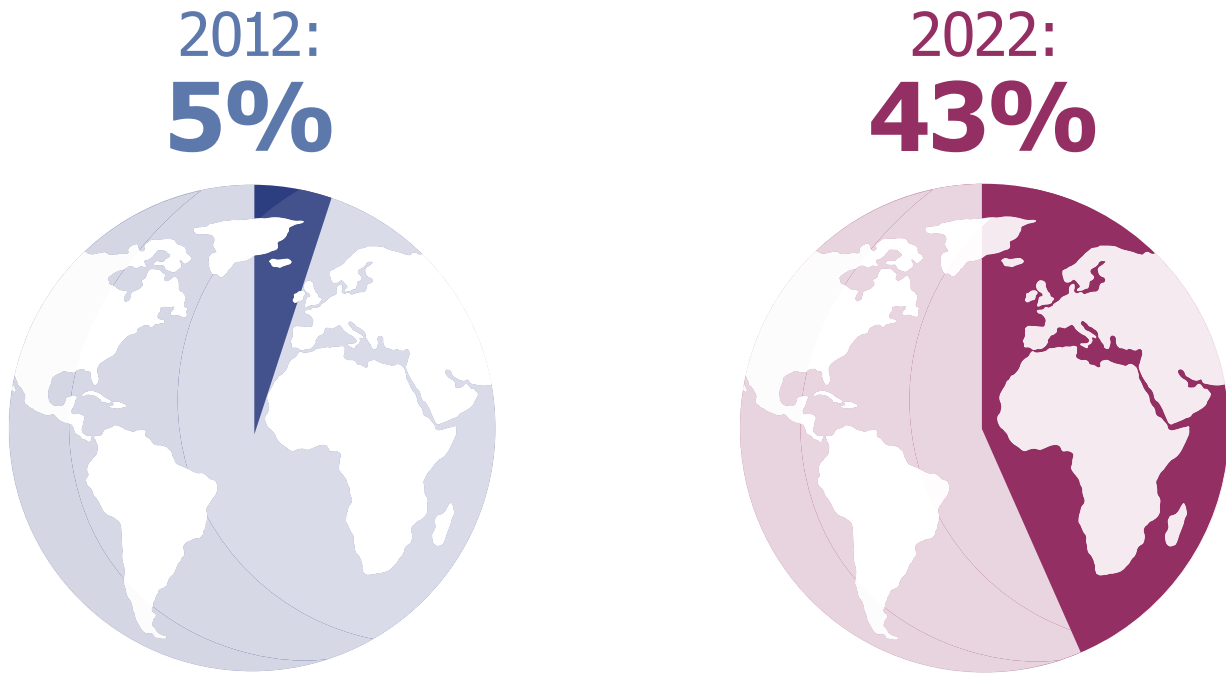
6.8.9 Plusieurs rapports et consultations soulignent qu'il peut être difficile, voire impossible de mener à bien des recherches sur certains sujets dans les pays marqués par des sensibilités politiques et où la sphère civile et humanitaire se rétrécit. Les auteurs du présent rapport de synthèse remarquent que ces difficultés surviennent dans un contexte mondial de recul démocratique rapide. De nombreux pans de la société sont concernés : société civile, milieu de la recherche, État de droit, médias. Des chercheurs en sciences sociales (de l'Institut V-Dem) ont montré qu'un recul démocratique (« autocratisation »)⁵ était à l'œuvre à l'échelle mondiale. En 2022, le citoyen mondial moyen vivait dans un monde moins démocratique qu'en 1986, ce qui a des implications sur la marge de manœuvre des chercheurs, des communautés et de la société civile. Ces difficultés sont par exemple mentionnées dans le rapport régional AOAN : si un thème est « de nature sensible, certains gouvernements refuseront de participer et risquent même d'entraver le processus de diffusion des résultats. »



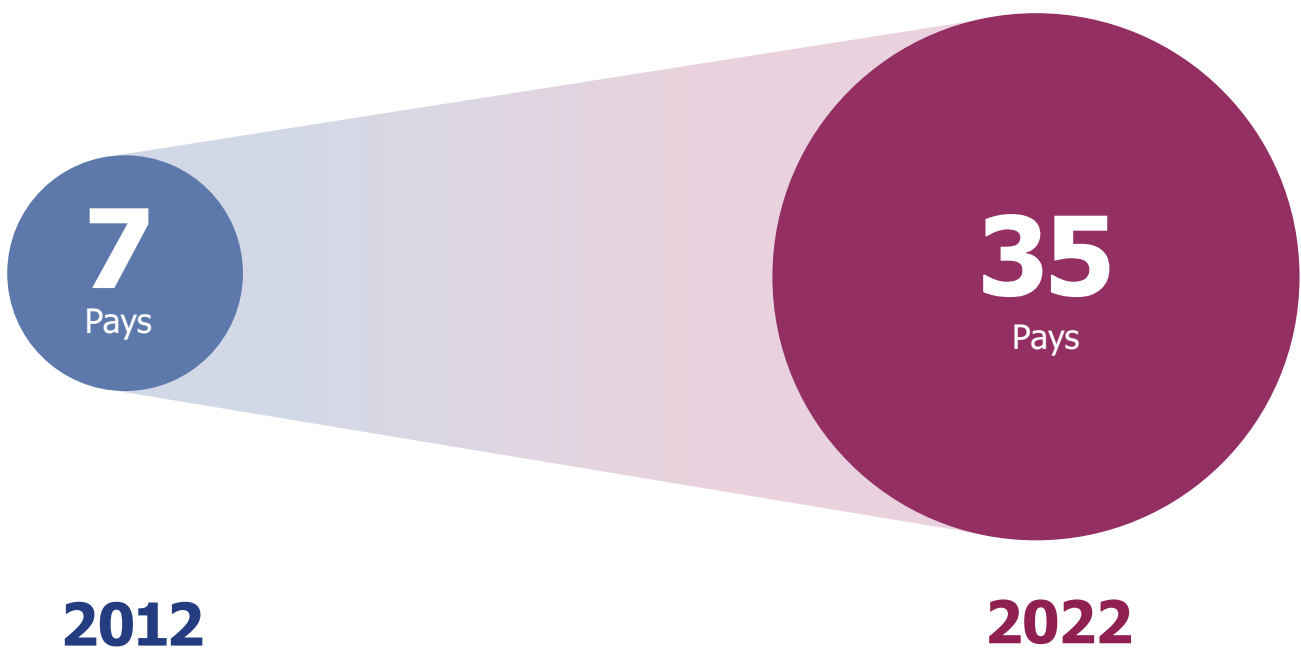
5. L'autocratisation désigne un recul démocratique. La démocratisation signifie qu'un pays s'éloigne de l'autocratie et tend vers la démocratie. L'autocratisation désigne le processus inverse, à savoir s'éloigner de la démocratie pour tendre vers l'autocratie https://www.v-dem.net/documents/29/V-dem_democracyreport2023_lowres.pdf

Figure 8 : Autocratisation croissante. Source : V-Dem Institute Democracy Report 2023

Part de la population mondiale vivant dans des pays en voie d'autocratisation



Déclin de la liberté d'expression



6.9 Recommandations

6.9.1 Les donateurs institutionnels, les ONGI, les intermédiaires et les chercheurs travaillant sur la RIH doivent repenser la définition des programmes et des priorités et les décisions sur les financements pour qu'ils soient davantage fondés sur les besoins, en renforçant les critères de processus et de politique pour impliquer sérieusement les personnes touchées par les crises. Cela peut passer par la mise à disposition de financements sans conditions, ou l'obligation de consulter les acteurs locaux et les communautés touchées au sujet des financements et dans le cadre des mécanismes de déclaration.

6.9.2 Pour contrebalancer les déséquilibres dans les dynamiques de pouvoir, les donateurs institutionnels, les ONGI, les intermédiaires et les chercheurs travaillant sur la RIH doivent veiller à ce que les appels à financements, les accords de partenariats, les suivis et les évaluations garantissent la participation des communautés touchées dans toute leur diversité, et leur appropriation du sujet.

6.9.3 Souvent, le fait de travailler avec des partenaires locaux est vu comme une façon de travailler avec les communautés locales. Cependant, il importe de veiller de près à l'inclusivité et à la participation, au lieu de partir du principe que les acteurs locaux parlent forcément pour tous les pans d'une communauté. Pour cela, il peut être nécessaire de repenser les processus et les méthodologies pour surveiller l'inclusion des femmes, des enfants, des personnes âgées, des personnes en situation de handicap, de la communauté LGBTQIA+ ou encore des minorités ethniques. Ces processus doivent tenir compte de l'intersectionnalité (p. ex. une femme en situation de handicap).

6.9.4 Les donateurs institutionnels, les intermédiaires et les chercheurs peuvent également identifier et choisir d'accompagner sérieusement et de forger des relations durables avec les gouvernements, les organisations nationales, locales et de la société civile et les chercheurs, afin de contribuer à diversifier la communauté de la RIH. À cet égard, l'identification et la reconnaissance des compétences, processus et méthodologies nécessaires à une approche de la RIH davantage fondée sur les besoins pourraient renforcer l'intérêt et le rayonnement des travaux, tout en garantissant la prise en compte de la pluralité des voix et des besoins lors de la définition des programmes et des priorités, et de la collecte des données. Les organisations pourraient aussi travailler sur leur culture interne pour déceler des biais inconscients et envisager de nouveaux partenariats, plus près des communautés touchées.

6.9.5 Il faut que davantage de travaux de RIH soient publiés dans des langues autres que l'anglais pour être plus accessibles, mais aussi pour que les auteurs dont la langue n'est pas l'anglais puissent produire plus de travaux et les diffuser plus largement, afin que leurs données et leurs enseignements, propres à leur contexte, reçoivent l'attention qu'ils méritent.



The background is a dark blue color. It features several decorative elements: a series of horizontal lines in orange, yellow, green, and light blue, each followed by a dotted line of the same color. On the right side, there are vertical dotted lines in white, pink, orange, and teal. The overall design is modern and geometric.

7. Réflexions

7. Réflexions

.....

La formulation stratégique des programmes de RIH passe par la définition des défis humanitaires auxquels doit répondre la RIH.



Ce chapitre s'intéresse aux questions suivantes :

1. Sur quels domaines la RIH doit-elle se concentrer ?
2. Comment intégrer une composante d'anticipation dans le contexte de la RIH et quelle place lui donner ?

Ce chapitre s'appuie sur le Regional and National Consultations Consortium de l'EPG, une collaboration pluri-institutionnelle supervisée par l'Alfred Deakin Institute for Citizenship and Globalisation de l'Université Deakin (Australie). Les consultations régionales ont été menées à bien de concert avec : All India Disaster Mitigation Institute (Inde), Eastern Mediterranean Public Health Network / EMPHNET (Jordanie), Indika Foundation (Indonésie), Passion Africa (Kenya), Université de São Paulo (Brésil) et World Vision International West and Central Africa Regional Office (Sénégal).

Les rapports régionaux ne sont pas encore terminés, mais les conclusions préliminaires utilisées pour ce rapport ont permis d'en donner une vue d'ensemble agrégée.

Lors des consultations régionales, les participants se sont vu demander d'identifier les problèmes les plus importants dans la région qui, de leur avis, mériteraient que la RIH s'attarde davantage dessus. Les auteurs du présent rapport ont ensuite réalisé un classement reconstitué à partir du nombre de fois où les participants ont mentionné le même problème. Le faible nombre de participants eu égard à la taille de chaque région et la diversité des situations humanitaires dans chaque région font que les réponses aux questions de recherche ne représentent peut-être pas pleinement tout l'éventail des opinions de la communauté humanitaire de chaque région, mais elles sont considérées comme indicatives. En complément des consultations régionales, nous avons également utilisé les données issues d'une analyse documentaire des défis humanitaires régionaux à partir de rapports mondiaux, de la littérature scientifique et des documents de stratégie des clusters. La littérature scientifique se concentre souvent sur les événements passés, tandis que les personnes interrogées lors des consultations régionales étaient davantage tournées vers l'avenir et préféraient parler de leurs aspirations que de leur vécu. Il est encourageant de constater que les résultats des deux exercices étaient plutôt conformes, ce qui laisse à penser que les conclusions sont valides.

L'analyse globale des priorités thématiques et régionales est présentée en premier, assortie de conclusions et de recommandations. Elle est suivie de l'analyse thématique.

7.1 Analyse de synthèse des priorités en matière de RIH

Les participants aux consultations régionales ont identifié les grands enjeux qui, de leur avis, mériteraient que la RIH s'attarde davantage dessus.

La plupart des problèmes soulevés sont de nature systémique, comme le changement climatique et la localisation ; l'intérêt porté aux enjeux thématiques est moindre. Le nombre de mentions d'enjeux systémiques est très supérieur, et davantage de participants estiment qu'ils méritent que la RIH s'attarde plus dessus.

Le tableau 6 ci-dessous montre la ventilation des préférences par région pour les enjeux thématiques et systémiques. Lors des consultations régionales, les participants se sont vu demander d'identifier les principaux domaines qui méritent, selon eux, le plus d'investissements en matière de RIH, ou bien les grands défis que la RIH pourrait contribuer à relever. Les auteurs du présent rapport ont classé ces enjeux en fonction du nombre de participants les ayant signalés. Par exemple, si dix participants ont identifié le thème xx et huit le thème yy, alors le thème xx sera classé premier (n° 1) et le thème yy sera classé deuxième (n° 2). Ces classements sont repris dans le tableau ci-dessous. Plusieurs éléments partagent le même classement. L'agrégation et le classement des données ont été faits dans le but d'avoir une vue d'ensemble des informations qualitatives et de montrer des tendances et des indications. Les participants ne se sont pas vu demander de classer les thèmes.

On constate que parmi les enjeux thématiques, les questions de santé l'emportent : elles sont considérées comme l'un des thèmes méritant le plus d'investissements en matière de RIH dans quatre régions sur six. Précisons qu'à l'intérieur de cet enjeu, la santé mentale est jugée particulièrement importante, comme le montrent les rapports régionaux et l'examen de la littérature. Le deuxième enjeu considéré comme méritant le plus d'investissements en matière de RIH est la sécurité alimentaire, mentionnée par les participants de trois des six régions. L'examen de la littérature accorde le même degré de priorité à la protection qu'à la santé, alors que la protection n'a pas été considérée au même niveau lors des consultations régionales.



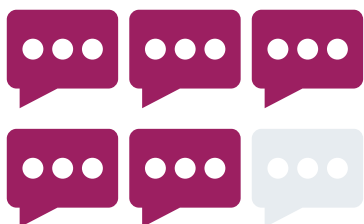
Soulignons également que les participants de l'AOAN affichaient un penchant marqué pour les enjeux thématiques par rapport aux autres régions, dont les participants affichaient une préférence pour les enjeux systémiques ou (dans le cas de l'ALC) n'en affichaient pas.

Dans toutes les consultations régionales, les enjeux systémiques (particulièrement le changement climatique) étaient considérés comme méritant davantage d'intérêt de la part de la RIH. Le changement climatique est lié à des enjeux très divers, mais il ressort nettement des consultations que certaines problématiques méritent que la RIH s'y intéresse, à savoir :

- Comprendre l'impact du changement climatique sur les méthodes de travail du secteur humanitaire.
- Comprendre comment le changement climatique influence la manière dont nous abordons les enjeux thématiques et nous impose de la repenser, par exemple la santé (prédire les pandémies et les épidémies), la sécurité alimentaire et la nutrition (revoir les conditions préalables à la production alimentaire).

- Comprendre les liens entre changement climatique et instabilité politique, rétrécissement de la marge de manœuvre pour la société civile et inflation, et comprendre comment ces facteurs s'entretiennent les uns les autres et favorisent l'imprévisibilité et la volatilité.
- Comment être mieux préparés, notamment face aux crises à évolution lente.

Elrha a également commandé des examens de la littérature^{xiv} dans les différentes régions, et les rapports dont la qualité des données a été jugée bonne (revue par les pairs) révèlent des priorités similaires. Le changement climatique et les systèmes d'alerte précoce (SAP) sont les problématiques les plus courantes en dehors des domaines thématiques.



Des enjeux transversaux qui concernent tout le système humanitaire ont été soulevés dans cinq des six consultations régionales : amélioration du partage des données, comment faire passer la RIH à l'échelle supérieure, rétrécissement de la marge de manœuvre pour la société civile, etc.

La localisation (dont le fait d'axer davantage la RIH sur les besoins, en transférant non seulement la collecte des données aux acteurs locaux mais aussi le pouvoir de décision sur les programmes et les priorités, et de prendre en compte les opinions des populations touchées par les crises) ainsi que l'interface humanitaire-développement (p. ex. crises prolongées, insécurité alimentaire, systèmes de protection sociale, lutte contre la pauvreté) ont été mentionnées dans quatre des six régions.

L'instabilité politique et les conflits sont deux autres problèmes fréquemment soulevés dans toutes les consultations régionales (souvent sous la rubrique « interface » ou « écosystème humanitaire »). Les participants sont désireux de comprendre leurs causes profondes et leurs moteurs, de mieux cerner le rétrécissement de la marge de manœuvre de la société civile et les conflits prolongés de faible intensité, ainsi que leur impact sur l'action humanitaire.

Les mesures d'anticipation et l'innovation ont également été soulignées dans trois des six régions, et la migration/les réfugiés (dont les tensions entre les populations de réfugiés et les communautés hôtes, ainsi que les façons de mieux intégrer les migrants/réfugiés à celles-ci) ont été mentionnés dans deux régions sur six.

Les évolutions techniques et la numérisation sont deux autres enjeux fréquemment soulevés lors de toutes les consultations, sous des rubriques différentes. De toute évidence, il est primordial de mieux en comprendre l'utilité, par exemple pour les transferts d'argent et la triangulation des données, et de comprendre les vulnérabilités de ces systèmes (enjeux liés à la cybersécurité et à la défaillance des systèmes de communication).

Les participants ont bien souligné l'hétérogénéité des communautés, composées de nombreux groupes de personnes différentes. Les questions de genre ont été beaucoup mentionnées. Les participants souhaiteraient que davantage d'attention soit portée aux parties prenantes qui sont les femmes, les enfants, les personnes âgées, les réfugiés/migrants, la communauté LGBTQIA+, les personnes en situation de handicap et les minorités ethniques, afin que la RIH gagne en efficacité et en efficacité.

Tableau 6 : D'après les enjeux qualifiés d'importants dans les consultations régionales^{xlvi}

Dans le tableau, les enjeux thématiques sont en bleu, les enjeux systémiques en vert, classés par région. Le chiffre est le classement attribué par les auteurs du présent rapport de synthèse en fonction du nombre de participants ayant mentionné l'enjeu en question pour les deux tableaux. Un « 1 » représente donc le nombre le plus élevé de participants. Par exemple, pour l'AOAN, la plupart des participants ont indiqué que la santé était un enjeu prioritaire, suivie du changement climatique, de l'éducation, des moyens de subsistance, et de la sécurité alimentaire et des abris à égalité.

Région	Asie de l'Ouest et Afrique du Nord (AOAN)	Océanie, Asie de l'Est et du Sud-Est (OAESE)	Asie du Sud et centrale** (ASC)	Afrique australe et orientale (AAO)	Afrique de l'Ouest et centrale (AOC)	Amérique latine et Caraïbes (ALC)
Santé	1			6		4
Sécurité alimentaire	5				2	3
Protection						2*
Espèces						
WASH						
Abris	5					
Moyens de subsistance	4					
Éducation	3					
Changement climatique	2	1		2	1	2
Localisation		2		3	1	
Mesures d'anticipation		3		4		
Interface hum-dév		4		7	2	
Système humanitaire		6		1	1	1
Migration / réfugiés						1
Innovation		7		5		
Autre / négligé*		5	8			

* Violences sexistes (VS) et la traite, les conflits prolongés de faible intensité, les crises à évolution lente et les systèmes d'alerte précoce (SAP) pour éviter les pertes économiques et d'actifs (OAESE). SAP, crises moins graves et visibles, instabilité politique et conflits (ASC).

** Les participants à la consultation dans la région ASC ont bien indiqué les enjeux de RIH importants à leurs yeux, mais les informations sur le nombre de participants les ayant mentionnés ne sont pas disponibles ; leurs opinions n'ont donc pas pu être synthétisées et classées.

Le but ultime qu'est l'impact ne figurait pas parmi les enjeux méritant plus d'attention de la part de la RIH, mais a été mentionné comme un enjeu clé dans plusieurs consultations (ex. : AAO, AOC, OAESE et ASC). Cet enjeu englobe la façon dont on peut mesurer l'impact tout en restant concentré sur la réalisation. Les processus d'apprentissage n'étant pas toujours systématiques, il est difficile de dire si la capacité à extrapoler des résultats de RIH est un objectif en soi ou un corollaire.

L'impact du changement climatique est la problématique de prospective la plus mentionnée dans les résultats. La plupart des mentions concernent la phase de préparation. Le risque de nouvelles pandémies et épidémies a également été mentionné. Les participants ont soulevé d'autres questions de prospective : comment comprendre les causes profondes des conflits, et comment déterminer leur impact sur les crises humanitaires. Dans le même ordre d'idées, il est crucial de comprendre les moteurs de la radicalisation, pourquoi des individus (souvent des hommes jeunes) rejoignent des groupes terroristes, et pourquoi les espaces consacrés à la société civile et humanitaire se rétrécissent. Les questions d'instabilité politique et de rétrécissement des espaces d'expression ont été exprimées avec presque autant de force que le changement climatique, bien qu'elles figurent sous des rubriques différentes.



.....
Vue par drone d'un feu de pâturage au Brésil à la saison sèche, un exemple des effets du changement climatique. **Crédit photo** : Jose Moraes

7.2 Recommandations

7.2.1 Les gouvernements, le secteur privé, les chercheurs, les donateurs et les organisations non gouvernementales internationales (ONGI) doivent étudier la façon dont le changement climatique exacerbe certains enjeux thématiques (comme les inondations et les épidémies), et comment il influence les méthodes de travail dans le secteur humanitaire.

7.2.2 Les gouvernements, le secteur privé, les chercheurs, les donateurs et les ONGI doivent étudier l'interconnectivité des impacts des crises sur les communautés touchées et des problématiques complexes, comme l'impact du changement climatique, le creusement des inégalités et l'accélération du recul démocratique. Cela permettra de comprendre comment divers changements systémiques peuvent s'alimenter l'un l'autre d'une façon jusqu'alors inédite, et de comprendre en quoi ils peuvent influencer le degré de volatilité du changement et de l'incertitude, ainsi que les méthodes de travail du secteur humanitaire.

7.2.3 Les gouvernements, les donateurs et les ONGI doivent réfléchir à des moyens de produire de la RIH de concert avec, par exemple, les institutions de recherche ou le secteur privé, sur des enjeux qui dépassent le cadre traditionnel du secteur humanitaire, tels que l'interconnectivité entre l'impact du changement climatique, le creusement des inégalités et le rétrécissement de la marge de manœuvre de la société civile. Il convient également d'étudier les implications des résultats sur les conséquences que cela peut avoir sur la marge de manœuvre dont bénéficie la RIH.

7.2.4 Les gouvernements, les donateurs et les ONGI doivent affiner leur compréhension des priorités et de la localisation, à l'aide de processus formels de définition des programmes et des priorités en matière de RIH qui soit fondés sur les besoins, transparents, équitables et inclusifs, et qui transfèrent la prise de décisions aux premiers concernés par les crises, afin de gagner en efficacité et en efficience.

7.2.5 Tous les acteurs produisant de la RIH doivent réfléchir à des moyens de renforcer la représentation et la diversité dans les processus et méthodologies employés pour l'identification des besoins et des priorités en matière de RIH.

7.2.6 Les donateurs, les acteurs de la RIH et les clusters des Nations Unies doivent renforcer les systèmes d'apprentissage et de partage axés sur la RIH, afin d'encourager le partage, la bonne utilisation des ressources, l'intégration de la RIH à l'élaboration des politiques et sa transposition à grande échelle.

7.2.7 Il serait intéressant que la RIH s'attarde davantage sur les innovations et mesures d'anticipation, ainsi que sur les atouts et les inconvénients des évolutions techniques et de la numérisation.

7.2.8 Il convient de réfléchir à la façon dont la RIH peut contribuer à l'amélioration des connaissances et des pratiques pour optimiser l'impact, ainsi qu'à l'élaboration de meilleurs processus d'apprentissage.



7.3 Résultats : Priorités thématiques pour la RIH

Les participants aux consultations régionales qualitatives se sont vu demander d'identifier les thématiques prioritaires pour la RIH, et de préciser lesquelles sont les trois plus importantes à leurs yeux. Leurs opinions sur les enjeux thématiques sont synthétisées ci-dessous. Figurent également ci-après d'autres exemples d'enjeux abordés mais qui n'ont pas été considérés comme prioritaires.



Santé

Dans cinq des six consultations régionales (toutes à l'exception de l'OAESE), la santé a été considérée comme la thématique de RIH la plus importante. Les thèmes suivants ont été mis en avant :

- Maladies transmissibles et sécurité sanitaire eu égard au risque élevé de pandémies et d'épidémies. Cette préoccupation concerne notamment les populations au sein desquelles les infections se transmettent facilement, telles que les populations déplacées.
- La santé mentale et le bien-être psychologique se sont vu accorder une importance particulière, a fortiori lorsque la population est directement touchée par la dégradation des conditions de vie et/ou par une crise prolongée. On constate un manque de programmes complets adaptés à la santé mentale.
- Améliorer l'accès aux services de santé et leur disponibilité, afin de pallier le manque de services.
- La promotion de la santé et la création de services de santé communautaire peuvent atténuer la pression exercée sur les services de santé.
- Droits à la santé sexuelle et reproductive et services connexes, notamment dans les situations d'urgence.
- Violences sexistes (VS) Le nombre de femmes victimes de VS a augmenté au cours de la pandémie de Covid-19 ; les violences à l'égard des femmes se traduisent souvent par des grossesses non désirées.
- Maladies non transmissibles (MNT). La RIH peut aider à comprendre les déterminants des MNT les plus répandues. Les complications des MNT sont graves.
- Le monde de la santé manque de mécanismes de suivi et de surveillance.
- Santé maternelle et infantile.
- Santé des adolescents et des jeunes.
- Comprendre les facteurs de risque pour la santé et les déterminants de la santé, afin d'imaginer des interventions qui ciblent les facteurs de risque. (AOAN pour tous les points ci-dessus)
- À l'interface humanitaire-développement, la RIH a un rôle à jouer dans l'élaboration d'approches transformatives en matière de genre et dans la lutte contre l'exploitation sexuelle et les VS, notamment vis-à-vis des réfugiées majeures et mineures dans les situations de crise humanitaire. (AAO)
- Mesures d'atténuation pour limiter les effets du changement climatique, par exemple la recrudescence de certaines maladies (telles que les arbovirus).
- La santé autochtone nécessite des réponses qui soient moins influencées par les approches scientifiques occidentales classiques. (ALC)

- Identification de zones à haut risque d'urgences futures de santé publique. (ASC)

D'autres enjeux de santé appelant plus de RIH ont été mentionnés dans les consultations régionales :

- Les profondes répercussions de la crise climatique sur tous les aspects du quotidien, dont la fréquence accrue des canicules. (AOAN)
- Utiliser davantage les technologies et d'autres approches pour mieux cartographier les virus. (OAESE)



Sécurité alimentaire

La sécurité alimentaire a été qualifiée d'enjeu de RIH prioritaire dans l'AOAN, l'AOC et l'ALC. Les problématiques suivantes ont été abordées :

- Contribution de l'insécurité alimentaire sur les déplacements à l'intérieur d'un pays.
- Liens entre insécurité alimentaire, technologies agricoles et paysages verts.
- Pénurie d'eau dans la région. (AOAN pour tous les points ci-dessus)
- Moteurs et conséquences de la faim. (AOC)
- Approches pour lutter contre l'insécurité alimentaire chronique (autres que l'aide humanitaire). (AOC, ALC)

D'autres enjeux de sécurité alimentaire appelant plus de RIH ont été mentionnés dans les consultations régionales :

- Sécurité alimentaire dans l'Est de l'Australie, dans les communautés régionales et dans les zones isolées de l'Australie. (OAESE)
- Sécurité alimentaire et systèmes alimentaires. (AAO)
- Modèles ayant porté leurs fruits dans d'autres régions du monde. (AOC)
- Nouvelles façons d'étoffer les programmes de nutrition. (AOC)
- Liens entre la sécurité alimentaire et les crises induites par le climat. (ALC)
- Soutenir les innovations locales pouvant être transposées à grande échelle afin d'améliorer la résilience face aux crises, en matière de production et de préservation des aliments, notamment en déterminant quelles cultures faire pousser et quels processus et technologies alimentaires généraliser. (OAESE)
- Accessibilité de l'alimentation. (AAO)



Moyens de subsistance

Les moyens de subsistance ont été identifiés comme un enjeu prioritaire pour la RIH dans l'AOAN. Les problématiques suivantes ont été abordées :

- Problématiques économiques en lien direct avec la santé, l'alimentation et la sécurité de l'eau.
- Études sur les revenus et les emplois, mis à mal par les crises touchant la région.
- Comment intégrer les migrants aux services et formuler des politiques inclusives pour répondre à leurs besoins en matière de moyens de subsistance. (AOAN)

D'autres enjeux appelant plus de RIH et liés aux moyens de subsistance ont été mentionnés dans les consultations régionales :

- Études sur la façon dont le secteur humanitaire peut améliorer le partage de données et les échanges d'expériences. Par exemple, l'Afghanistan s'approvisionnait en nourriture (en transit via le Tadjikistan) auprès du Kazakhstan, de l'Ukraine et d'autres pays, mais ce n'est plus possible. (ASC)
- Comment renforcer la résilience du secteur agricole, notamment pour les femmes. (ASC)
- Nouveaux modèles d'aide aux personnes déplacées qui veulent intégrer le monde du travail, y compris dans les pays de transit, et nouvelles manières de les intégrer au secteur privé et de leur trouver d'autres opportunités. (ALC)
- L'impact économique et humanitaire cumulé des crises de moindre envergure mais récurrente, ou des crises à évolution lente : pertes économiques et d'actifs, comment améliorer les systèmes d'alerte précoce et de préparation. (OAESE)
- Études sur les moyens de subsistance durables pour combattre la pauvreté, notamment au Soudan du Sud et en Éthiopie. (AAO)
- Besoins sociaux et économiques des populations touchées par les crises. (AOC)
- Participation des femmes au monde du travail. Lorsque les hommes émigrent en quête d'un meilleur emploi, les femmes se retrouvent à occuper des rôles clés dans l'agriculture et l'élevage. (ASC)



WASH

Aucune des régions n'a identifié l'eau, l'hygiène et les systèmes d'assainissement (WASH) comme un enjeu prioritaire pour la recherche. Cependant, des enjeux nécessitant davantage de recherches et liés à ces questions ont été mentionnés :

- Sécurité alimentaire. (AOAN)
- Amélioration des méthodes de purification de l'eau, nouveaux filtres, développer l'accessibilité des filtres. (ALC)



Protection

La protection a été identifiée comme un enjeu de recherche prioritaire dans l'ALC. Les problématiques suivantes ont été abordées :

- Protection des migrants et des populations déplacées (protection de leurs droits humains, de leur vie privée et de leur dignité). (ALC)
- Augmentation des VS en marge de la réponse au Covid-19 et des déplacements liés à la Covid-19. (ALC)

D'autres enjeux appelant plus de RIH et liés à la protection, comme les violences et le crime organisé, ont été mentionnés dans les consultations régionales :

- Quantifier et étudier les risques disproportionnés pour la protection auxquels sont confrontés certains sous-groupes de population (p. ex. la détresse des enfants non accompagnés ou orphelins, les risques pesant sur les travailleuses du sexe au Venezuela, les menaces d'expulsion des populations autochtones du Venezuela qui vivent en situation irrégulière).
- Comment adapter les mécanismes et services de protection et en faire la promotion.
- Comment améliorer la réponse humanitaire et la protection des populations en déplacement, sans nuire aux communautés sur place (p. ex. les communautés autochtones du Panama qui pâtissent des mouvements de population à travers les régions du pays).
- Violences et protection.
- Mener des recherches pour quantifier précisément le nombre de personnes déplacées (notamment à l'intérieur d'un pays) en raison de violences.
- Lutter contre la violence des gangs au niveau communautaire (p. ex. au Honduras et au Salvador).
- Études sociologiques sur la violence : ce que cela signifie pour les sociétés d'être soumises à un tel degré de violence, et ses conséquences.
- Études sur des types de crime organisé et de violences spécifiques, dont :
 - ◇ violences urbaines (enjeu régional transversal)
 - ◇ conflits armés internes (p. ex. en Colombie).
- Nouveaux risques pour la protection à travers la région, en raison du renforcement des violences de gang et du crime organisé dans toute l'ALC au cours de la pandémie de Covid-19. Mieux comprendre les risques pour la protection, les conséquences sur les populations et les besoins naissants spécifiques. (ALC pour tous les points ci-dessus)
- Préoccupations liées à la protection comme les VS, dont des études longitudinales sur les VS.
- Traite des enfants à Cox's Bazar. (OAESE)
- VS. (AOC)
- Le nombre de femmes victimes de VS a augmenté au cours de la pandémie de Covid-19 ; les violences à l'égard des femmes se traduisent souvent par des grossesses non désirées. (AOAN)
- Les participants ont souligné l'importance d'approches transformatives en matière de genre, et d'une contribution de la RIH à la lutte contre l'exploitation sexuelle et les VS, notamment vis-à-vis des réfugiées majeures et mineures dans les situations de crise humanitaire. (AAO)
- Les questions d'exploitation sexuelle des réfugiées majeures et mineures sont importantes, car ces groupes sont exposés aux violences sexuelles et aux VS, notamment lors des crises humanitaires. (AAO)



Éducation

Aucune des régions n'a identifié l'éducation comme un enjeu prioritaire pour la recherche. Cependant, d'autres enjeux appelant plus de RIH et liés à l'éducation ont été mentionnés :

- Capacité à intégrer aux systèmes éducatifs les enfants déplacés. Approches de réinsertion à l'école. Programmes scolaires adaptés aux tendances sur le marché du travail. L'éducation est trop négligée, d'où une hausse du décrochage scolaire et des besoins sociaux, émotionnels et d'apprentissage non satisfaits des écoliers. (AOAN)
- Évaluer le degré d'alphabétisation et de maîtrise des outils numériques des populations touchées. (AOC)



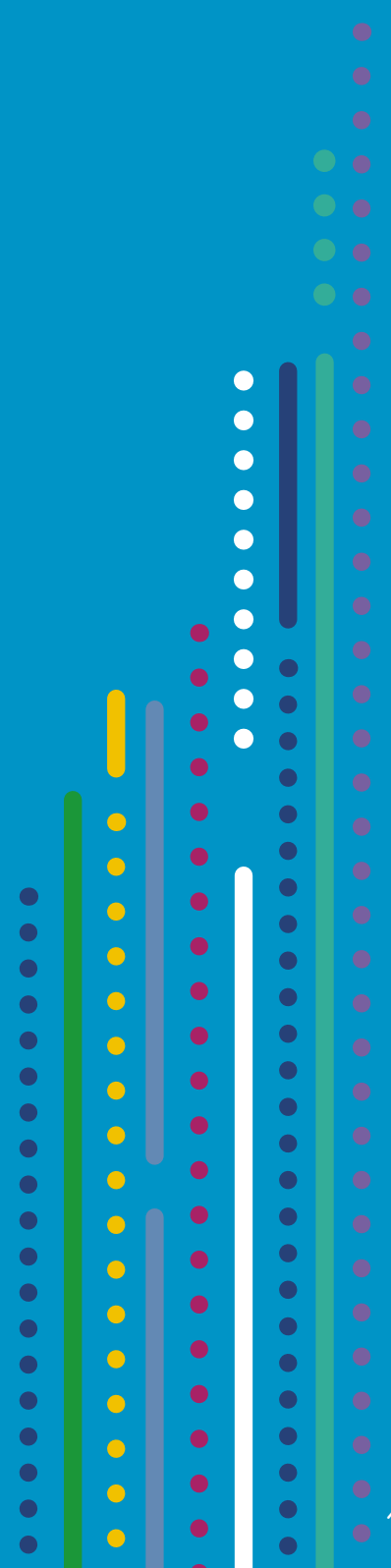
Abris

Aucune des régions n'a identifié les abris comme un enjeu prioritaire pour la recherche. Cependant, d'autres enjeux appelant plus de RIH et liés aux abris ont été mentionnés :

- Abris confortables et de qualité à même de protéger les personnes en cas de crise, notamment climatique. (AOAN)
- Innovations permettant d'améliorer la construction des abris, p. ex. en identifiant des matériaux de meilleure qualité et plus solides, ainsi que de meilleures techniques de construction. (ALC)



8. Conclusions et recommandations



8. Conclusions et recommandations

.....

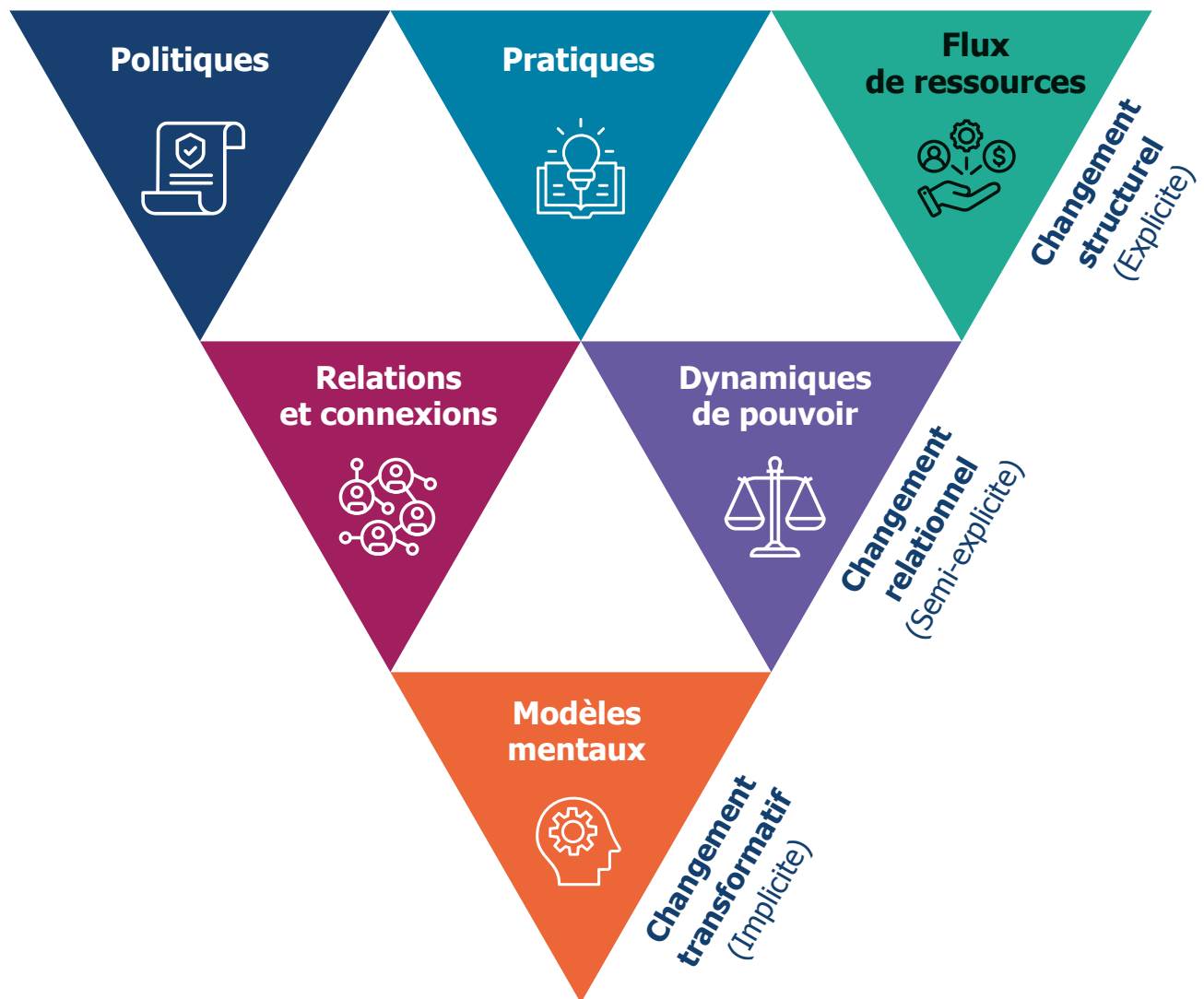
Il ressort de tous les rapports produits dans le cadre de l'Exercice de priorisation globale (EPG) que les besoins des personnes dans des situations vulnérables vont croissant, en raison notamment des conséquences négatives du changement climatique et des crises économiques et politiques. Pourtant, la communauté mondiale ne parvient pas à répondre à ces besoins grandissants.

Outre l'impérieuse nécessité de débloquer plus de ressources pour l'aide humanitaire, les rapports soulignent la nécessité de revoir le fonctionnement du système humanitaire pour qu'il gagne en efficacité et en efficience : ainsi seulement pourra-t-on espérer combler le fossé entre les besoins et les ressources. Dans toutes les études, la recherche et l'innovation (R-I) sont vues comme des outils propices à un tel changement. Aucun participant, aucune étude n'a laissé entendre que la RIH était dénuée d'intérêt : au contraire, il en faut encore plus, et il faut qu'elle s'accompagne d'un processus mieux structuré de transposition à grande échelle des innovations productives.

Le Chapitre 7 aborde les domaines qui nécessitent que la RIH s'attarde davantage dessus au vu des recherches menées au cours de l'EPG, et notamment des consultations régionales. Cependant, les agents de terrain ont essentiellement saisi cette occasion pour exprimer leurs doutes quant au système dans son ensemble et à son fonctionnement. Les conclusions et les recommandations présentées, qui expliquent comment l'écosystème de la RIH pourrait être renforcée, sont directement tirées des études menées dans le cadre de l'EPG.

Le cadre des « *Six Conditions of System Change* »^{xlvii} a servi à catégoriser les nombreuses et diverses conclusions et recommandations. C'est la quantité de résultats et de commentaires en faveur d'un changement systémique qui a motivé le recours à ce modèle de systèmes. Ce modèle est une invitation à se demander, à différents niveaux, comment les relations, le pouvoir et les formes de réflexion déterminent les méthodes de travail et les pratiques rencontrées. Dans leur synthèse des grands thèmes, les auteurs du présent rapport ont fait preuve d'une part d'interprétation inévitable. Les lecteurs souhaitant consulter l'intégralité des résultats et des recommandations issus des travaux entrepris dans le cadre de l'EPG sont invités à lire les rapports originaux. Il faudra continuer à vérifier les résultats dans le temps pour améliorer le volume et la qualité des données saisies, et pour surveiller l'évolution de la RIH.

Figure 9 : Six Conditions of Systems Change



Politiques

(Règles, orientations, politiques et priorités orientant les actions.)

- La RIH présente des atouts très divers pour l'action humanitaire. Elle peut apporter des informations fondées sur les données, améliorer la responsabilisation et aider les acteurs humanitaires à élaborer de meilleures interventions. Cependant, un vrai changement ne pourra se produire qu'avec un renforcement des engagements politiques et financiers. [5.6.1, 5.6.2]
- Le cadre politique solide qui permettrait d'instaurer un mécanisme de rétroaction entre les résultats de recherche et leur transposition politique fait défaut. Les innovations évoluent souvent d'une crise et d'un contexte à l'autre : les travailleurs humanitaires les testent jusqu'à être assez confiants pour les généraliser, d'où un décalage important dans leur adoption. [5.6.4] Tous les acteurs doivent renforcer les systèmes et les politiques de manière à intégrer aux programmes politiques les enseignements issus de la RIH et des mécanismes de suivi, d'évaluation, de responsabilité et d'apprentissage. [7.2.6, 7.2.8] Les donateurs doivent encourager la transposition à grande échelle des innovations, leur adoption et l'adhésion aux résultats de recherche par le biais de financements flexibles qui prennent en compte le fait que ces cycles sont généralement plus longs qu'un cycle de financement humanitaire typique. Il peut être nécessaire de trouver des moyens de réaliser un suivi de ces investissements dans les subventions opérationnelles. [5.7.6]

- À l'heure actuelle, il n'existe ni normes, ni orientations communes sur la manière dont le système humanitaire devrait déclarer ses dépenses en R-I. Il n'est pas non plus possible d'extraire des données sur le genre en vue d'une analyse complémentaire. [4.7.5] Les bailleurs et les agences humanitaires doivent travailler de concert pour instaurer des cadres permettant de consolider les outils, les plateformes et règlements de déclaration des dépenses de RIH. Les recherches futures devront réfléchir à la manière d'obtenir des données auprès d'organisations locales et nationales et d'acteurs non humanitaires, comme les milieux universitaires, afin de brosser un portrait plus complet de l'état de la RIH. [2.2.1, 4.8.4]



Pratiques

(Activités et procédures de RIH des institutions, organisations, coalitions et réseaux. Habitudes et méthodes de travail partagées et informelles.)

- Une trop grande part de la HRI est tirée par l'offre et non par la demande. Les donateurs institutionnels, les ONGI, les intermédiaires et les chercheurs doivent faire en sorte que la définition des programmes, les priorités et les décisions de financement soient davantage fondées sur les besoins, en trouvant de nouveaux moyens d'impliquer sincèrement les personnes touchées par des crises. Parfois, les politiques sont là, mais pas les pratiques de RIH fondées sur les besoins. [3.8.2, 4.7.4, 4.8.4, 6.8.1, 6.8.4, 6.8.5, 6.9.1, 7.2.4, 7.2.5]
- Les programmes de R-I sont souvent focalisés sur des enjeux thématiques, or on observe de plus en plus de demandes de R-I axées sur des enjeux plus systémiques. Il faut davantage d'investissements dans l'étude de l'interconnectivité des impacts des crises sur les communautés touchées et des problématiques complexes, comme l'impact du changement climatique (l'enjeu dont l'étude est la plus réclamée), le creusement des inégalités et l'accélération du recul démocratique, afin de mieux comprendre comment différents changements systématiques s'alimentent l'un l'autre et comment le système humanitaire peut s'adapter. [6.8.9, 7.2.1, 7.2.2]
- Pour limiter un déséquilibre des dynamiques de pouvoir, les donateurs institutionnels, les ONGI, les intermédiaires et les chercheurs doivent veiller à ce que les demandes de financement, les partenariats, les suivis et les évaluations prévoient la participation et l'appropriation du processus par les communautés touchées, tout en prenant acte de leur diversité et de leur hétérogénéité. [6.9.2, 7.2.5]
- Les clusters internationaux doivent aider les clusters locaux à formuler les enjeux de RIH qui peuvent servir de priorités pour les programmes, afin que l'énergie et les moyens du système humanitaire, des chercheurs et du secteur privé puissent porter leurs fruits. [3.9.3]
- Les travaux de RIH doivent être mis à disposition dans d'autres langues que l'anglais pour être plus accessibles, toucher plus de personnes et être mieux adoptés, notamment chez les acteurs locaux. [6.9.5]



Flux de ressources

(Comment sont affectés et répartis les fonds, les personnes, les connaissances, les informations et autres actifs comme les infrastructures.)

- **Les investissements dans la RIH ont fortement augmenté (ils ont doublé ces cinq dernières années) mais les ressources demeurent insuffisantes de l'avis des participants.** La majeure partie des financements provient des pays du Nord. Les programmes de HRI sont généralement fixés par le nombre relativement limité de donateurs qui soutiennent l'action humanitaire internationale. [3.8.2] Il faut évaluer et documenter plus d'éléments de preuve pour déterminer le rapport coût-avantages (RCA) de la RIH et son retour sur investissement (RSI) potentiel. Ceci passe par l'élaboration de processus de mesure du RSI.
- Il faut des bailleurs de fonds intermédiaires (comme Elrha et GSMA), car les grands donateurs peinent à interagir directement avec bon nombre d'ONG. Les obligations de vigilance et de conformité de nombreux donateurs, associées à d'autres problématiques comme le manque de contribution aux frais généraux, compliquent l'implication des ONG/acteurs locaux.
- La plupart des budgets de recherche sont gérés par des services extérieurs aux équipes humanitaires, de sorte que les enjeux humanitaires ne constituent pas une priorité dans les budgets de recherche. Il est donc nécessaire de renforcer les partenariats en dehors du secteur humanitaire, avec les acteurs de la communauté de la recherche au sens large qui ont accès à des financements hors budgets humanitaires et à d'autres moyens. De même, le secteur privé génère de la RIH et déploie ses produits dans des contextes humanitaires, produits qui sont autant de nouvelles ressources potentielles. Tous les acteurs humanitaires devraient défendre le déblocage, par les grands fonds pour la recherche, d'investissements supplémentaires dans la recherche pour travailler sur les enjeux liés à l'humanitaire. [3.9.5, 5.7.4]
- **Les cycles de financement de la RIH actuels sont trop courts pour que la RIH produise des résultats et soit adoptée.** Certains donateurs bilatéraux accordent également des financements sans conditions pour plus de flexibilité, ce qui est positif, bien que ces financements soient parfois contraints par les intermédiaires (organisations onusiennes, ONGI, etc.). [6.8.2] Il n'existe pas d'outil de mesure commun des flux de financement de la R-I dans le cadre des systèmes de reporting humanitaire.
- Les gouvernements des pays vulnérables à certains risques et aux conflits doivent investir dans leurs propres moyens de recherche, notamment dans les universités nationales et les services d'État comme les autorités de gestion des catastrophes naturelles. Ces initiatives doivent être soutenues par les donateurs humanitaires, les institutions de recherche et les agences opérationnelles internationales. [3.9.3]
- En vue de surmonter les obstacles et le manque de moyens (réel ou vécu comme tel), ainsi que la préférence accordée aux collaborations internationales au détriment des actions locales, les donateurs institutionnels, les intermédiaires et les institutions de recherche doivent identifier, accompagner à dessein et renforcer les moyens de communautés locales et plurielles de la RIH, en misant sur l'établissement de rapports durables avec les gouvernements et les organisations de la société civile nationales et locales, dont les chercheurs.



Relations et connexions

(Qualité des connexions et de la communication entre les acteurs de l'écosystème de la RIH.)

- **La RIH souffre d'un déficit de coordination.** Les donateurs et les clusters doivent instaurer des mécanismes plus solides de coordination des investissements dans la RIH. Si possible, ces mécanismes doivent capitaliser sur les réseaux/plateformes existants, y compris au niveau national. Il est nécessaire que les réseaux de RIH fassent le lien entre les clusters et les groupes thématiques, afin de jeter des ponts entre les disciplines, les agences opérationnelles et les institutions de recherche. [3.9.1, 4.8.6]
- Les travailleurs humanitaires doivent forger des relations et partenariats plus solides avec les intervenants humanitaires non traditionnels, et les amener à dessein vers l'écosystème de la RIH pour mettre à profit les ressources et les moyens de la RIH. [4.8.3, 5.7.2, 7.2.3]
- Les donateurs institutionnels, les intermédiaires et les institutions de recherche peuvent identifier et forger des rapports durables avec les gouvernements, les organisations de la société civile nationales et locales et les institutions de recherche pour diversifier la communauté de la RIH. [6.9.4]



Dynamiques de pouvoir

(Distribution des pouvoirs décisionnels et de l'influence (formels et informels) entre les personnes et les organisations.)

- **La localisation est vue comme un enjeu majeur de la RIH, et de l'humanitarisme au sens large.** Les personnes interrogées ont reconnu que la participation des acteurs locaux était en hausse, mais qu'elle ne concernait presque toujours que la collecte de données. Il est primordial d'impliquer sincèrement les acteurs nationaux et locaux dans les échanges politiques et la définition des programmes de RIH. [4.8.2]
- Les différentes crises ne reçoivent pas le même degré d'attention : certaines problématiques et certains sous-groupes de population en reçoivent plus que d'autres. Le financement de la R-I doit être fondé sur les besoins pour en maximiser l'impact.
- L'équilibre entre l'obligation de rendre des comptes aux contribuables qui financent les recherches et les communautés touchées qui sont les groupes cibles des recherches les plus qualitatives n'est pas toujours géré de façon transparente et délibérée. On constate un biais en faveur des bailleurs/contribuables et des organisations. [6.8.2] Il est important de mieux tenir compte et de gérer sciemment les conflits d'objectifs, notamment entre des obligations de reddition de comptes contradictoires. [6.8.3]
- Certains enjeux ne sont pas toujours bien pris en considération, tels que le genre ou les problèmes de certains groupes marginalisés spécifiques comme les femmes, les enfants, les personnes âgées, les personnes en situation de handicap, la communauté LGBTQIA+ ou encore les minorités ethniques. Il est également important de tenir compte de l'intersectionnalité des enjeux. [6.2] Tous les acteurs doivent exiger et pratiquer une RIH inclusive et participative, en sachant que les communautés ne forment pas des groupes homogènes. Cela peut impliquer de réévaluer les processus et les méthodologies pour renforcer l'inclusion lors de la collecte de données. [6.9.3]



Modèles mentaux

(Habitues de pensée : convictions enracinées, représentations qui influencent la manière dont nous pensons, ce que nous faisons et comment nous parlons.)

- La RIH est encore mal prise en compte dans le système humanitaire, ce qui nuit aux engagements politiques et financiers. [5.6.1] Plus particulièrement, innover implique de prendre des risques, qui peuvent être jugés contraires à la déontologie (« et si ça ne marchait pas ? »), de remettre en cause les méthodes de travail bien ancrées, et d'aller à contre-courant du fonctionnement des procédures organisationnelles (qui ont été élaborées en fonction des méthodes de travail existantes). La prise de risques implique que les membres du personnel disposent de la liberté d'action nécessaire et de la confiance de leurs supérieurs pour tester de nouvelles approches. Les leaders ont un rôle important à jouer, car ils donnent aux autres la confiance nécessaire pour tester ou transposer à grande échelle des approches innovantes. [5.7.3] Il faut élaborer des orientations et des méthodes de travail pour que les initiatives de RIH soient mises en œuvre dans le respect de la déontologie sur les terrains d'action humanitaires, en veillant strictement à la protection des travailleurs humanitaires et sans les détourner de leur mission qui consiste à sauver des vies. [5.7.1]
- On assiste à un cercle vicieux : les capacités de RIH des pays du Sud sont jugées moins bonnes, et se voient donc affecter moins de fonds. Des exemples de partenariats ont été donnés, par exemple entre des universités des pays du Nord et du Sud, mais les pays du Nord demeurent au cœur de l'action. Les organisations doivent réfléchir à la manière dont leur culture organisationnelle favorise ou entrave l'innovation, identifier les biais inconscients éventuels et envisager de nouveaux partenariats au plus près possible des communautés concernées. [6.9.4]
- Malgré l'importance des fonds disponibles pour la recherche, ils ne sont généralement pas fléchés en tenant compte d'objectifs humanitaires, de sorte que les agences humanitaires en bénéficient rarement. Tous les acteurs doivent défendre un renforcement du financement de la recherche pour remédier aux problèmes liés à l'humanitaire. [3.9.5, 5.7.4]

Que nous dit l'analyse systémique de la façon dont l'écosystème de la RIH pourrait être consolidé ? Quatre enjeux systémiques et globaux ressortent du croisement entre les modèles mentaux, les relations et dynamiques de pouvoir, les politiques, les pratiques et les ressources :

1. L'EPG souligne l'important volume d'initiatives de RIH. Cependant, elles ne sont pas suffisamment mises à profit, et on constate un sous-investissement global. Il convient en premier lieu de se demander quelle priorité et quel intérêt on accorde à la RIH. Il ressort des rapports et des consultations relevant de ce processus que les décideurs politiques et les collaborateurs opérationnels comprennent intellectuellement l'intérêt potentiel de la RIH dans l'amélioration de l'efficacité et de l'efficience de l'aide apportée aux populations touchées. Cependant, cette compréhension intellectuelle n'est pas transposée dans les engagements financiers, politiques et de processus d'une manière qui permettrait de concrétiser les ambitions.
2. Le lieu des ressources (et donc du pouvoir et de la prise de décisions) se trouve dans les pays du Nord. En toute logique, les organisations qui mettent à disposition des fonds veulent que cet argent les aide à atteindre leurs objectifs. L'accent est intrinsèquement mis sur un système axé sur l'offre qui cherche davantage à répondre à la question « *comment faire mieux ?* » qu'à la question « *quels problèmes rencontrent les communautés touchées, et comment les résoudre ?* ». Pour changer de paradigme, il est impératif d'intégrer plus d'institutions basées dans les pays du Sud et d'impliquer davantage les communautés touchées dans toute leur pluralité. En étant réalistes,

la majeure partie des financements continuera de provenir des pays du Nord, a minima dans un avenir proche. Cependant, il est possible de changer les choses si davantage est fait pour déplacer le centre névralgique d'où sont définis les programmes ; pour cela, les organisations des pays du Nord doivent méditer sur leurs propres biais, et sur le juste équilibre à trouver dans la balance des responsabilités et des pouvoirs. Il incombe également aux gouvernements des pays vulnérables aux crises, au secteur privé et aux sociétés civiles des pays du Sud d'investir eux aussi dans la RIH.

3. Il est primordial de consolider les relations et les partenariats avec des acteurs extérieurs à la sphère humanitaire. Le secteur humanitaire est un système complexe, dont les intervenants se concentrent davantage sur les relations internes que sur les possibilités de collaboration avec des acteurs extérieurs au système. L'établissement de relations plus étroites avec les fonds pour la recherche, les institutions de recherche et les organisations du secteur privé qui ne se considèrent pas comme « humanitaires », permettrait de débloquent de nouvelles opportunités de ressources, de compétences et d'expertise, et de trouver des solutions nouvelles. Ceci vaut aussi bien à l'échelle mondiale que régionale ou nationale. Ces organisations et ces entreprises sont susceptibles d'être intéressées par les questions générales que posent les communautés touchées et les organisations nationales, comme les liens entre besoins humanitaires, inégalités, rétrécissement de l'espace politique et changement climatique, car ces enjeux sont propices à de grands dialogues collectifs.
4. Les liens entre la communauté des chercheurs et la communauté opérationnelle sont ténus. Les enseignements produits sont ainsi rarement mis en pratique, d'autant que les indicateurs employés et les mécanismes d'incitation sont très différents (dans le premier cas, ils dépendent de la production d'articles de qualité, dans le second, du volume de subventions opérationnelles obtenues). Il est nécessaire de traduire les résultats de recherche de façon à les rendre plus digestes pour les agents de terrain, mais il incombe également à ces derniers d'aller chercher les nouvelles connaissances produites. De la même façon que les professionnels de santé sont censés se tenir au courant des dernières recherches pour conserver leur agrément, les agences opérationnelles devraient notamment exiger de leur personnel et de leur direction qu'ils se tiennent au courant des enseignements issus des nouvelles recherches et des résultats des innovations, et qu'ils cherchent à les comprendre.



En conclusion, c'est avant tout de leadership collaboratif et transformatif dont il est question. Il faut des leaders qui soient prêts à dépasser les barrières sectorielles, ouverts aux nouvelles pratiques et méthodes de travail, et disposés à prendre certains risques dans le respect de la déontologie pour tester des choses nouvelles et favoriser une culture qui soit propice à leur adoption. Les participants à cette étude avaient le sentiment que le système de la RIH n'est pas assez inclusif ni fondé sur les besoins. Ce sentiment fait écho à des problématiques qui touchent tout le secteur, au premier rang desquelles la concentration du pouvoir et des ressources financières, et la nature compartimentée de la réflexion au sein du secteur, comme en témoigne particulièrement l'approche thématique/sectorielle de la plupart des agences. Mais il est possible de remédier à cette situation, notamment en forgeant des relations sincères et en impliquant sérieusement les acteurs humanitaires non traditionnels, tels que les fonds pour la recherche qui peuvent enrichir les réflexions et les moyens d'action du secteur. Cela implique toutefois que les leaders osent prendre des risques, remettre en cause la culture des organisations et soient disposés à partager le pouvoir avec d'autres parties prenantes, à commencer par les acteurs nationaux et locaux.

Notes de fin

Notes de fin



- i. https://www2.deloitte.com/content/dam/Deloitte/global/Documents/About-Deloitte/dttl_cr_humanitarian_r&d_imperative.pdf
- ii. <https://devinit.org/resources/global-humanitarian-assistance-report-2023/>
- iii. Betts, A., et Bloom, L. (2014). Humanitarian Innovation: The State of the Art (OCHA Policy and Studies Series, n° 009). Bureau de la coordination des affaires humanitaires des Nations Unies (BCAH), branche Policy Development and Studies.
- iv. Obrecht, A., & Warner, A. T. (2016). More than just luck: Innovation in humanitarian action. Overseas Development Institute. <https://www.alnap.org/help-library/more-than-just-luck-innovation-in-humanitarian-action>
- v. Organisation de coopération et de développement économiques [OCDE]. (2015). Manuel de Frascati 2015 : *Méthode type proposée pour les enquêtes sur la recherche et le développement expérimental - Mesurer les activités scientifiques, technologiques et d'innovation* [rapport électronique]. OECD Publishing. <https://doi.org/http://dx.doi.org/10.1787/9789264239012-en>
- vi. Université américaine de Beyrouth (2023). A Systematic Review of the Humanitarian Research and Innovation System. Londres : Elrha.
- vii. Issa, Z., Camburn, J., Schenck, C., Almalla, M., et Jabbour, S. (2022). Who funds what? Humanitarian research and innovation funding flows analysis. Londres : Elrha.
- viii. United Nations Statistics Division: Methodology. Standard Country of Area Codes for Statistical Use (M49). Consultable à l'adresse : <https://unstats.un.org/unsd/methodology/m49/#geo-regions>
- ix. Ayobi, Y. ; Seignior, H. ; Akik, C. ; Akbarzadeh, S. ; et Abouzeid, M. (2024) : Global Prioritisation Exercise for Humanitarian Research and Innovation: Oceania, Eastern and South-East Asia Regional Report. Londres : Elrha
- x. Ngage, T. O. ; Ouko, N. O. ; Akik, C. ; et Bukachi, S. A. (2024) : Global Prioritisation Exercise for Humanitarian Research and Innovation: South and East Africa Regional Report. Londres : Elrha
- xi. Abouzeid, M. ; Olaluwoye, T. ; Akik, C. ; et Massaga, I. (2024) : Global Prioritisation Exercise for Humanitarian Research and Innovation: West and Central Africa Regional Report. Londres : Elrha
- xii. Khader, Y. ; El-Dirani, Z. ; Alsoukhni, M. ; Khadair, S. A. ; Saad, R. ; Maiteh, A. ; Alsouri, R. ; Akik, C. ; et Abouzeid, M. (2023): Global Prioritisation Exercise for Humanitarian Research and Innovation: West Asia and North Africa Regional Report. Londres : Elrha.
- xiii. Braga, C. M. ; Finkbeiner, G. ; Akik, C. ; et Abouzeid, M. (2023) : Global Prioritisation Exercise for Humanitarian Research and Innovation: Latin America and the Caribbean Regional Consultation Report. Londres : Elrha.
- xiv. Abouzeid, M. ;* Pandya, M. ;* Gupta, K. ; Akik, C. ; Pathak, V. ; et Bhatt, M. R. (2024) : Global Prioritisation Exercise for Humanitarian Research and Innovation: South and Central Asia Regional Report. Londres : Elrha. (* auteur principal conjoint)
- xv. Fab Inc et l'International Rescue Committee (2023). A Return on Investment and Value for Money Assessment Methodology for the Humanitarian Innovation Ecosystem. Londres : Elrha.

- xvi. ALNAP (2022). The State of the Humanitarian System. Étude de l'ALNAP. Londres : ALNAP/ ODI. <https://www.alnap.org/help-library/2022-the-state-of-the-humanitarian-system-sohs-%E2%80%93-full-report>
- xvii. Development Initiatives, 2023. Global Humanitarian Assistance Report 2023. Consultable sur : <https://devinit.org/resources/global-humanitarian-assistance-report-2023>
- xviii. Timmins, N. (2023). Short Donor Report. Elrha. Non publié.
- xix. www.humanitarianresponse.info (Consulté le 14 décembre 2023).
- xx. Les Nations Unies au Yémen | Nations Unies au Yémen
- xxi. Les plateformes de recherche étudiées comportent leurs limites : il se peut ainsi que d'autres acteurs aient produit de la RIH mais que leurs réalisations ne soient pas apparues car elles n'étaient pas archivées dans les grandes plateformes de littérature scientifique.
- xxii. <https://ihsa.info/>
- xxiii. <https://www.warconflicthealth.org/>
- xxiv. Timmins, N. (2023). Short Donor Report. Elrha. Non publié.
- xxv. Global Humanitarian Overview 2024. (Déc. 2023). BCAH.
- xxvi. Development Initiatives, 2023. Global Humanitarian Assistance Report 2023. Consultable sur : <https://devinit.org/resources/global-humanitarian-assistance-report-2023>
- xxvii. <https://fts.unocha.org/appeals/overview/2023> (Consulté le 14 août 2023)
- xxviii. Deloitte (2015). The Humanitarian R&D Imperative. Consultable sur : https://www2.deloitte.com/content/dam/Deloitte/global/Documents/About-Deloitte/dttl_cr_humanitarian_r&d_imperative.pdf (Consulté le 10 août 2023).
- xxix. Issa, Z., Camburn, J., Schenck, C., Almalla, M., et Jabbour, S. (2022). Who funds what? Humanitarian research and innovation funding flows analysis. Londres : Elrha.
- xxx. Deloitte (2015). The Humanitarian R&D Imperative. Consultable sur : https://www2.deloitte.com/content/dam/Deloitte/global/Documents/About-Deloitte/dttl_cr_humanitarian_r&d_imperative.pdf (Consulté en septembre 2022).
- xxxi. Université américaine de Beyrouth (2023). A Systematic Review of the Humanitarian Research and Innovation System. Londres : Elrha.
- xxxii. Issa, Z., Camburn, J., Schenck, C., Almalla, M., et Jabbour, S. (2022). Who funds what? Humanitarian research and innovation funding flows analysis. Londres : Elrha.
- xxxiii. <https://innovatingsociety.com/dublin-10-types-of-innovation/>
- xxxiv. Elrha (2017). Global Prioritisation Exercise for Research and Innovation in the Humanitarian System. Phase One: Mapping. Consultable sur : <https://www.elrha.org/researchdatabase/gpe-research-innovation-humanitarian-system-phase-one-mapping/> (Consulté le 10 août 2023).
- xxxv. Consultations communautaires organisées dans le cadre de l'EPG (Syrie, Soudan du Sud, Bangladesh).
- xxxvi. Issa, Z., Camburn, J., Schenck, C., Almalla, M., et Jabbour, S. (2022). Who funds what? Humanitarian research and innovation funding flows analysis. Londres : Elrha.
- xxxvii. Université américaine de Beyrouth (2023). A Systematic Review of the Humanitarian Research and Innovation System. Londres : Elrha.

xxxviii. Les consultations régionales et nationales ont été supervisées par l'Université Deakin (Australie), en étroite coopération avec l'All India Disaster Mitigation Institute (Inde), l'Eastern Mediterranean Public Health Network (EMPHNET, Jordanie), l'Indika Foundation (Indonésie), Passion Africa (Kenya), l'Université de São Paulo (Brésil) et World Vision International West and Central Africa Regional Office (Sénégal). Ces rapports ne sont pas encore terminés. Les résultats et les citations sont donc préliminaires. Cependant, au vu des résultats intéressants, Elrha a décidé de les inclure dans la synthèse car ils l'enrichissent et complètent les autres rapports.

xxxix. Les consultations régionales et nationales ont été supervisées par l'Université Deakin (Australie), en étroite coopération avec l'All India Disaster Mitigation Institute (Inde), l'Eastern Mediterranean Public Health Network (EMPHNET, Jordanie), l'Indika Foundation (Indonésie), Passion Africa (Kenya), l'Université de São Paulo (Brésil) et World Vision International West and Central Africa Regional Office (Sénégal). Ces rapports ne sont pas encore terminés. Les résultats et les citations sont donc préliminaires. Cependant, au vu des résultats intéressants, Elrha a décidé de les inclure dans la synthèse car ils l'enrichissent et complètent les autres rapports.

xl. <https://www.hbs.edu/faculty/Pages/item.aspx?num=60908>

À PROPOS D'ELRHA

Nous sommes Elrha Une organisation internationale qui trouve des solutions à des problèmes humanitaires complexes par le biais de la recherche et de l'innovation. Nous sommes un acteur reconnu de la communauté humanitaire, et travaillons en partenariat avec des organisations humanitaires, des chercheurs, des innovateurs et le secteur privé pour relever certains des plus grands défis au monde.

À travers nos programmes reconnus dans le monde entier, nous avons accompagné plus de 200 études et projets d'innovation de calibre mondial, soutenu des idées nouvelles et des approches différentes pour identifier ce qui fait la réussite d'une réponse humanitaire.

elrha



NOUS TROUVER
elrha.org



CONNECTONS-NOUS
/Elrha



NOUS SUIVRE
@Elrha



NOUS CONTACTER
info@elrha.org

Elrha, 1 St John's Lane, London, EC1M 4AR, Royaume-Uni.

Elrha est enregistrée en Angleterre et au Pays de Galles en tant qu'organisation caritative (numéro 1177110) et en tant que société à responsabilité limitée par garantie (numéro 11142219).